

cahier des arts et lettres

**NOS GRANDS
ÉCRIVAINS**



**jean éthier-blais
sur
dominique fernandez
et
jacques thériault
sur
jean éthier-blais**



**le
centenaire
arnold schonberg
et
le
centenaire
charles ives**

la météo

Ciel variable. Maximum près de 50. Demain beau. Détails page 6.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fidèles défunt

Vol. XLV - No 253

Montréal, samedi 2 novembre 1974

25 CENTS

**Un organisme international
de l'habitat en 1976 ?**

— page 2

La CUM saisie d'une "situation d'urgence"

Rapprochement entre la Ville et les pompiers

par Jean-V. Dufresne

Un premier rapprochement a été accompli hier entre l'hôtel de ville et l'Association des pompiers de Montréal. Flanqué de son état-major, le maire Jean Drapeau accepte de "redéfinir le fond du problème" avec le comité exécutif des pompiers et son président Jean L'Abbé.

Tout indique, au moment de mettre sous presse, que les pourparlers sont en bonne voie. Les parties se sont séparées en début de soirée et elles devaient en-

core se rencontrer à nouveau hier soir. Entre-temps, les membres du comité exécutif de la Ville se réunissaient pour discuter semble-t-il, d'une proposition de règlement et, au bureau du maire, on évoquait la possibilité d'une déclaration, vers 22 heures 30.

Sur un deuxième plan, ayant saisi toute la gravité d'une situation qui laisse Montréal sans protection contre le feu, le Comité de sécurité a saisi hier le comité exécutif de la CUM d'un rapport qui fait état d'une "situation d'urgence".

Le Conseil, dirigé par M. Paul L'Ecuyer, s'appuie à la fois sur l'article 239 de la loi de la Communauté urbaine, mais aussi sur un précédent, le 18 octobre 1971, pour recommander la nomination d'un directeur des incendies de la CUM, en l'occurrence l'actuel directeur du service des incendies de Montréal, M. René Plaisance, que M. L'Ecuyer devait rencontrer

hier soir, afin de déterminer de quelle manière le Conseil pourra assurer la protection des personnes et des biens de la Communauté, si les pourparlers entamés entre-temps par MM. Drapeau et L'Abbé ne débouchent pas sur une solution positive et immédiate.

M. Drapeau convoquait hier dans la salle du conseil municipal de Montréal une conférence de presse pour annoncer qu'il se dirigeait sur-le-champ rencontrer

ses homologues de la partie syndicale.

M. Drapeau n'a pas évoqué nommément la reprise des négociations, mais il est manifeste qu'on ne se bornerait pas à dissiper "la confusion qui règne dans l'esprit de toutes les parties intéressées," ainsi qu'il l'a reconnu hier, sans toutefois permettre à la presse de lui poser une seule question. La conférence de presse, à laquelle assistait aussi le chef du contentieux de Montréal, M.

Michel Côté, et le président du comité exécutif de la Communauté urbaine, M. Lawrence Hanigan, n'a pas duré dix minutes.

La déclaration de M. Drapeau:

"La situation qui existe à Montréal ne laisse pas indifférentes les autorités de l'administration municipale. Le comité exécutif de Montréal a tenu ce matin une séance spéciale. Nous avons également

Voir page 6 : Pompiers

Mantha est contredit par sa propre voix

par Gilles Francoeur

René Mantha, ancien coordinateur du local 791 de l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde (FTQ), a été pris hier en flagrant délit de contradiction devant la commission Cliche, lorsque le procureur Lucien Bouchard lui a fait entendre deux enregistrements ten-

dant à démontrer que lui, Mantha, était prêt à payer \$500 chacun deux fiers-à-bras pour battre un syndicaliste hullois, Jean-Guy Denis. Ce dernier s'opposait aux empêtements de la FTQ-Construction dans le territoire concédé à l'Union des plâtriers! par le Congrès du Travail du Ca-

nada. Le même enregistrement incrimine aussi sérieusement trois têtes dirigeantes de la FTQ-Construction.

Quelques minutes avant d'être confronté avec l'enregistrement de sa propre voix, Mantha a déclaré sous la foi du serment qu'il n'avait jamais "participé à un complot pour faire battre un gars de la région de Hull".

Le procureur Bouchard lui a alors précisé qu'un adolescent de 16 ans, Paul Denis, avait été battu le 6 janvier 1973 par deux agresseurs, en l'absence du domicile familial de son père, Jean-Guy. Mantha a juré ensuite "sur la tête de sa mère", qui est morte récemment, qu'il n'avait pas communiqué avec un certain "placier" de cabaret, Tom Piley, "pour battre quelqu'un à Hull" comme le lui suggérait Me Bouchard.

Mais confronté avec l'enregistrement de sa conversation avec Piley, (voir reproduction ci-contre) effondré, Mantha a précisé le sens de sa déclaration antérieure en ajoutant: "A Montréal, jamais".

L'autre enregistrement produit par le caporal Luc Jarry, de la SQ, a été enregistré le même jour que la conversation avec Piley, soit le 6 janvier 1973. Mantha y discute avec Roméo "Bull" Thériault, un membre, semble-t-il, du local 144 des plombiers de la FTQ-Construction.

"J'ai une petite job", y dit Mantha "y faut que tu ailles chercher des gars". Et les précisions suivantes s'ajoutent au fil de la conversation: "Il faut que mes gars portent demain matin, le plus tard". "C'est en dehors de la ville".

"C'est André qui t'a demandé ça?" dit Thériault.

"André, Rosalie pis Bob", répond Mantha qui devait préciser au cours de son témoignage qu'il s'agissait d'André Desjardins, directeur de la FTQ-Construction, de Rosalie Daoust, gérant d'affaires de l'Union des vitriers (FTQ), et de Robert "Bob" Meloche, gérant d'affaires du local 791.

M. Jean-Guy Denis, père du jeune Paul, a déclaré l'an dernier, devant la commission ontarienne sur la violence dans l'industrie de la construction, qu'il avait été menacé de mort par Daoust, qui est aussi le secrétaire général de la FTQ-Construction. Daoust a admis aux policiers ontariens qu'il avait effectivement profité des menaces contre le syndiqué Denis, affilié, comme Daoust, au CTC.

Mantha a pour sa part tenté de réduire la portée du rôle joué dans cette affaire par Desjardins, Daoust et Meloche. "Beaucoup de fois j'ai dit des choses pour me donner de l'importance", a-t-il déclaré à ce sujet et à propos d'un passage où il dit qu'il n'est pas tout à fait "mal pris" pour trouver des hommes car il peut faire appel à "trois clans" et à un gars sur la Rive-Sud".

Puis loin, Thériault précise qu'il est en bon termes avec le directeur du Conseil provincial des métiers de la construction, André Desjardins: "J'ai dit quand j'ai une place à aller frapper moi, je vas pas frapper n'importe où, je vais frapper à la

Voir page 6 : Mantha

Prison ferme pour contribution électorale illégale des Laitiers

WASHINGTON (d'après Reuter, AP et AFP) — Deux anciens dirigeants de la puissante industrie laitière américaine ont été condamnés hier à un minimum de quatre mois de prison ferme pour contributions électorales illégales.

Ce chef d'accusation, qui relève d'un des dossiers annexes du Watergate, inclut également le versement secret de \$10,000 par cette même industrie à l'ancien secrétaire au Trésor, John Connally.

Harold Nelson, ancien directeur général de l'American Association of Milk Producers, ainsi que David Parr, ancien conseiller du "lobby" laitier, s'étaient fait signifier une sentence de trois ans de prison et une amende de 10,000 chacun.

Toutefois, le juge George Hart a suspendu toutes ces peines à l'exception des quatre mois de prison ferme.

C'est la première fois depuis le début

de l'instruction de l'affaire du Watergate et des scandales annexes qu'une peine de prison ferme est retenue contre des personnes poursuivies pour des contributions électorales illégales. M. Nelson et M. Parr avaient plaidé coupables en juin pour avoir contribué illégalement au financement des campagnes électorales de plusieurs personnalités dont celles du sénateur Hubert Humphrey (démocrate du Minnesota), du représentant Wilbur Mills (démocrate de l'Arkansas) président de la toute puissante commission des Voies et Moyens de la Chambre des représentants, et du sénateur Edmund Muskie (démocrate du Maine).

Quant au versement de 10,000 dollars à l'ancien secrétaire au Trésor, M. John Connally, celui-ci nie le fait. M. Nelson et M. Parr figurent également parmi les quatre mois de prison ferme.

Voir page 6 : Laitiers

de l'affaire du Watergate et des scandales annexes qu'une peine de prison ferme est retenue contre des personnes poursuivies pour des contributions électorales illégales. M. Nelson et M. Parr avaient plaidé coupables en juin pour avoir contribué illégalement au financement des campagnes électorales de plusieurs personnalités dont celles du sénateur Hubert Humphrey (démocrate du Minnesota), du représentant Wilbur Mills (démocrate de l'Arkansas) président de la toute puissante commission des Voies et Moyens de la Chambre des représentants, et du sénateur Edmund Muskie (démocrate du Maine).

Quant au versement de 10,000 dollars à l'ancien secrétaire au Trésor, M. John Connally, celui-ci nie le fait. M. Nelson et M. Parr figurent également parmi les quatre mois de prison ferme.

Voir page 6 : Laitiers



René Mantha, assigné devant la commission Cliche au lendemain de son retour du Zaïre, écoute attentivement Me Lucien Bouchard qui l'interroge sur ses faits et gestes au temps où il était coordinateur du local 791 de la FTQ-Construction.

Du veau à l'assiette

Whelan promet enquête même si Plumptre n'est pas scandalisée

OTTAWA (d'après CP) — Imperturbable devant une opposition tumultueuse, le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, s'est engagé hier aux Communes à ouvrir une enquête sur l'industrie du bœuf dans les sept grandes villes du pays.

Aux journalistes qui l'interrogeaient à sa sortie de la Chambre, le ministre a déclaré qu'il n'avait pas encore pris connaissance du plus récent rapport de la Commission de surveillance des prix alimentaires, rendu public deux heures plus tôt, mais qu'il croyait savoir que celle-ci, après une longue étude, ne recommandait pas d'enquête sur l'industrie et les prix du bœuf.

"Ce qui m'amène à dire que nous proclamerons quand même en ouvrant une autre sorte d'enquête".

Cette enquête, devait-il préciser plus tard, porterait sur l'ensemble de l'indus-

trie, sur tous les aspects, depuis l'étape de la naissance du veau jusqu'au moment où il atteint l'assiette du consommateur.

Mais le ministre n'a pas voulu apporter d'autres précisions avant d'avoir lu le rapport de 39 pages qui porte sur les prix du bœuf dans les sept grandes villes du pays.

Mme Beryl Plumptre, présidente de la Commission de surveillance, a pour sa part qualifié "d'insensées" les plaintes selon lesquelles les prix de détail du bœuf sont trop élevés, d'autant plus que les éleveurs vendent les animaux à un prix inférieur à ce qu'il en coûte pour les élever. Les prix de détail en cours reflètent à peine l'augmentation du coût de la nourriture animalière, a dit Mme Plumptre dans l'un des deux rapports qu'elle a publiés hier.

Il est vrai que les prix de détail sont plus élevés aujourd'hui qu'il y a un an, a-

t-il été reconnu, mais rien ne prouve que les consommateurs paient trop cher. En réalité, Mme Plumptre estime que le bœuf n'est pas cher aux prix actuels. Les éleveurs vendent des bœufs de première qualité à 53 cents la livre alors qu'il leur en coûte 57 cents la livre pour les élever.

M. Gordon Burton, lui-même éleveur en Alberta, a laissé entendre que les consommateurs pourraient avoir à payer de plus pour le bœuf.

Aux Communes, M. Whelan a subi les foudres de l'Opposition, néo-démocrates et conservateurs l'accusant d'inefficacité.

"Je pense vraiment qu'il est temps de mettre un terme aux propos extravagants de ce ministre!" s'est exclamé le député conservateur Allan Lawrence.

Ce sont les déclarations faites par le mi-

Voir page 6 : Whelan

mini-loto

Vendredi
1er novembre '74

inter-loto

Tirage:
1er novembre 1974

TIRAGE 31-30	Séries émises — 90,000 chacune	1 ^e NO. COMPLET	3 5 7 5 2 0 9	GAGNE \$125,000.	1,039,589 billets vendus	3130 gagnants	\$706,600.00 en prix	Case postale 908, Place d'Armes Montréal 126, Qué. Tél: 873-5350-53
25274	possibilité de: 30 gagnants de \$5,000. 240 gagnants de \$500. 2430 gagnants de \$100.	10 BILLETS SE TERMINANT PAR	7 5 2 0 9	GAGNENT \$5,000.	4 4 7 1 8 3 8	GAGNE \$50,000.	3 ^e NO. COMPLET	4 0 0 6 3 5 5 GAGNE \$25,000.
5274		99 BILLETS SE TERMINANT PAR	5 2 0 9	GAGNENT \$1,000.	7 1 8 3 8	GAGNENT \$500.	12 BILLETS SE TERMINANT PAR	0 6 3 5 5 GAGNENT \$500.
274		943 BILLETS SE TERMINANT PAR	2 0 9	GAGNENT \$250.	9 4 0 BILLETS SE TERMINANT PAR	1 8 3 8 GAGNENT \$100.	98 BILLETS SE TERMINANT PAR	6 3 5 5 GAGNENT \$100.
						8 3 8 GAGNENT \$50.	92 BILLETS SE TERMINANT PAR	3 5 5 GAGNENT \$50.

La conférence de l'ONU à Vancouver

Vers la création d'un organisme international de l'habitat en 76

par Claude Lemelin

OTTAWA — Le ministre d'Etat aux Affaires urbaines, M. Barney Danson, a précisé hier que la conférence de l'ONU sur l'habitat qui aura lieu à Vancouver en 1976 devrait avoir un "résultat institutionnel" — la création, par exemple, d'un nouvel organisme international chargé de la coopération internationale en ce qui a trait à la gestion et au développement des établissements humains — ainsi qu'un "résultat financier", surtout au profit des pays en voie de développement.

"Il s'agira peut-être de décider l'établissement de nouvelles modalités de financement, ou de modifier les modalités existantes, dans le domaine des établissements humains, a précisé M. Danson. Ou encore, on pourrait décider de modifier les priorités des institutions de financement actuelles pour fournir une aide accrue dans le domaine des établissements humains."

Les prolongements institutionnels de la conférence de Vancouver, souligné le ministre fédéral, seront étroitement liés à ce qu'on y décidera en matière de programme: "peut-être décidera-t-on d'établir un programme permanent de projets témoins des Nations unies sur les établissements humains, a-t-il suggéré. Après tout, les pays riches devront doubler les espaces de logement, de travail et de ré-creation de leurs régions urbaines, au

La course au leadership des crédittistes est lancée

Par Pierre O'Neill

La course au leadership des crédittistes provinciaux est amorcée et le congrès des 9 et 10 novembre à Québec décidera la tenue d'un congrès à la direction d'ici 1976.

Le départ d'Yvon Dupuis de la scène politique et la mise en veilleuse du Parti présidentiel ont déclenché chez les militants crédittistes un regain de dynamisme et d'optimisme. Pour les leaders du Parti créditaire provincial, le congrès du prochain week-end à Québec marquera la fin d'un épisode malheureux, d'un mauvais

rêve et donnera le signal des retrouvailles.

Il se pourrait bien cependant que les attentes des plus sains esprits de ce parti soient à nouveau anéanties depuis. Ainsi, un nouvel affrontement Roy-Samson risquerait de susciter les mêmes tensions internes et peut-être une fois de plus le déchirement du parti. Il n'est pas certain que le congrès au leadership prévu pour mai ou octobre 1975 permette qu'il en soit autrement. C'est peut-être d'ailleurs ce qui inspire M. Fabien Roy à souhaiter que les crédittistes attendent

cours des 30 prochaines années; et les plus pauvres, quant à eux, devront aménager quatre fois plus d'établissements humains pendant la même période."

M. Danson s'adressait, à l'heure du dessert, au dîner qui rassemblait hier soir les participants à un colloque de deux jours d'organismes canadiens non-gouvernementaux visant à orienter la participation canadienne à "Habitat", une des suites de la conférence de Stockholm (1972) sur l'environnement humain, d'ailleurs proposée par le Canada, qui accueillera ainsi en 1976 les délégations de quelque 140 pays. Le ministre fédéral devait d'ailleurs s'expliquer comme suit sur l'objet de la conférence:

"Pendant les préparatifs de la conférence de Stockholm, il devint évident que les établissements humains étaient l'un des cinq ou six problèmes importants auxquels l'homme ferait face durant la dernière partie du siècle: après la guerre et la paix — mais sur le même pied que la population, l'alimentation, l'énergie, les limites des ressources, les océans et l'environnement naturel".

"La nécessité d'accorder une grande priorité à la question des établissements humains fut confirmée à la Conférence de Stockholm, puis approuvée à deux réunions de l'Assemblée générale de l'ONU, à deux réunions du nouveau conseil d'ad-

ministration du Programme des Nations Unies sur l'Environnement, et à des réunions de nombreux organismes internationaux et nationaux".

Que ressortira-t-il de la conférence de Vancouver, vraisemblablement? D'abord, a dit M. Danson, les gouvernements de la planète devraient y formuler et y adopter une série de recommandations d'action; ensuite, ils devraient y trouver l'occasion d'échanger des renseignements et de partager des expériences — notamment grâce au programme de démonstration audio-maquette-visuelle monté par les Etats participants — sur tous les problèmes des établissements humains, "depuis les tentatives faites par l'Europe de l'Ouest en vue d'utiliser les politiques pour gérer la croissance urbaine, jusqu'aux façons des autres pays d'aborder la question du logement pour un grand nombre d'habitants", a dit M. Danson, les recommandations de la conférence de Vancouver porteront d'abord sur l'action à entreprendre à l'échelle internationale, ensuite sur l'action "régionale" — comme par exemple, a cité le ministre, les "cas" de congestion urbaine en parallèle du corridor Québec-Windsor au Canada et des 23 villes américaines situées sur la bordure sud du bassin du Saint-Laurent — et enfin, les recommandations que chaque Etat devra envisager d'appli-

quer lui-même, dans sa propre juridiction.

"Les mesures internationales possibles sont toutefois très importantes, a soutenu M. Danson, et l'un des objectifs essentiels que nous devons atteindre dans les quelques mois à venir, c'est l'obtention d'un certain consensus au sujet des trois ou quatre actions internationales que nous, au Canada, aimerions voir adoptées à Vancouver".

Rappelons qu'en plus d'être l'hôte de la conférence de l'ONU sur l'habitat, le gouvernement canadien a décidé d'affecter \$100 millions au financement d'un Programme canadien d'innovation urbaine, afin de favoriser l'expérimentation de méthodes et de systèmes nouveaux et présumément plus efficaces de satisfaire aux besoins des hommes en collectivité. Certains des projets ainsi financés constitueront les "projets-témoins" du Canada lors de la conférence de Vancouver.

Rappelons aussi que le colloque des organismes non-gouvernementaux, qui se poursuit aujourd'hui à Ottawa, vise essentiellement à susciter une large participation des groupes canadiens intéressés à cette conférence. Le président du comité canadien d'organisation, le sénateur Sidney Buckwold, résumait d'ailleurs comme suit, hier matin, les objectifs de l'organisme qu'il dirige:

• faire connaître "Habitat-76" et stimuler au pays la discussion de ses grands thèmes;

• conseiller le ministre Danson en tout ce qui a trait à l'organisation de la participation canadienne à cette conférence;

• relayer au ministre toutes les suggestions faites pendant ces rondes de consultation qui pourraient améliorer les établissements humains canadiens.

A en juger par les travaux de la dizaine d'ateliers qui ont siégé hier au Centre des conférences d'Ottawa, ces suggestions foisonneront — et plusieurs sont plutôt radicales: étaisement des sols ou tout au moins régie de leur affectation sociale, réforme des organismes de réglementation comme la Commission des transports pour qu'ils se soucient vraiment des besoins des gens plutôt que de ceux des gros bonnets de l'industrie, planification de la croissance démographique des grandes villes comme Montréal, Toronto et Vancouver, généralisation à tout le pays de la "philosophie" juridique des peuples indiens du pays en ce qui a trait aux sols — l'accident étant alors mis sur l'usurfruit plutôt que sur la propriété, mesures radicales pour préserver et restaurer la vie des quartiers et les valeurs communautaires du voisinage, et le reste.

Et pourtant...

"Les problèmes urbains du Canada semblent insignifiants si on les compare aux calamités urbaines du reste du monde, a cru devoir rappeler hier soir le ministre Danson: Lagos, Nigeria, où la réserve d'eau potable sera épauisée d'ici quelques mois; Mexico, où 1,000 milles de routes sont sans revêtement et 3,000 personnes vivent dans des "villages" abandonnés, sans eau, ni égouts, ni électricité ou installations sanitaires, Calcutta, pour laquelle les spécialistes ne peuvent encore trouver des solutions même théoriques permettant d'assurer d'ici la fin du siècle la survie de sa population.

"Le Canada est favorisé en comparaison, mais en comparaison seulement, de conclure le ministre Danson; car nous devons relever un défi qui commence à mettre à l'épreuve la capacité d'action de chaque ordre de gouvernement, à savoir, la question de la croissance urbaine rapide et très déséquilibrée".

"Car si les prévisions actuelles sont justes, la population du Canada augmentera d'environ neuf millions entre 1971 et l'an 2,000... et (compte tenu des migrations) les villes canadiennes devront absorber environ douze millions et demi d'habitants pendant la même période".

C'est tout un programme! Rien d'étonnant, donc, que le Canada ait voulu accueillir "HABITAT" sur son territoire...

Brisebois dénonce la surenchère de Drapeau

Les promesses-logement de Jean Drapeau ne sont rien d'autre qu'une surenchère électorale pour masquer le fond du problème montréalais, qui tient tout entier dans la mauvaise administration des deniers publics.

Lors d'une conférence de presse tenue à la centrale de Démocratie-Montréal, parti constitué de 10 candidats au conseil, que dirige Jacques Brisebois, pour dénoncer l'engagement du Parti civique, une promesse de restaurer 100,000 logis au cours des 10 prochaines années, tandis que son adversaire, M. Jacques Couture, du Rassemblement des Citoyens de Montréal, venait tout juste d'en promettre 50,000 en cinq ans.

"Drapeau promet la même chose, en dix ans, parce que ça fait plus gros, et j'espère que les électeurs verront dans cette promesse un exemple parfait de surenchère électorale," dit M. Brisebois.

Le chapitre du logement, Démocratie-Montréal, rappelle le candidat, "a l'intention de faire tout son possible, en constituant par exemple une corporation pour garantir des prêts hypothécaires à ceux qui désirent restaurer leur maison dans les zones grises, grâce aux subventions partielles, qui ne couvrent aujourd'hui que le quart du cahier des charges".

Aussi M. Brisebois entend-il, une fois élu, faire nommer un vérificateur municipal à la manière de ceux qui, à Québec et à Ottawa, sont chargés de surveiller l'utilisation des fonds publics.

Dans le même but, M. Brisebois a l'intention de publier annuellement les "comptes publics" de Montréal, qui constituent une liste exhaustive des particuliers ou des entreprises qui ont bénéficié des contrats de l'administration municipale.

"Avec ces deux moyens-là, on pourra enfin faire échec au patronage. Et ne vous demandez pas pourquoi ces moyens n'existent pas aujourd'hui à l'hôtel de ville," dit M. Brisebois.

Dans le cas d'une restauration, explique M. Brisebois, l'évaluation immobilière serait aussitôt gelée de façon que la valeur améliorée ne se traduise pas par une augmentation automatique du loyer.

D'autre part, on a demandé à M. Brisebois ce qu'il adviendrait de son parti dans l'éventualité d'une victoire à la mairie. Appuyé par dix conseillers élus, ne se retrouverait-il pas en minorité à l'hôtel de ville?

Le candidat répond là-dessus que "M. Drapeau seul dirige le Parti civique, et que lui parti, on peut penser avec assurance qu'un bon nombre de conseillers du Parti civique voudront se joindre à nous de Démocratie-Montréal".



Les placeurs, ouvreuses, hôtesses, préposés aux vestiaires et aux guichets de la Place des Arts porteront, à compter du 5 novembre, un nouvel uniforme. Il s'agit d'un costume "modèle" élégant et classique, en flanelle beige éclairé d'un imprimé vif bleu, rouge et beige qui s'harmonise agréablement aux rouges, oranges, roses et magenta des diverses salles. L'ensemble a été dessiné par le couturier montréalais Gilles S. Gagné.

Saint-Léonard

Le PAM s'engage à nommer un gérant

C'est une sérieuse brochette de réformes auxquelles s'est engagé le Parti de l'Alliance Municipale, à Saint-Léonard, une municipalité qui attend toujours son gérant municipal, si l'on veut une idée de l'administration actuelle.

C'est d'ailleurs le premier engagement du programme électoral du PAM et de ses candidats, à la mairie M. Jean Girard, au conseil pour le quartier nord MM. André Chrétiens et Rémi Boyer, quartier centre Gérard Champoux et Raymond Langlois, quartier sud Marie-Thérèse Fontaine et Eduardo Fernandez.

Dans ses grandes lignes, le PAM propose un contrôle rigoureux des dépenses publiques en faisant échec au favoritisme, comme par exemple le dédoublement des honoraires professionnels, lorsqu'on confie à des cabinets de l'extérieur des travaux que les fonctionnaires de l'hôtel-de-ville pourraient accomplir eux-mêmes, une pratique fort en vogue à Saint-Léonard, si l'on en juge par les enquêtes effectuées dans cette municipalité.

On espère ainsi réduire à des proportions plus acceptables, le taux de la taxe pour les améliorations locales. Celle-ci, avant l'administration DiZazzo, variait de \$2 à \$2.25 le pied linéaire. Elle a maintenant atteint \$3.

Budget réaliste, création de commissions dont seront responsables les conseillers eux-mêmes et autorisation au maire et au greffier seulement de se rendre à l'étranger pour la signature d'un emprunt municipal. En mars dernier, affirme le PAM, MM. DiZazzo, Iadeluca, Bouchard et Boivin s'étaient rendus en Suisse pour négocier un emprunt de \$2.8 millions.

Côté loisirs, le PAM entend accroître et diversifier l'inventaire de la bibliothèque municipale en dotant celle-ci d'ateliers cinématographiques, de programmes audiovisuels, etc., pour lesquels on peut solliciter la collaboration des Affaires culturelles.

Côté sports, l'aréna servira d'abord aux citoyens de Saint-Léonard, et le patinoire libre sera encouragé sans pour autant compromettre le hockey.

Côté parcs, on achètera de la commission scolaire celui qui longe la rue Malouin, dans le quartier centre, et un autre, près l'école Georges-Etienne Cartier, dans le quartier sud, cependant qu'on amorcera des négociations pour

l'acquisition au prix coûtant du parc Simon.

Pour l'urbanisme, la commission qui en est chargée siégera dorénavant à l'hôtel-de-ville, et ce sera une véritable commission qui soumettra ses recommandations au conseil après avoir examiné les problèmes d'urbanisme avec les spécialistes de la ville elle-même. Tout le service sera réorganisé.

D'autre part, le PAM tentera de récupérer des Consultants Métropolitains les honoraires de \$31,000 qui leur furent payés en double, affirme le programme, pour la construction de l'aréna Hébert.

Le PAM entreprendra aussi une étude complète du problème du stationnement et de l'enlèvement de la neige, et s'engagera, de plus, à ce que Saint-Léonard soit véritablement présente aux assemblées de la Communauté urbaine de Montréal dont elle fait partie.

LE NUMÉRO LITTÉRAIRE D'AUTOMNE DU DEVOIR SERA PUBLIÉ SAMEDI PROCHAIN, LE 9 NOVEMBRE

Le décès subit de M. Gérard Laurendeau, publicitaire responsable du numéro, nous a obligés de le reporter à cette date.

Nous prions les annonceurs qui auraient pu être oubliés de bien vouloir prendre contact avec notre département de publicité dans les plus brefs délais.

Un octobre froid

QUEBEC (Le Devoir) — La région de Québec vient de connaître son mois d'octobre le plus froid depuis au moins 32 ans.

Selon le relevé mensuel de la station météorologique de Sainte-Foy, la température moyenne en octobre a été de 38 degrés, soit 6 degrés, au-dessous de la moyenne enregistrée depuis l'ouverture de cette station, en 1942.

Par ailleurs, la précipitation a été supérieure à la moyenne. Il est tombé 3.50 pouces de pluie sur la région de Québec en octobre comparativement à une moyenne de 3.08 pour les 32 dernières années.

En dépit du temps froid, il n'y a pas eu de chute de neige "mesurable".

Accord à Air Canada

La société Air Canada et ses quelque 1500 pilotes, membres de l'Association canadienne des pilotes de ligne, ont annoncé hier qu'ils s'étaient mis d'accord en principe, sur les principaux éléments d'une nouvelle convention collective de travail et que la grève pourrait ainsi être évitée.

L'expulsion des Haïtiens se poursuivra inexorablement

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral, malgré tous les appels "à des mesures humanitaires", ne reviendra pas sur sa décision d'expulser ceux des 828 Haïtiens dont la requête aura été rejetée par la Commission d'Appel de l'Immigration.

C'est au début de la semaine prochaine que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, doit faire parvenir sa réponse aux porte-parole du groupe venu le rencontrer à Ottawa le 24 octobre.

Le ministre avait demandé une dizaine de jours pour étudier la requête des Haïtiens qui ne tiennent pas du tout à retourner au pays de Jean-Claude Duvalier par crainte de représailles.

Un informateur du ministère a clairement laissé entendre, hier, que M. Andras et le cabinet opposeraient un refus aux ressortissants Haïtiens dont l'exode se poursuivra inexorablement à mesure que la commission d'appel de l'immigration aura rendu une décision défavorable à ceux des 828 Haïtiens qui font l'objet de délibérations.

Depuis que le comité anti-expulsion haïtien a décidé de saisir l'opinion publique de la cause de ces ressortissants, plusieurs déclarations ont été faites tant par des représentants des gouvernements du Canada et de Haïti que par les sympathisants des Haïtiens et la Ligue des Droits de l'homme.

Ces derniers jours, les Haïtiens ont

indiqué leur intention de porter leur cause devant l'assemblée générale des Nations unies mais le ministère de l'Immigration ne semble pas s'en émouvoir pour autant.

Un porte-parole a expliqué que la définition de "réfugié politique" que le Canada a adoptée dans sa loi a été empruntée à celle de la déclaration de l'ONU en 1969.

On ne sait pas encore si M. Andras fera une déclaration à la Chambre des communes à ce sujet ou s'il se limitera à faire parvenir simplement sa réponse aux intéressés.

Depuis une dizaine de jours, M. Andras est interpellé presque quotidiennement par l'Opposition aux Communes sur le sort réservé à ce groupe de Haïti.

Le député créditiste de Rimouski, M. Eudore Allard, a eu beau utiliser des arguments "d'humanité" et du fait qu'il s'agit de personnes de langue française, M. Andras est demeuré inflexible dans son attitude, se limitant à signifier que la loi canadienne s'applique pour tout le monde et que ceux qui l'enfreignent doivent en assumer la responsabilité.

La semaine précédente, le ministre avait indiqué que le gouvernement, dans l'établissement de nouvelles normes pour l'immigration, continuerait "à faire preuve de compassion à l'endroit des personnes persécutées ou fuyant un régime politique" et accorderait une atten-

tention spéciale aux nouveaux immigrants de langue française, grandement diminuée depuis quelques années au Canada.

Les représentants des Haïtiens ont reproché au ministre de l'Immigration de faire uniquement "du juridisme" sans s'occuper de l'aspect humanitaire des Haïtiens qui, selon eux, pourraient subir les pires affres s'ils retournaient dans leur pays.

De plus, le ministère refuse toujours de reconnaître le statut de réfugiés politiques que se donnent les Haïtiens pour justifier leur requête.

De fait, souligne-t-on au ministère, seulement 28 immigrants de Haïti ont officiellement demandé le statut de réfugié politique au Canada.

Il apparaît ainsi que les 828 Haïtiens devront dorénavant se plier aux décisions de la commission d'appel de l'immigration, un organisme indépendant.

\$500 à tout acheteur d'une maison neuve à coût modéré

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a tenu, hier, à confirmer l'une de ses promesses électorales, assurant la population qu'il versera une subvention de \$500 aux personnes achetant pour la première fois une maison neuve à coût modéré, et ce pour une période d'un an, commençant le 1er novembre 1974.

Le ministre d'Etat aux Affaires urbaines, M. Barnett Danson, a en effet annoncé à la Chambre des communes l'intention du gouvernement de présenter sous peu un projet de loi à cet égard, qui permettra des son adoption le paiement rétroactif de la subvention par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Faisant remarquer que l'aide fédérale ne s'appliquerait pas aux maisons à prix élevé ni aux édifices non résidentiels, le ministre a défini les logements à coût modéré comme étant ceux qui sont admissibles à une hypothèque à versement initial peu élevé en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Le prix maximum pour les maisons admissibles à l'aide fédérale est ainsi fixé à \$31,500 pour l'ensemble du pays, compte tenu toutefois de certains ajustements régionaux.

A Toronto et Vancouver, par exemple, la limite est fixée à \$44,915, à Ottawa, à \$41,580, sur la Côte-Nord, à \$38,247, et à Hull, à \$34,914.

M. Danson a fait remarquer en outre que les spéculateurs ne pourront pas profiter de la subvention, puisqu'elle ne sera destinée qu'aux nouveaux propriétaires.

qui ont effectivement occupé une maison neuve, qui doit être également leur résidence principale.

Le gouvernement prévoit débourser quelque \$2 millions en 1974 et quelque \$28 millions en 1975 dans le cadre de ce programme.

Quoique l'opposition ait harcelé le gouvernement de façon constante depuis l'ouverture de la session pour qu'il donne suite à sa promesse électorale, l'initiative du ministre n'a pas provoqué l'enthousiasme.

Voir page 6 : Acheteur

Le PC annule son assemblée

Le Parti civique, à la demande des autorités policières, a décidé d'annuler l'assemblée publique au cours de laquelle le maire Jean Drapeau devait prendre la parole, hier soir, en raison des circonstances qui prévalent actuellement à Montréal.

Ces circonstances sont de toute évidence l'arrêt de travail des 2,400 pompiers de Montréal. Il semble qu'on ait craint que les sapeurs montréalais n'aliénaient saper le bon déroulement de cette assemblée électoral. Elle devait avoir lieu au Saint-Lukes' United Church, 3480, boulevard Décarie, à l'intention des districts électoraux de Snowdon, Côte-des-neiges Notre-Dame-de-Grâce. Le discours de M. Drapeau, en anglais, devait être diffusé sur les ondes d'une station radiophonique anglophone.

Entraînement complet à

L'AUTO-CONTROLE DES RADIATIONS HUMAINES

(Flair et push) (Biofeedback naturel)

Applications : Extension longévité
Efficience en affaires
Contrôle du stress
Auto-guérison
en studio ou / et à domicile

Studio Cyberel Alpha
4160, rue St-Denis,
M. Agin 845-3143 les mardi, mercredi, jeudi
845-5544 de 10 a.m. à 6 p.m.

Conférence Publique

LANZA DEL VASTO "Le Destin de l'Occident"

Lundi 4 Novembre à 20h.00
1110, rue Mansfield (Cathédrale de Montréal)

Entrée libre

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

NOMINATION DU RECTEUR

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur désire obtenir des avis tant de la communauté universitaire que de l'extérieur. A cette fin, il entend recueillir des propositions de noms et procéder à des auditions.

PROPOSITIONS DE NOMS

Toute personne ou tout organisme qui voudrait proposer un ou des noms de personnes aptes à occuper la charge de recteur de l'Université de Montréal peut faire parvenir, avant le 22 novembre 1974, ses suggestions par écrit au Comité.

AUDITIONS

Tout individu ou organisme qui voudrait se faire entendre au sujet de la nomination du recteur pourra rencontrer le Comité entre les 9 et 19 décembre 1974 en prenant rendez-vous par téléphone.

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur

Immeuble principal, bureau E-608
Université de Montréal
Case postale 6128, Montréal
Tél.: 343-7531

À LA SALLE À MANGER DU MOTEL BERTRAND SOUPER CHANTANT DE 19H À 22H samedis & dimanches

En Vedette:
Denyse Parent
Jean-Pierre Corbeil
René Tremblay
Thérèse Guérard
Guy Huard

au piano Pierre Martineau

**CUISINE FRANÇAISE
ET FRUITS DE MER**

Sur semaine:
Salle de réception
Dîners d'hommes d'affaires
Salle de réunion pour compagnie
Pour Réservation:

(1) 743-7951
13325 boul. Marie-Victorin
Tracy, P. Qué.
Rte 3 est



Mario BARONE
Aidez-moi à briser la clique
du Watergate Saint-Léonard.
Pour un administrateur honnête,
juste et compétent, dimanche
le 3 novembre, dans le
quartier sud, siège no 6 au
poste de conseiller municipal.

VOTEZ
BARONE Mario X

5970 est, JEAN-TALON
253-2251
Cette annonce a été payée et retenue
par M. Maciocia, agent officiel.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHITECTURE DE MONTRÉAL

Afin d'honorer un effort individuel ou collectif contribuant à la bonne qualité de l'environnement, la Société d'architecture de Montréal a décidé de créer un prix annuel.

Sont éligibles, tous les édifices ou groupes d'édifices montréalais, anciens ou nouveaux, dont les qualités architecturales, la valeur historique ou autre ont été mis en valeur de telle sorte qu'ils contribuent désor mais à rehausser la qualité de l'environnement.

Envoyez toute suggestion, accompagnée si possible des raisons qui vous auront fait choisir tel ou tel candidat au prix, avant le 12 novembre, à l'adresse suivante:

Prix 1974, Société d'architecture de Montréal
1825 ouest, boul. Dorchester
Montréal

Le conseil de la Société d'architecture de Montréal analysera toutes les suggestions. Son choix sera rendu du public le 25 novembre, date du lancement du livre "Découvrir Montréal", écrit par les membres de la Société d'architecture de Montréal. Divers livres sur Montréal seront distribués par tirage au sort aux auteurs des suggestions les plus intéressantes.

TRANSPORT SKI DE FOND PAR AUTOBUS

12 à 18 voyages pendant la saison.

- Chalet, foyer, bar-restaurant, chambres confortables;
 - Leçons de ski GRATUITES, pistes GRATUITES;
 - Escompte sur l'équipement — LOCATION d'équipements: \$4.00 par jour;
 - Conditions de ski surveillées;
 - Service de renseignements — 24 HEURES;
 - Cliniques de ski à Montréal.
- APPELEZ: SIMON, 484-1233**
"Package deal" pour les automobilistes.

**Club Pistes et Soleil
du Québec**

éditorial

La Charte des droits et sa Commission

Le projet de "loi sur les droits et libertés de la personne" présenté par le ministre Jérôme Choquette a été accueilli avec un enthousiasme mitigé par ceux qui s'intéressent activement à la défense et à la promotion des droits de l'homme. Malgré leurs limites, et toutes ne sont pas irréparables, la charte et la Commission des droits de la personne que propose le ministre de la Justice n'en revêtent pas moins une importance considérable. L'expérience récente enseigne — telle cette incroyable déclaration du ministre Jean Bievneue soulignant avec l'immigration des Haïtiens la question d'une société "multiraciale" au Québec — que ce n'est pas seulement en temps de crise que les droits de l'homme sont bafoués (ainsi qu'on l'a constaté en octobre 1970) mais aussi en période "tranquille".

On a déjà signalé que le projet de loi 50 est clair et généralement bien fait, contrairement à d'autres législations émanant du ministère de la Justice, et malgré les lacunes qu'on a commencé d'y découvrir, il faut souhaiter qu'aucun incident parlementaire ou politique ne vienne entraver son adoption par l'Assemblée nationale. Le préjugé favorable dont jouit le projet Choquette ne doit pas empêcher cependant qu'il soit soumis à un examen sérieux et le moins partisan possible. Toutes ses imperfections ne peuvent être corrigées du premier coup; le projet prévoit justement que la Commission enrichira la charte de son expérience. Mais des amendements importants devraient pouvoir être inscrits dans le bill 50 dès ses premières lectures.

Tout en manifestant sa satisfaction à l'endroit de la décision de M. Choquette et du contenu général du projet qu'il parraine, la Ligue des droits de l'homme déplore qu'il ne s'agisse pas d'une loi "fondamentale" qui aurait autorité ou priorité sur les autres volontés du législateur.

Rencontrant le même obstacle, la Déclaration canadienne des droits avait tenté de contourner la difficulté en présumant que certains droits de l'homme et libertés fondamentales avaient "toujours existé" au pays, que les lois antérieures devaient s'y plier, que les lois nouvelles y seraient également subordonnées à moins d'une volonté expresse du législateur au contraire. Le bill Diefenbaker a prévu en outre que les projets de lois et de règlements fédéraux doivent être filtrés par le ministre de la Justice, qui doit en signaler aux Communes toute incompatibilité avec la Déclaration. Malgré ces dispositions, la Déclaration n'a guère changé la situation au Canada, et c'est avec raison que le gouvernement Trudeau s'est acharné à inscrire dans la constitution même, non dans les seuls statuts, ces libertés qu'on ne veut laisser à l'arbitraire ni des députés ni des citoyens.

La même limite sérieuse se pose dans le cas du bill Choquette. Il est douteux que les légis-

tes du ministère ou de la Ligue puissent échapper à cette contrainte. En revanche, même si la charte des droits et libertés ne jouit pas d'une position dominante à l'égard des autres lois, il est possible d'en agrandir la portée et d'ajouter à ses moyens. En matière de droits de l'homme, ce n'est pas d'abord les chartes et les constitutions écrites qui comptent — tous les Etats tortionnaires sont pleins de beaux principes — mais les mécanismes concrets d'action et de protection mis à la disposition des personnes et des groupes. Un grand progrès est ici possible.

Le projet Choquette refond dans une même charte plusieurs dispositions éparses de la législation québécoise. Il y ajoute la plupart des articles qu'en 1966 un groupe de travail de l'Office de révision du code civil avait proposés et que l'Office avait soumis au gouvernement. Outre les professeurs Scott et LeDain, ce groupe comptait M. Jean Beetz, aujourd'hui juge de la Cour suprême et M. Jacques-Yvan Morin, maintenant chef de l'Opposition. Il proposait de généraliser l'obligation qui est faite au conducteur de porter secours à la victime en cas d'accident, ce qui a été inscrit à l'article 2 du projet. On ne retrouve pas dans le bill 50, sauf erreur, l'article proposant que "tout être humain possède la personnalité juridique" et que "citoyen ou étranger, il a pleine jouissance des droits civils, sous réserve des dispositions expresses de la loi". On n'a pas non plus retenu l'article d'après lequel "nul ne peut renoncer à la jouissance de ses droits civils et de ses libertés fondamentales". Pourquoi?

Le projet Choquette par contre introduit, dans un contexte malheureusement trop restrictif (la seule discrimination), la notion importante de "groupe de personnes". Les tribunaux ne reconnaissent que les personnes physiques et les personnes morales dûment enregistrées. C'est ainsi que les propriétaires de Hull dont le promoteur Dasken voulait ravager le quartier auraient perdu leur cause si un propriétaire en particulier ne s'était également porté demandeur. Il y a là un purisme qui est peu compatible avec la complexité de la vie sociale actuelle. Le bill 50 introduit à cet égard une innovation intéressante.

Dans la charte qu'elle avait soumise aux citoyens et au gouvernement, la Ligue des droits de l'homme avait incorporé au chapitre des droits politiques des dispositions intéressantes en soi et plus particulièrement pertinentes pour le Québec. Malheureusement, le bill Choquette est court à ce chapitre et ne compte que deux articles: le droit de pétition et le droit de voter et d'être candidat. S'inspirant de la législation allemande d'après-guerre, la Ligue proposait l'article suivant: "Les partis politiques concourent à la promotion de la volonté du peuple. Leur création est libre. Leur organisation intérieure doit être

conforme aux principes démocratiques. Ils doivent rendre compte publiquement de leurs ressources". Une telle disposition aurait empêché Montréal de tomber sous la férule d'un homme et d'un parti fermé. Elle serait de nature à libérer plusieurs autres villes!

Enfin, in cauda venenum, le dernier article du bill 50 laisse beaucoup trop de discréption au gouvernement qui pourra mettre en vigueur, quand bon lui semble, les dispositions de son choix!

Mieux vaut un tiens que cent tu l'auras. Ce ne sont pas d'abord les droits et libertés qui manquent dans ce pays héritier du droit britannique, mais le pouvoir d'en exiger le respect par les individus, les tribunaux et l'Etat. Les droits de l'homme, c'est comme la démocratie, on a plus de chance d'en bénéficier quand on est riche et instruit que quand on est simple "citoyen". Le ministre Choquette a créé à cet égard des institutions nouvelles, louables et louées, mais dont la preuve n'est pas encore faite qu'on s'en prévaudra largement, les gens les plus mal pris étant souvent les plus ignorants de leurs droits ou des nouveaux moyens mis à leur disposition.

La ligue trouve avec raison que la Commission indépendante que propose M. Choquette ne devrait pas être limitée à la lutte contre la discrimination mais pouvoir s'attaquer aux autres violations des libertés fondamentales. Mais s'il fallait choisir entre de plus grands pouvoirs à cet égard et des moyens plus forts et plus variés de promouvoir les droits de l'homme, c'est encore à l'information, à l'éducation, et à la recherche que la Commission devrait accorder la priorité. Les droits de l'homme doivent cesser d'être un luxe de notables. Ce n'est pas d'abord un nouvel appendice qu'il faut ajouter à la galerie déjà trop imposante et trop compliquée des tribunaux et commissions, mais un nouvel esprit, un regard d'équité qu'il faut répandre dans tout l'appareil de la justice et de l'Etat autant que parmi les citoyens.

Mais le pouvoir établi reste le pouvoir établi, et il serait malheureux que la Charte et la Commission qui doit veiller à son application soient une cause de relâchement de la part des citoyens et général et de la Ligue en particulier. La Commission n'a pas encore vu le jour que déjà le gouvernement veut la soustraire aux griefs des citoyens à son égard, suivant en cela la détestable habitude qu'ont les organismes administratifs de tenter d'échapper aux revendications des citoyens et au contrôle des tribunaux! Entre les droits de l'homme et les droits de l'Etat, le bill Choquette n'a pas encore complètement fait son choix. Un débat libre à l'Assemblée nationale devrait permettre d'aller plus loin.

Jean-Claude LECLERC

Montréal sans pompiers

par CLAUDE RYAN

Dans la situation dangereuse qui frappe Montréal en raison de l'arrêt de travail des pompiers, il faut éviter d'établir un lien trop facile entre le conflit lui-même et l'élection du 10 novembre prochain. Les adversaires du maire Drapeau seront tentés d'invoquer la grève des pompiers contre lui, y trouvant l'aboutissement logique de sa politique administrative. Ceux qui voient ces choses sans partisannerie se souviendront au contraire que, dans

tout litige, il y a au moins deux versions et que, même si dans ce cas précis, le maire avait (or, il en a...) des torts, ce ne saurait être une raison suffisante pour condamner toute son administration.

Le litige remonte à la sentence rendue en juillet dernier par un conseil d'arbitrage que présidait Me Jean-Paul Lalancette. Le conseil, dans sa décision, assumait une responsabilité plutôt inusitée, établissant de sa pro-

pre autorité à deux ans la durée de la convention. Il arrêtait de plus, pour la seconde année du contrat, soit l'année 1974, une augmentation de 4,3% qui portait le salaire du pompier de 1^{re} classe à \$12,000 par an.

Le salaire de \$12,000 n'est pas minable. Il situe les pompiers de Montréal dans une échelle de revenus où l'on trouve au maximum 12% de tous les salariés du pays: et ce, sans tenir compte des revenus d'appoint qui sont plus facilement accessibles au pompier en raison de son très particulier de travail. Mais l'augmentation de 4,3% décrétée par le conseil d'arbitrage était nettement insuffisante.

Le plus simple eût donc été que la ville de Montréal accepte de rouvrir cette partie du contrat collectif afin de l'ajuster aux nouvelles réalités créées par l'inflation. C'est ce qu'il a fallu faire à la CTCUM, à la suite d'une grève coûteuse qui a duré plus de six semaines. C'est également ce qu'il convenait de faire dans le cas des pompiers. Par quel mystérieux cheminement intellectuel M. Drapeau et ses collègues se sont-ils obstinés jusqu'à maintenant à refuser de reconnaître ce qu'il devait évidemment? Seul M. Drapeau pourra l'expliquer. On s'explique néanmoins qu'après trois mois de vaine attente, les pompiers soient devenus exaspérés et aient décidé d'en finir. Il ne saurait être question d'apprécier leur geste, qui fait peser de réelles dangers sur la ville. Mais une déplorable escalade de la frustration l'avait cependant rendu prévisible, voire inévitable.

Le plus simple eût donc été que la ville de Montréal accepte de rouvrir cette partie du contrat collectif afin de l'ajuster aux nouvelles réalités créées par l'inflation. C'est ce qu'il a fallu faire à la CTCUM, à la suite d'une grève coûteuse qui a duré plus de six semaines. C'est également ce qu'il convenait de faire dans le cas des pompiers. Par quel mystérieux cheminement intellectuel M. Drapeau et ses collègues se sont-ils obstinés jusqu'à maintenant à refuser de reconnaître ce qu'il devait évidemment? Seul M. Drapeau pourra l'expliquer. On s'explique néanmoins qu'après trois mois de vaine attente, les pompiers soient devenus exaspérés et aient décidé d'en finir. Il ne saurait être question d'apprécier leur geste, qui fait peser de réelles dangers sur la ville. Mais une déplorable escalade de la frustration l'avait cependant rendu prévisible, voire inévitable.

Le guerre lasse, M. Drapeau, qui n'avait point parlé depuis des mois, affirme-t-on, à des représentants des pompiers, a enfin consenti hier après-midi à rencontrer les dirigeants de leur association afin, suivant ses propres termes, d'établir "une définition exacte du problème". Que cet homme d'habitude vif comme l'éclair ait mis autant de temps à se rendre compte

que le problème n'avait pas encore été perçu clairement, voilà qui étonne chez lui. On ose néanmoins croire que, les pressions de Québec aidant, M. Drapeau et ses conseillers, une fois entrés dans le dossier, ne tarderont pas à conclure honnêtement que l'ajustement revendiqué par les pompiers en grève n'a rien d'extravagant des que l'on accepte de sortir des ornements de la stricte légalité où M. Drapeau s'est enfermé jusqu'à ce jour. On souhaite aussi que le problème se règle par la volonté des parties plutôt que par une intervention officielle du gouvernement.

On prévenait enfin l'opinion hier après-midi que le Conseil de sécurité sera invité dès le début de la semaine à adopter comme en octobre 1971 un règlement conférant au chef des pompiers de Montréal toute autorité sur les services de pompiers des villes reliées à la CUM aussi longtemps que durera la période d'urgence créée par la grève des pompiers de Montréal. C'est là, dans les circonstances, un recours dont l'on se rejouit qu'il soit disponible sous l'empire de la loi de la CUM. N'en déplaise à certains porte-parole des pompiers de Montréal qui ont menacé de faire obstacle à un tel recours en situation d'urgence, il ne faudra pas hésiter à le mettre en oeuvre si des cas graves surgissent.

Les villes de banlieue devront toutefois veiller à ce qu'on ne leur refasse point, à l'occasion de ce conflit, le coup de l'unification qui suivit en 1969 la grève des policiers de Montréal. A supposer que l'unification des services de pompiers, contrairement aux indications dont l'on disposait jusqu'à ces derniers temps, soit souhaitable il ne faudrait surtout pas qu'elle se fasse sur le dos de tout le monde à la faveur d'une situation comme celle qui prévaut actuellement. Il faudra plutôt qu'elle vienne dans un contexte moins tendu, alors que sera davantage possible un examen objectif et impartial de toutes les pièces du dossier.

propos d'actualité

Zachée, c'est le nom d'un exploitateur. A Jéricho, il a vendu ses services aux occupants romains et il fait fortune en les aidant à prélever leurs taxes. Il s'est rangé résolument du côté du pouvoir politique et économique. C'est un "réaliste": à ses yeux, faire de l'argent à même le statu quo est plus important que courir des risques pour libérer un peuple.

Ce jour-là, le peuple justement manifestait un peu plus bruyamment que d'habitude son désir de justice et sa soif de libération: Jésus passait par Jéricho. Pour Zachée, c'est un spectacle à ne pas manquer. Bien au-dessus de la bousculade, du haut de son syncrone, il veut voir comment les pauvres se font des messies et se trouvent des prophètes.

Mais, à sa grande surprise, Jésus l'interpelle. Zachée se sent mal à l'aise de voir ainsi l'attention de chacun attirée sur lui. Pis encore, Jésus lui ordonne de descendre de son poste d'observation et de le faire tout de suite parce que le temps presse.

"Zachée! Descends! Vite!" (Luc 19,5). La méthode ne doit pas être mauvaise puisqu'il est dit tout de suite: "Vite il descendit et le reçut avec joie". De fait, elle constitue un modèle pour le service chrétien dans le monde.

Si le chrétien veut être utile à ses frères, il ne peut pas se contenter de prêcher de belles généralités sur la justice et la libération. Il doit nommer les conflits, identifier les problèmes, appeler les choses par leurs noms, secouer des consciences en les interpellant. On ne témoigne pas de l'Évangile en laissant tout simplement deviner à qui il s'adresse et à quoi il s'applique. Quand des profiteurs, des inconscients ou des mous laissent subsis-

"C'est un des avantages du fédéralisme que dans un pays immense comme le nôtre on peut s'aider les uns les autres. Certes l'Alberta et les provinces de l'Ouest n'aiment pas beaucoup ça, mais on leur rappelle que dans les mauvaises années, les années '30, par exemple, ces provinces faisaient banqueroute. C'est le reste du pays qui les a tirées d'affaire. Jusqu'à il y a un an, le pétrole d'outre-mer était moins cher que celui de l'Alberta. C'est le gouvernement canadien qui a obligé les marchés de l'Ontario et du Manitoba à s'ouvrir au pétrole de l'Alberta. L'industrie du pétrole

n'aurait pu se développer si le gouvernement canadien n'avait pas garanti ses marchés par ce qu'il est convenu d'appeler la ligne de l'Outaouais: tout ce qui était à l'ouest de ce fleuve devait acheter son pétrole au Canada. A cette époque, le Québec et les provinces maritimes pouvaient acheter le pétrole au Proche-Orient beaucoup moins cher."

Pierre-Elliott Trudeau,
Entretien avec Le Monde,
21 octobre 1974.

Le Monde,
20-21 octobre 1974.

Grève des pompiers



— OK, Robert ! J'm'en occupe !

lettres au DEVOIR

L'histoire nationale dans les cégeps et les écoles secondaires

M. François Cloutier,
ministre de l'Éducation.

A l'occasion de son congrès annuel, tenu à Québec les 25 et 26 octobre 1974, l'Institut d'histoire de l'Amérique française, en collaboration avec la Société des professeurs d'histoire du Québec, a consacré une séance de ses travaux à la question de l'enseignement de l'histoire aux niveaux secondaire et collégial.

Les assemblées qui réunissaient environ deux cents membres nous a demandé de transmettre au ministre de l'Éducation et aux média les deux propositions suivantes qui ont été votées à l'unanimité moins trois voix:

1. Enseignement secondaire:

Attendu que l'école secondaire a pour responsabilité première de former des hommes autonomes et consciens, capables de participer pleinement à la vie de leur société;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire forme un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

Attendu que l'enseignement de l'histoire joue un rôle irremplaçable pour assurer cette responsabilité;

des idées**des événements****des hommes****LE DOSSIER HAÏTIEN****Témoignage pour ceux qui ne parlent pas**

par KARL LÉVÈQUE, s.j.

L'émigration haïtienne au Canada est la première à s'étonner de voir le problème haïtien — son problème? — à la une dans les journaux, discuté à la radio et à la télévision, débattu aux deux Parlements. De partout, en effet, des solidarités se dessinent, mais aussi des complicités sont dévoilées.

Et pourtant, il y a plus dans cette affaire que le combat singulier des "deux conseils". Le problème est plus large que le drame des 1500 qui sont menacés de déportation. Un trop grand silence, à mon avis, entoure encore ce débat.

Où sont tous les témoins de la répression? Tous ceux dont les parents ont disparu? Pierre Nadeau n'avait pas en tête les noms que lui réclamaient le conseil haïtien. Mais, nous, nous avons des listes, des listes très longues encore qu'incomplètes. Nous avons les chiffres de la Commission de Genève qui parle de plus de 35 000 victimes pour les 17 ans de dictature. Et nous avons tous cette mémoire douloureuse de parents, d'amis, dont aucun manuel d'histoire d'Haïti ne mentionnera les noms puisqu'ils ne sont pas morts glorieusement les armes à la main, mais ont pourri au Fort-Dimanche parfois sans même savoir qu'ils défendaient une cause: erreur de nom, erreur tout court, arbitraire sans précédent.

Se taisent aussi ceux qui en 1964, ou tout récemment en 1974, ont goûté en Haïti de la prison, de la torture, en ont échappé, sont au Québec et qui maintenant nous lisent. Ils ne parlent pas, car ils ont tourné la page sur ce pays de cauchemar. Ils ne veulent plus d'enfuis. Ils ne prennent pas le risque d'en créer à leurs parents qui sont encore là-bas.

Et ce n'est pas seulement la répression passée ou lointaine qui les cloie au silence, mais la situation de privilège qui est maintenant le leur. Car, le Canada avait eu besoin de leur compétence de médecin, de professeur, de comptable. Et la différence de traitement qui leur a été faite, en raison des quelques onces de matière grise dont ils sont si fiers mais qui ont coûté des milliers de dollars au peuple haïtien, aux paysans payeurs de taxes (dans ce pays où l'Université est gratuite mais réservée aux fils de privilégiés) les rend douteusement silencieux, peu solidaires en tout cas de la récente émigration haïtienne, "simple et vile main-d'œuvre" drainée vers les grands centres métropolitains par les mécanismes d'une économie désormais mondiale.

Où sont pour témoigner les missionnaires québécois? Pourquoi ne viennent-ils pas confesser hautement que leur grande mission éducative en Haïti s'est avérée un échec monumental dans la mesure où les cadres qu'ils ont formés se sont tous, les uns après les autres expatriés? Est-ce bien pour Haïti qu'ils ont tant travaillé ou pour le Québec où vivent actuellement leurs anciens élèves? Et qu'est-ce qui a ainsi perverti et contrarié la générosité de l'élan missionnaire qui les avait portés à aller là-bas "faire du bien"? Pourquoi n'osent-ils pas

prendre la parole et expliquer au ministre Andras et aux juges de la Cour d'Appel ce que sont les "exiles économiques"? Ah! Je sais qu'ils ne voudraient pas mettre en péril leurs "institutions" religieuses qu'ils sentent profondément inutiles et valables, mais qui leur permettent de perpétrer en Haïti des formes anachroniques d'apostolat ou de vie religieuse qui ne peuvent plus fleurer sur le sol même.

Pourquoi se taisent-elles aussi, les autorités diplomatiques canadiennes, de Port-au-Prince ou d'Ottawa? Pourquoi l'ambassade du Canada à P.-au-P. n'a-t-elle pas fait savoir au gouvernement haïtien que les agences de voyage devaient nécessairement référer leurs clients au Bureau canadien d'Immigration (...) qui se trouvait jusqu'à décembre 1973, à la Jamaïque) comme cela se fait pour les départs vers les États-Unis? Et si cela n'a pas été fait, pourquoi ne demande-t-elle pas aux autorités d'Ottawa de reconnaître que les Haïtiens qui sont rentrés au Canada avant le 15 août ne sont pas nécessairement des "non-immigrants de non bonne foi". Pourquoi l'ambassade du Canada ne met-elle pas au courant l'incurable M. Andras des démarches toutes récentes qu'elle a dû mener pour obtenir l'élargissement d'Haïtiens résidant à Montréal, qui manifestement n'étaient pas des communistes "à la tête d'une invasion", qui avaient été arrêtés à l'occasion d'une simple visite au pays natal?

Je n'appellerai pas à la barre des témoins les hommes d'affaires québécois qui réalisent avec la sueur de l'ouvrier haïtien (\$1.00 par jour) une plus-value exorbitante, un profit qui vaut l'or du Pérou. L'un d'entre eux me disait un jour, et sans ironie apparente, que c'était de M. Luckner Cambonne qu'il avait appris comment faire de l'argent. Ils jouent en Haïti les St-Bernard et portent l'aurore de développement puisqu'ils apportent, sinon toujours le capital, du moins "l'esprit du capitalisme". Ils sont eux aussi responsables de l'inflation galopante qu'on connaît en Haïti depuis deux ans (300%), et contribuent au développement du sous-développement. Les derniers rapports économiques décrivent Haïti comme le seul pays d'Amérique latine à connaître une régression économique.

Je le répète, il y a trop d'absents dans ce débat, trop de Ponce-Pilate dans ce poces. On se chicanne sur le nombre des condamnés à la déportation: 700, 1500. On discute de la définition exacte du réfugié politique. Mais le mort est là dans le placard et qui sent. Et tout le monde feint d'ignorer sa présence. On feint d'ignorer que chaque semaine, des paysans haïtiens, au comble du désespoir, s'embarquent sur des voiliers de fortune et vont échouer en pleine mer, dans la rade de Nassau... ou dans les prisons de Miami (où ils sont actuellement plus de 800). Et consuls, diplomates, ministres et juges, tous prêtres de la Loi, refusent de reconnaître là les "motifs de pitié", ou les "considérations d'ordre humanitaire" que l'art. 15 de la Loi sur l'Immigration prévoit pour justifier "l'octroi d'un redressement spécial".

Alors, moi, qui ai pourtant en Haïti père et mère que j'aime et à qui je ne voudrais point que par ma faute mal arrive, je sens qu'aujourd'hui je dois parler, en fonction même d'une responsabilité sacerdotale que j'assume librement à l'endroit de mes compatriotes émigrés. Je suis en effet responsable devant l'Archevêché de la Communauté Chrétienne des Haïtiens de Montréal. Or des allusions perfides ont été lancées à l'encontre de la Communauté Chrétienne des Haïtiens de Montréal par le Ministre de l'Information de Haïti, M. Pierre Gousse, et par le consul d'Haïti, M. Pierre Chavennet. Nous serions, à ce qu'ils disent, des communistes, des politiciens essentiellement préoccupés d'agiter l'opposition contre le gouvernement des Duvalier.

Vus de l'extérieur, ces "confits" du Devoir pourraient s'expliquer de deux façons. Premièrement, les journalistes sont impatients devant tout "chef", fut-il le plus éclairé. Cette optique fait partie des moeurs de notre temps où toute célébrité d'une œuvre autour d'un homme n'est pas facilement acceptée. Pourtant, ce fut la grande marque de commerce du Devoir depuis Henri Bourassa. Ce genre de journalistes "impitaires" existent sans doute au Devoir. Par conséquent, cette remise en question du rôle et de la personnalité de M. Ryan au sein d'une organisa-

tion Mon Pays, elle nous avait demandé, comme à tous les bureaux du genre, que nous lui passions nos listes d'adresses pour que la régularisation se fasse sans même que les personnes aient à se présenter. Ce que nous avions refusé de faire, en raison du principe que nous étions au service des Haïtiens et non point des fonctionnaires de l'Immigration. Et actuellement l'offensive de la GRC contre deux collaboratrices de Paul Déjean. Le Bureau de l'Immigration sait très bien que notre bureau (comme tous les services aux immigrants) est au service de tous les compatriotes et que nous ne fermons pas la porte à des "illégaux". C'est à cause de cela que nous avons encouragé, aidé plus de 2000 personnes à sortir d'une situation illégale et à régulariser leur statut. L'immigration le sait à tel point que lors de l'Opé-

ration Mon Pays, elle nous avait demandé, comme à tous les bureaux du genre, que nous lui passions nos listes d'adresses pour que la régularisation se fasse sans même que les personnes aient à se présenter. Ce que nous avions refusé de faire, en raison du principe que nous étions au service des Haïtiens et non point des fonctionnaires de l'Immigration. Et actuellement l'offensive de la GRC contre deux collaboratrices de Paul Déjean. Le Bureau de l'Immigration sait très bien que notre bureau (comme tous les services aux immigrants) est au service de tous les compatriotes et que nous ne fermons pas la porte à des "illégaux". C'est à cause de cela que nous avons encouragé, aidé plus de 2000 personnes à sortir d'une situation illégale et à régulariser leur statut. L'immigration le sait à tel point que lors de l'Opé-

femmes, et faire peser sur elles la menace de déportation?... "Les Ordres"!

Mais les dénonciations des officiels haïtiens ont dépassé la mesure et risquent de se retourner contre la volonté de leurs auteurs. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on essaie d'apeurer la clientèle du Bureau, les fidèles de notre communauté eucharistique du dimanche, en faisant courir le bruit que nous passons à tout ce monde des... cartes du Parti communiste (lequel?). Ce dernier coup, nous l'accusons comme très douloureux: un vrai coup bas! Car nous voici, devant nos fidèles, et dans le contexte haïtien, c'est d'une gravité mortelle, étiquetés officiellement et d'en haut.

Pourtant, voilà que, d'une part, tous ceux qui ont eu à fréquenter le Bureau ou la célébration dominicale sont marqués du "signe infâme" de communistes... et partant, ne peuvent retourner en Haïti, si l'on en croit M. Pierre Gousse, ministre de Jean-Claude Duvalier. Et d'autre part, MM. Gousse et Chavennet, le ministre Andras prétendent que les 1500 cas de Cour d'Appel ne courent aucun danger. On oublie que 750 d'entre eux ont leur dossier au Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, qui, au dire du consulat, est un organe crypto-communiste! Ces menaces claquent sans suffisamment être au ministre Andras. Très naïvement, le Consul d'Haïti disait à la radio que la garantie n'existe que dans les seuils car où il aurait conféré avec le président de la République en personne, du nom et des qualités de celui qui fait une demande de visa. Désire-t-on une preuve supplémentaire que ces propos qui constituent un verdict certain sur tous ceux qui sont présentés à la Cour d'appel par le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal?

Quant on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. En Haïti, le gouvernement appelle communistes les indésirables. Ces 1500 bouches à nourrir (qui faudrait multiplier par 4 ou 5 puisque les Haïtiens du Canada ont tous en Haïti charge de famille) ne sont-elles pas des indésirables pour le système économique et politique d'Haïti?

Le coup de la main tendue

Mais on me l'a fait aussi, le coup de la main tendue. Les officiels haïtiens invitent depuis deux ans "tous les fils d'une même patrie à l'unité de la famille haïtienne pour leur participation à l'œuvre de reconstruction nationale". Mais ils ne savent que répondre quand on leur demande pourquoi tous les Haïtiens qui sont à l'extérieur, et qui ne sont point communistes, loin de là, n'ont pas répondu à l'appel. Professionnels et travailleurs, sur plus d'un demi-million, dispersés dans les îles Caraïbes, aux États-Unis, au Canada et même en Afrique, combien sont rentrés? Par contre, ils continuent, prêtres, médecins, ouvriers, paysans des coins les plus reculés d'Haïti, de l'immigration (la Main-d'œuvre) pour se faire une grande partie de l'opinion publique.

Ces questions ne sont pas tranchées en noir et en blanc dans le "corridor idéologique" où l'on parle de plus en plus de "l'indépendance par étapes". Faut-il maintenant apostropher

Suite à la page 6

■ Haitien lui-même et jésuite, l'auteur de ce texte est professeur de philosophie au Cégep de Saint-Laurent et responsable diocésain de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal.

tiens qui avaient appris dans les écoles commerciales ou d'administration qu'ils avaient fréquentées... et partant, ne peuvent retourner en Haïti, si l'on en croit M. Pierre Gousse, ministre de Jean-Claude Duvalier. Et d'autre part, MM. Gousse et Chavennet, le ministre Andras prétendent que les 1500 cas de Cour d'Appel ne courent aucun danger. On oublie que 750 d'entre eux ont leur dossier au Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal.

Sur la libéralisation du régime j'ai un cas éclairant, le mien. Voilà deux ans que j'ai entrepris des démarches pour rentrer travailler comme prêtre au Canada. Mon évêque — un canadien, Mgr Cousineau, mort récemment — a frappé à toutes les portes. J'ai moi-même littéralement assiégié le Consulat d'Haïti à Montréal de coups de téléphones et de visites. J'ai rencontré à multiples reprises M. Chavennet et son prédecesseur, M. Fritz Day. Les grandes déclarations d'ouverture et de main tendue ne m'ont pas jusqu'à aujourd'hui obtenu mon visa. Cela me fait déjà quatre hivers de neige, mais je n'ai pas perdu la conviction que ce pays de soleil et de misère qu'est Haïti est le mien et qu'il me sera donné un jour d'y rentrer travailler.

Il y a aussi le cas connu de M. Georges Anglade, professeur de géographie à l'UQAM, qui a fait 15 jours de prison et qui a été sauvé grâce aux démarches de l'ACDI qui patronnait son projet de recherche en Haïti. Et que d'autres...

Jeterai un coup d'œil sur un autre témoignage. Comme prêtre, j'ai des rapports personnels avec beaucoup des gens qui sont dans l'attente d'une décision fatidique de la Cour d'Appel. Et je ne sais comment traduire l'anxiété, l'affolement, le désespoir qu'ils vivent. Quelle voix dira leur refus obstiné de rentrer mourir de faim en Haïti? leur difficulté à comprendre pourquoi le destin s'acharne ainsi sur eux? Traqués en Haïti par la misère et la répression, traqués dans les îles, ou souvent dans les Caraïbes, aux États-Unis, au Canada et même en Afrique, combien sont rentrés? Par contre, ils continuent, prêtres, médecins, ouvriers, paysans des coins les plus reculés d'Haïti, de l'immigration (la Main-d'œuvre) pour se faire une grande partie de l'opinion publique.

C'est en leur nom que j'ai pris le risque de parler.

Libre opinion**Le "corridor idéologique"**
de Claude Ryan

par SERGE LOSIQUE

■ L'auteur de ce texte est professeur à Sir George Williams University.

J'ai lu, comme tout le monde, ce qui s'est écrit dans les journaux au sujet du dernier conflit qui s'est produit entre M. Ryan et certains de ses journalistes à la suite du départ de M. Laurent Laplante. Si j'écris à ce sujet, c'est pour défendre les principes d'éthique professionnelle que M. Ryan symbolise non seulement à l'intérieur du Devoir, mais sur un plan beaucoup plus vaste.

Il me fut permis d'exposer, dans le Devoir, mes propres idées sur une foule de sujets au cours de ces quinze dernières années. Pour moi, le Devoir reste un grand journal, et il s'est toujours montré soucieux d'accorder le droit de cité à un grand nombre d'opinions divergentes. Une société ne vit pas uniquement d'extrêmes, d'extracommunications: une société qui se veut adulte et démocratique, aura toujours besoin d'un dialogue civilisé. Et, dans notre milieu, le Devoir joue un des rôles les plus importants dans ce dialogue. J'ai eu également l'occasion de connaître les deux grands de l'équipe du Devoir: le regretté André Laurendeau, à l'esprit infiniment cultivé et nuancé, et M. Ryan, le directeur actuel que j'appelle familièrement "le pape Ryan", non à cause d'un préjugé quelconque, mais à cause du respect que je vous ai à l'intégrité de cet homme qui a, jusqu'à preuve du contraire, toujours combattu pour l'éthique de sa profession. Et dans un monde où les fausses nouvelles et les condamnations sans nuances font la loi, ce n'est pas peu de chose.

Selon mon humble opinion, j'oserai même ajouter que c'est à cause de la qualité humaine des directeurs du Devoir que des intellectuels libres de toutes bêtises idéologiques et d'autres chapelles pseudo-intellectuelles se sont exprimés de préférence dans les pages du Devoir. Voilà pourquoi le silence n'aurait pas de sens tout si on pense que des journalistes ou des hommes à la Ryan, dont nous avons de plus en plus besoin face aux machines pressives et aux attitudes extrêmes de toutes sortes, sont rares au Québec et ailleurs.

Vus de l'extérieur, ces "confits" du Devoir pourraient s'expliquer de deux façons. Premièrement, les journalistes sont impatients devant tout "chef", fut-il le plus éclairé. Cette optique fait partie des moeurs de notre temps où toute célébrité d'une œuvre autour d'un homme n'est pas facilement acceptée. Pourtant, ce fut la grande marque de commerce du Devoir depuis Henri Bourassa. Ce genre de journalistes "impitaires" existent sans doute au Devoir. Par conséquent, cette remise en question du rôle et de la personnalité de M. Ryan au sein d'une organisa-

tion structurée — avec son patronat et son syndicat — on la comprend et là-dessus, pas de surprise. Un homme avec une forte personnalité et de réputation enviable ne peut pas ne pas susciter la critique, la jalousie et tout le reste. Alors le "départ" d'un ou de plusieurs journalistes est plus que naturel et ces "départs" se produisent surtout tous les jours. D'autant plus que certains "départs à regret" sont voulus, d'autres sont arranges d'avance et que par surcroît l'assurance-chômage aide à merveille. Pour moi, le Devoir ou pour le pape Ryan, pour le siècle à venir, la fidélité à l'institution — est de plus en plus rare. Dans ce premier genre de conflit, il n'y a pas de quoi fatiguer le lecteur. Surtout si on ne fait pas s'inquiéter pour lui, car depuis que les journaux existent, on fait beaucoup de choses au nom du lecteur et pour lui assurer un meilleur avenir à la collectivité canadienne-française, c'est très bien. Après tout, personne n'a le monopole de la pureté d'intentions éverses éverses. Pour lui, car depuis que les journaux existent, on fait beaucoup de choses au nom du lecteur et pour lui assurer un meilleur avenir à la collectivité canadienne-française, c'est très bien.

Deuxièmement, on reproche plus à M. Ryan d'enfermer ses journalistes dans un "corridor idéologique". Comme si l'on n'avait pas le choix à Montréal d'écrire sous toutes les couleurs idéologiques... Apparemment, le dernier conflit porte sur l'"idéologie" de M. Ryan, sans d'ailleurs qu'on en précise la nature exacte. Mais on peut la deviner facilement.

On reproche à M. Ryan sa prise de position lors des dernières élections provinciales. Sans essayer de déterminer si M. Ryan a tort ou raison au sujet de l'indépendance à la P.Q., j'ai trouvé qu'on a exagéré la portée de la prise de position de M. Ryan en octobre 1973. Avec ou sans lui, le balayage libéral aurait été le même. Pour moi, et n'en déplaît à M. Ryan, celui-ci exerce peu d'influence sur l'électorat. On n'a qu'à relire ses éditoriaux de 1968, au moment de la campagne de M. Trudeau, où il prit position pour le Parti conservateur, pour s'en rendre compte. Malgré une certaine "allergie" de M. Ryan envers la personnalité de M. Trudeau, loin de là, n'ont pas répondu à l'appel. Professionnels et travailleurs, sur plus d'un demi-million, dispersés dans les îles Caraïbes, aux États-Unis, au Canada et même en Afrique, combien sont rentrés? Par contre, ils continuent, prêtres, médecins, ouvriers, paysans des coins les plus reculés d'Haïti, de l'immigration (la Main-d'œuvre) pour se faire une grande partie de l'opinion publique.

Selon mon humble opinion, j'oserai même ajouter que c'est à cause de la qualité humaine des directeurs du Devoir que des intellectuels libres de toutes bêtises idéologiques et d'autres chapelles pseudo-intellectuelles se sont exprimés de préférence dans les pages du Devoir. Voilà pourquoi le silence n'aurait pas de sens tout si on pense que des journalistes ou des hommes à la Ryan, dont nous avons de plus en plus besoin face aux machines pressives et aux attitudes extrêmes de toutes sortes, sont rares au Québec et ailleurs.

Vus de l'extérieur, ces "confits" du Devoir pourraient s'expliquer de deux façons. Premièrement, les journalistes sont impatients devant tout "chef", fut-il le plus éclairé. Cette optique fait partie des moeurs de notre temps où toute célébrité d'une œuvre autour d'un homme n'est pas facilement acceptée. Pourtant, ce fut la grande marque de commerce du Devoir depuis Henri Bourassa. Ce genre de journalistes "impitaires" existent sans doute au Devoir. Par conséquent, cette remise en question du rôle et de la personnalité de M. Ryan au sein d'une organisa-

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (HO-DO)
Galvanisées, cuivre aluminium
Estimation gratuite

Montreal 322-4160

suites
de la première
page

"JOB"

Appel placé par René Mantha à Tony Piley, au Luna Rosa

U.F.: Luna Rosa, bonsoir.

Mantha: Est-ce que Tony Piley est là, s'il-vous-plaît?

U.F.: Oui, un instant

Mantha: Oui, Toney, c'est René Mantha.

Piley: Qui?

Mantha: René Mantha.

Piley: Oui, comment ça va mon René.

Mantha: Très bien. Tu peux sortir dehors m'appeler chez nous là?

Piley: Hein?

Mantha: Peux-tu sortir en dehors pis m'appeler?

Piley: Tu veux que je te parle chez vous?

Mantha: Oui!

Piley: Tu peux pas parler tout de suite?

Mantha: Ben je peux pas parler sur ton téléphone en cas des fois...

Piley: Mon téléphone est correct.

Mantha: Ouah, j'ai une petite job à Hull.

Piley: Attend un peu, je vas descendre en bas.

Mantha: Ouah, okay.

Piley: Oui!

Mantha: Ouah... j'ai une petite job à Hull.

Piley: De quoi?

Mantha: De bras.

Piley: Ouah?

Mantha: Un gars à aller chercher... cinq cents

Piley: Ouah...

Mantha: Ouah, ça t'intéresse-tu ou bedon si tu vas envoyer quelqu'un?

Piley: Je peux t'envoyer quelqu'un.

Mantha: M'a voir sept, huit.

Piley: Comment ça n'en prend?

Mantha: Ça en prend rien que deux... c'est pas effrayant le gars.

Piley: Ouah?

Mantha: Ouah... j'veux qu'y en mange une bonne là.

Piley: Ouah... à Hull hein?

Mantha: A Hull, ouah... écoute ben, à quelle heure tu pars de là?

Piley: Trois heures.

Mantha: Ouah, faudrait ben que j'aille te voir pour t'expliquer ça.

Piley: Ouah, j'aimerais mieux que tu viennes me voir.

Mantha: Okay.

FIN DE LA CONVERSATION

MANTHA

porte d'André, moé, ou bedon à la porte de Ti-Blond', mieux connu sous le nom de Raynald Bertrand, directeur du 144.

Deux jours après ces échanges téléphoniques, deux individus, un Noir et un Blanc moustachu, se sont présentés chez Jean-Guy Denis, au 193 de la rue Armstrong, à Ottawa. Ne trouvant pas le père, ils se sont rabattus sur le fils qu'ils ont mis KO d'un coup de poing à la mâchoire. Ils ont été plus étranglé le chien de la maison avant de s'en aller.

Le rapport de la police d'Ottawa, qui sera corroboré lundi par un enquêteur de cette ville, fait état, un mois plus tard, d'informations voulant que René Mantha ait payé \$500 à Anthony Piley. Confronté avec une série de photographies des agresseurs possibles, le jeune Denis n'a pu ou pas voulu les reconnaître.

Mantha, qui a été exempté de témoigner hier matin à cause de la fatigue de son voyage de retour d'Afrique, a invoqué son état de santé pour demander un ajournement de son témoignage jusqu'à lundi. Avant de le libérer, le procureur Bouchard lui a demandé s'il connaissait Eugène Lefort, une figure bien connue de la mafia de la Rive-Sud. "Oui", a répondu Mantha qui a dit bien connaître aussi Conrad Poirier, agent d'affaires du 791, qui est aussi "le parrain de mes enfants".

Le juge Cliche a alors laissé Mantha sur ces mots: "Vous avez deux jours, pensez-y, pour réfléchir à l'importance de la vérité, de toute la vérité. Nous savons beaucoup de choses et il serait bon pour vous de réfléchir à l'importance que la collectivité québécoise accorde à la vérité et à toute la vérité".

Au début de son témoignage, Mantha a demandé la protection de la cour, ce qui lui fut accordé aussitôt sous réserve de perdre ce privilège s'il était pris à mentir à la commission.

Le début de son témoignage, hier après-midi, ne laissait en rien présager le coup de théâtre des enregistrements. Mantha a commencé par résumer ses antécédents dans la construction, dit qu'il n'avait jamais eu de certificat de compétence comme opérateur de machinerie lourde, et qu'il avait connu à la bale James John Lowan, un entrepreneur de la compagnie Kiewitt; Walter Thousel, l'agent d'affaire du 791 qui a précédé à ce poste Yvon Duhamel, ainsi que ce dernier.

Lui-même a été membre du 791 pendant quatre mois avant d'être embauché

par Robert Meloche en juillet 1971 comme agent d'affaires. Au procureur surpris de le voir accéder quatre mois plus tard au poste de coordinateur du 791, Mantha devait répondre que le métier d'agent d'affaires s'apprend vite. "Ça ne prend pas un cours universitaire", a-t-il déclaré.

C'est au cours de cette partie de son témoignage que Me André Quesnel devait interrompre le juge Cliche au cours d'un incident, pour révéler finalement à l'assistance qu'il représentait devant la commission les intérêts du député libéral de Laporte, André Déom. Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a dit au député Déom qu'il avait placé Mantha en Afrique à un projet de construction de la compagnie Sintec. La présence de cet avocat, qui a surpris beaucoup de monde, ne serait pas étrange avec les va-et-vient inhabituels des organisateurs libéraux de la Rive-Sud, constatés par les enquêteurs de la commission dans la nuit qui a précédé le témoignage de Mantha.

Mantha a ensuite ajouté qu'il avait embauché Duhamel à la fin de 1972 comme agent d'affaire pour la baie James. Il a notamment dit à ce dernier, peu avant le saccage de LG-2, de "prendre son temps". Il avait rencontré Duhamel, "un bon gars", un an plus tôt chez les Alcooliques anonymes.

Se référant au drame de la baie James et au rôle de Duhamel, Mantha devait dire: "L'incident qui est arrivé est déplorable". Mais, a continué le témoin, "je le recommanderais encore comme agent d'affaires parce qu'il est intégré, ce garçon". "Mais pas à la baie James", devait-il préciser.

Mantha a ensuite juré qu'il n'avait jamais ordonné à Duhamel d'incendier le chantier LG-2. Il a aussi affirmé sous le serment qu'il n'avait jamais commandé l'utilisation de la violence contre des travailleurs de la CSN, ou participé à un complot pour battre quelqu'un, ou encore "exige" d'Yvon Bergeron de pouvoir nommer les travailleurs de son choix à la baie James. Yvon Bergeron, l'ex-directeur du placement à la baie James pour le ministère du Travail, a été accusé récemment, devant la commission, d'avoir en quelque sorte courcircuité les règles habituelles du ministère pour faire du "patronage" à la baie James.

"Vous niez tout ça" en bloc comme autant d'accusations mensongères, devait dire en substance le procureur Bouchard. "Oui", a répondu Mantha. C'est alors que fut produit le premier enregistrement incriminant Mantha et trois cadres supérieurs de la FTQ-Construction en rapport avec l'affaire Denis.

"C'est le début d'un crescendo", devait jeter un commissaire aux journalistes à la fin des audiences.

MELOCHE

l'exécutif, s'est déroulée dans un chahut indescriptible. "Paquetée" par une cinquantaine de fiers-à-bras, l'exécutif a été invité à démissionner. Devant leur refus, les chaises et les menaces de mort volent de partout. Le secrétaire Lafanchise se fait enlever ses lunettes par Bertrand Gagnon qui le menace de lui "faire la passe".

Lafanchise reçoit de ce six pieds" un coup de poing au visage et s'écrase. A son réveil, il voit le vice-président McGrady, qui présidait l'assemblée, recouvrer par terre des copeaux de pied au visage et sur le corps. Lui-même s'évanouit d'un coup reçu en arrière entre les omoplates. Ce coup a nécessité par la suite l'enlèvement d'une de ses vertèbres et paralysé depuis les mouvements de sa main droite.

L'exécutif est alors obligé de démissionner pour éviter le pire. La police se présente mais les fiers-à-bras la renvoient en disant aux agents de la paix que tout se déroule calmement. Meloche démonte et paralyse depuis les mouvements de sa main droite.

Or, à la suite de cette déclaration, l'Opposition lui a vivement reproché aux Communes hier d'avoir bafoué le Parlement en annonçant à la presse une "politique nouvelle" avant de la faire connaître à la suite du débat, il a dit qu'une enquête serait instituée si le rapport de la Commission de surveillance était insatisfaisant.

Si le rapport est insatisfaisant — et je serais très surpris qu'il le soit — nous lancerons une enquête complète", a dit M. Whelan aux reporters en précisant que cette enquête serait menée par un seul commissaire.

Or, à la suite de cette déclaration, l'Opposition lui a vivement reproché aux Communes hier d'avoir bafoué le Parlement en annonçant à la presse une "politique nouvelle" avant de la faire connaître à la Chambre.

M. Whelan a répondu qu'il n'avait pas annoncé une politique nouvelle. Tout au plus, a-t-il demandé aux cultivateurs d'avoir confiance dans le gouvernement et précisé qu'une enquête serait instituée si la Commission de surveillance ne recommandait pas de faire "ce que nous pensons qu'il faudrait faire".

Le chef de l'Opposition, M. Stanfield, s'est dit d'avis que M. Whelan "ne se soucie pas assez" des prix du boeuf et semble indifférent à la mise à mort des veaux du Québec.

Le conservateur James McGrath a réclamé une enquête "sur le fouillis de l'industrie du boeuf", une enquête qui devrait être confiée au ministère des Consommateurs, de sorte que M. Whelan ne puisse plus cacher les faits.

Le premier ministre, M. Trudeau, intervenant dans le débat, a déclaré que le rapport serait étudié et qu'une enquête serait envisagée si le rapport n'était pas satisfaisant.

Vivement contrarié par l'accusation de M. McGrath, le ministre a rétorqué: "Le ministre qui vous parle, le député, l'homme n'a jamais été connu dans toute sa carrière d'homme public comme quelqu'un qui cachait les faits, et je veux que cela soit bien compris."

D'autre part, l'ensemble du travail de la Commission de surveillance du prix des aliments permet d'être quelque peu sceptique à l'endroit de cet organisme, a déclaré à la Presse Canadienne le leader néo-démocrate Ed Broadbent, commentant le dernier rapport de cet organisme consacré au prix du boeuf.

La Commission, dirigée par Mme Mary Plumptre, a publié, vendredi, un rapport exclusivement consacré à la marge des détaillants de la viande de boeuf, evi-

tion la plus banale et... la plus démocratique.

Lafanchise devait préciser ensuite que Meloche lui a souvent demandé de fausser les minutes des assemblées pour toutes sortes de raisons. La secrétaire actuelle du local, Mme Mongeon, et Meloche auraient notamment modifié de nombreux votes de cette façon. Lui-même et son "confrère" Cummings ont par la suite été congédiés comme agent d'affaire par Meloche, en dépit des décisions contraires et très claires de l'assemblée des membres du 791.

Lafanchise a ensuite expliqué aux commissaires qu'il venait de perdre un emploi chez Dosco. "Des pressions sont faites pour que personne ne m'engage" a expliqué le témoin. Et ces pressions, faites depuis qu'il a été appelé à témoigner pour la commission, "viennent du local", a-t-il dit. Loué pour son courage par le juge Cliche, Lafanchise n'en est pas moins un employé.

Il a expliqué que tous les témoins de la commission sont victimes de discrimination au sein du 791. A preuve cette récente assemblée de lundi dernier, où des "personnes" ont dit qu'"il y en avait qui salissaient le local et faisaient le jeu du gouvernement". Les témoins, faites depuis qu'il a été appelé à témoigner pour la commission, "viennent du local", a-t-il dit. Loué pour son courage par le juge Cliche, Lafanchise n'en est pas moins un employé.

Tout en donnant son appui et celui de son parti aux pompiers, M. Couture a déclaré qu'il voulait donner justice aux uns, il ne voulait pas pour autant pénaliser les autres. Il s'est dit convaincu

Montréal peut se passer de Drapeau mais pas de ses pompiers (Couture)

"Si Montréal peut se passer de Jean Drapeau, elle ne peut se passer de ses pompiers," et ceux-ci devraient assurer aux citoyens une protection minimum mais adéquate en dépit du conflit actuel.

Le candidat du RCM s'est engagé, pour sa part, à appliquer les recommandations de ce rapport dès le 11 novembre, s'il est élu.

Rappelant les récents conflits qui ont opposé l'administration à divers groupes d'employés municipaux au cours des derniers mois, M. Couture a soumis une solution globale aux problèmes des relations de travail. A son avis, il faut reconnaître que la santé d'une ville commence avec de bonnes relations de travail, ajoutant que la première priorité du RCM serait d'offrir aux employés municipaux des conditions de travail décentes.

Dans le conflit actuel, M. Couture croit que le gouvernement devrait intervenir en servant de ses pouvoirs pour faire entendre raison au maire Drapeau.

tant de toucher ainsi aux activités de ceux que le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, appelle "les exploiteurs, les spéculateurs de la paix espèce qui contrôlent le marché en entreprenant à volonté du boeuf".

M. Wagner demandait en effet au conseil municipal de démissionner, au cours du débat spécial consacré au problème de l'industrie du boeuf, d'examiner les activités des "intermédiaires".

"Par intermédiaires", avait précisé M. Wagner, je ne veux pas nécessairement parler des détaillants... mais plutôt de ces aventuriers qui font flêche de tout bois dans notre système économique, et ces gens-là, a-t-il dit, sont connus des ministres concernés."

Pour le leader néo-démocrate, "il ne s'agit pas de mettre en doute l'intégrité de la Commission Plumptre, mais de constater qu'elle est biaisée et refuse obstinément de critiquer le secteur corporatif".

Le règlement adopté était naturellement temporaire, et fut périmé le 20 décembre suivant. Il comportait des sanctions, allant jusqu'à la prison, et venait appuyer en quelque sorte une injonction déjà accordée par la Cour pour mettre un terme à une grève totale qui dura cinq jours.

Mais contrairement à la situation actuelle, M. Drapeau avait refusé de renoncer au syndicat avant que les pompiers ne fussent renvoyés au travail.

Si l'urgence extrême de la situation réclamait dès aujourd'hui la prise en charge des postes de banlieue et de Montréal par la CUM, il s'écoulerait trois jours encore avant que cette mesure ne puisse être entérinée par voie de règlement. Techniquement donc, un incendie de première grandeur pourrait obliger le conseil à faire un arrêté sérieux à la procédure, mais celui-ci pourrait la justifier avec la plus grande facilité.

Depuis jeudi soir, la protection contre le feu est assurée par une cinquantaine d'officiers hauts-gradés, sous la protection de l'unité mobile de la police de la CUM.

La décision du Conseil ne sera pas sans évoquer chez certains maires de banlieue le spectre de l'intégration précipitée des services de pompiers de l'île de Montréal par la faveur d'une crise qui peut paraître à certains l'occasion d'accélérer encore le processus d'intégration métropolitaine.

Jusqu'à ce jour, la grève des pompiers n'a provoqué aucun sinistre mortel. Mais hier, à Rosemont, le vent soufflait fort tandis que les sapeurs tentaient d'éteindre le feu dans un immeuble abandonné.

La météo prévoit une température assez clémente durant le week-end fort heureusement. Un pompier nous a fait observer que la surchauffe est cause d'incendies fréquents à Montréal lorsqu'il y a baisse soudaine du mercure. En outre, un grand nombre de systèmes de chauffage n'ont pas subi leur examen saisonnier. Pour les systèmes électriques défectueux, n'en parlons pas: il faudrait les condamner dans la moitié des 400,000 logis de Montréal.

On détient présentement deux femmes nées l'accusation d'avoir introduit dans la prison les deux pistolets et le fusil à canon scié que les convicts utilisaient pour menacer les gardes dans la salle des visiteurs de Saint-Vincent-de-Paul.

A l'exception de Frappier, les évadés n'étaient pas à leur première évasion. Mercier lui-même s'était vanté à deux reprises, et avec succès, qu'aucune prison ne pouvait le retenir. Il était sous le coup d'une condamnation à perpétuité pour le meurtre de deux gardes-chasse perpétré à une soixantaine de milles de Québec. Avant ce double meurtre, il s'était évadé avec cinq compagnons de l'institution pénitentiaire de Laval. Cinq jours après sa condamnation pour ce meurtre, il s'évada de Saint-Vincent-de-Paul avec quatre autres prisonniers. Et lorsqu'il fut retrouvé le 15 juin 1973, une autre sentence de 12 ans pour évasion et vol de banque vint s'ajouter aux précédentes.

Pour faire face à l'inflation

Québec présentera un budget supplémentaire de \$400 millions

par Gilles Lessage

QUEBEC — Pour faire face à l'inflation, le gouvernement du Québec devra présenter un budget supplémentaire d'environ \$400 millions à l'Assemblée nationale, au début du mois prochain.

Le gouvernement, par ailleurs, se refuse toujours à indexer l'impôt sur le revenu des particuliers, ainsi qu'Ottawa le fait déjà, alléguant qu'il s'agit là d'une "formule régressive qui avantage les plus riches". Il préfère recourir à des mesures sélectives.

C'est ce qui ressort de propos tenus hier à l'Assemblée nationale par le premier ministre, en réponse à des questions du chef de l'Opposition officielle.

M. Robert Bourassa déclare que le gou-

vernemment doit lui aussi faire des dépenses additionnelles causées par l'inflation, notamment en ce qui a trait aux salaires, à l'alimentation dans les hôpitaux, au pétrole et à l'huile à chauffer pour les immeubles gouvernementaux.

Interrogé plus tard par LE DEVOIR, le ministre des Finances fait savoir que près de la moitié du budget supplémentaire ira en salaires, découlant de la clause d'indexation pour l'ensemble des employés publics et para-publics. Le gouvernement est disposé à consentir dès décembre une avance de 6 pour cent à ces employés, anticipant le versement des montants forfaitaires pour les aider à mieux faire face à l'augmentation du coût de la vie.

Advenant une entente avec ses partenaires et les syndicats en cause, a fait savoir le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, les sommes nécessaires apparaîtront dans le budget supplémentaire du mois prochain, de telle sorte que les employés en bénéficieraient pour les Fêtes de fin d'année.

M. Raymond Garneau évalue entre \$160 et \$175 millions les sommes requises au seul titre de la clause d'indexation.

Le gouvernement veut d'autre part prévoir les sommes requises pour le réajustement de l'aide sociale, régler divers arrérages pour les hôpitaux et les commissions scolaires, et le reste.

Pour sa part, reprenant les termes mê-

mes du ministre fédéral M. John Turner, le chef de l'Opposition a qualifié de "housse clandestine des taxes" le refus du Québec d'indexer ses propres impôts, hausse qu'il évalue à quelque \$200 millions cette année même, venant surtout de la poche des petits contribuables.

M. Bourassa répond qu'il préfère recourir à des mesures sélectives, telle l'exemption des allocations familiales, plutôt qu'à l'indexation, "une formule qui avantage d'abord les contribuables les plus riches".

Le premier ministre soutient que, loin de profiter de l'inflation comme le prétend l'Opposition, le gouvernement doit lui aussi encourir des coûts additionnels,

évalués à quelque \$400 millions pour le présent exercice financier. "Nous le faisons sans augmenter les impôts. C'est la croissance économique que nous connaissons actuellement qui nous permet de financer (ces dépenses additionnelles), et ce sont les augmentations des paiements de péréquation."

M. Bourassa rappelle que les autres provinces sont d'accord avec sa position, contraire à celle d'Ottawa.

"La meilleure preuve, dit-il, que nous sommes du côté des gens ordinaires, nous, et que vous êtes du côté des petits bourgeois, ce sont nos positions respectives sur l'indexation lance le premier ministre à l'adresse du chef péquiste.

Il n'a pas dit, si, à ses yeux, Ottawa est du côté des petits bourgeois.

Durant ce bref débat, le ministre des Finances est resté coi.

Il a dit par la suite qu'il demeure, lui aussi, complètement opposé à ce qu'une clause d'indexation générale soit prévue dans la loi de l'impôt sur le revenu des particuliers, que ce soit à Ottawa ou dans les provinces. M. Garneau préfère des formules sélectives de redistribution, comme il y en avait dans le dernier budget, et comme il y en aura dans le prochain. Des formules qui visent surtout les gagne-petits et non tout le monde, de façon générale, dit le ministre des Finances.

Pauline Julien

Une subvention qui scandalise Samson

QUEBEC (PC) — Le chef parlementaire du Parti créditiste, M. Camil Samson, s'en est pris hier, à l'Assemblée nationale, au gouvernement libéral de M. Robert Bourassa qui a accordé récemment une subvention à Mme Pauline Julien, reconnue pour ses idées indépendantes.

La subvention a été accordée à Mme Julien par le ministère des Affaires culturelles pour lui aider à défrayer les frais d'une tournée en Europe.

M. Samson a aussi demandé à M. Bourassa comment il se faisait que l'année dernière, le ministre des Affaires culturelles de l'époque, M. François Cloutier, avait refusé une subvention à Mme Julien et que cette année le titulaire du ministère, M. Denis Hardy, l'accorde.

M. Bourassa a répondu: "Dans ce secteur là, le député doit savoir que ce n'est pas la première, ni la dernière subvention que le gouvernement accorde à des artistes, disons, qui ne manifestent aucune tendresse vis-à-vis du Parti libéral. Le mi-

nistère des Affaires culturelles reçoit un très grand nombre de demandes de subventions de la part des artistes québécois, et le ministère ne tient pas compte de l'algéance politique."

Néanmoins, la subvention de \$3,000 accordée à l'interprète Pauline Julien scandalise M. Samson, qui estime qu'un artiste de renommée internationale n'a pas besoin d'aide pour vivre, surtout de la part du gouvernement libéral qu'elle condamne par des spectacles "gratuits" au profit des séparatistes.

Mais pour sa part, le ministre, M. Denis Hardy, a rétorqué à M. Samson en soulignant le fait "que le député devrait peut-être savoir certaines choses. C'est que, dans toute collectivité civilisée, la politique culturelle transcende les opinions politiques particulières. Il est impossible dans une société civilisée de vouloir avoir une politique culturelle si ladite politique est subordonnée à des idéologies politiques particulières".

Selon le PQ

Drummond n'aurait pas l'appui du cabinet

QUEBEC (PC) — Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, n'a pas l'appui de ses collègues du cabinet Bourassa pour mettre au pas les grandes compagnies forestières au Québec.

C'est ce qu'a soutenu le député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, hier matin, dans le cadre du débat de deuxième lecture du projet de loi 27, projet qui vise à modifier la loi des terres et forêts.

"Il est certain que j'appuierai, comme je l'ai toujours fait, le ministre des Terres et Forêts parce que je sens, encore ce matin, que le ministre n'a pas encore réussi à obtenir tout ce qu'il voulait du cabinet", a dit M. Lessard, pendant que M. Drummond écoutait attentivement.

Le député de Saguenay a rappelé qu'en 1972, pendant que le ministre présentait sa réforme en profondeur de l'industrie forestière, les compagnies, "passant par-dessus sa tête", étaient venues rencontrer le premier ministre pour demander des subventions.

Le député Lessard a également affirmé qu'au moment où M. Drummond dévoilait son Livre vert pour une réforme du domaine forestier, le gouvernement Bourassa cédait à la compagnie multinationale ITT-Raymond une étendue de 52,000 milles carrés sur la Côte-Nord.

"La Basse-Côte-Nord a été cédée pieds et poings liés à une compagnie étrangère, a dit M. Lessard. Comment croire dans ces circonstances à une véritable réforme forestière? Je sais que le ministre s'est fait forcer la main pour créer quelque 1,500 emplois, dont 1,100 au niveau de la forêt, comme porteurs d'eau."

Par ailleurs, en présentant en deuxième lecture le projet de loi 27, le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a affirmé que ce texte législatif "constituait une étape importante dans la réforme en profondeur que le gouvernement s'est engagé à réaliser dans le domaine forestier".

Selon le ministre, ce projet de loi 27 répond aux principes formulés dans le Livre vert de la réforme forestière de 1972, soit une saine gestion, une utilisation plus rationnelle et un renouvellement à perpétuité de la ressource forestière en regard des besoins de la collectivité.

M. Drummond a affirmé que le projet de loi tenait compte des "aspirations profondes des Québécois en ce qui a trait à la conservation, à l'aménagement et à l'utilisation rationnelle des ressources de la forêt, ce bien collectif".

Le juge Morand rendra sa décision le 5 décembre, et ce sera la première fois, dans nos annales judiciaires, que l'acupuncture fait l'objet d'une contestation de la part des médecins.



La parution en page couverture d'un magazine italien d'un Jésus-Christ en costume contemporain a suscité une vive controverse dans la péninsule où une revue catholique plus conservatrice a intenté une poursuite au mensuel dans le vent "qui a osé ridiculiser l'image de Notre-Seigneur". (Téléphoto AP)

aux 4 coins

Diminution des cas de variole

GENEVE (AFP) — Fin octobre, le nombre de zones infestées par la variole est le plus bas jamais enregistré, a annoncé à Genève l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans son relevé épidémiologique hebdomadaire.

Selon l'OMS, le nombre de cas et de poussées de la maladie diminuent rapidement sous l'effet des campagnes intensives entreprises dans chacun des pays où la maladie reste endémique: Inde, Pakistan, Bengla-Desh et Ethiopie.

Depuis le début de l'année sur un renregistrement 212,952 cas, contre 107,556 pour la même période de l'année dernière et 135,853 pour tout 1973, indiquent les statistiques publiées par l'OMS, mais en octobre, il n'y a eu cette année que 2,561 malades.

L'OMS a depuis un an prévu que la variole cesserait d'être une maladie endémique l'an prochain, et elle semble maintenant ce pronostic.

Mesures de sécurité pour DC-10

WASHINGTON (AFP) — La société "McDonnell Douglas" a décidé d'apporter de substantielles améliorations aux appareils DC-10 qu'elle construit afin de diminuer les risques d'accident en cas de baisse soudaine de la pression, cause présumée de la chute d'un appareil de ce type, en mars dernier à Ermenonville, près de Paris et qui avait provoqué la mort de 346 personnes.

Les modifications envisagées — dont un renforcement du plancher de la cabine — seront effectuées sur les appareils qui seront mis en service d'ici un an. La compagnie n'effectuera pas ces améliorations sur les 161 avions déjà livrés. Ces nouvelles mesures de sécurité ne sont pas la reconnaissance qu'un défaut de fabrication ou de conception soit à l'origine de la catastrophe d'Ermenonville, a souligné un porte-parole de la compagnie.

La société a de nouveau affirmé que la porte de la soute à bagages ne présentait aucun danger si elle était fermée convenablement. Ces précisions surviennent au lendemain de la présentation de nouvelles accusations sur la responsabilité du constructeur devant la justice californienne par un avocat des familles des victimes de la catastrophe d'Ermenonville qui réclament plusieurs dizaines de millions de dollars en dommage-intérêts à la firme aéronautique.

Véhicule propulsé à l'air comprimé

TURIN (AFP) — La France a le moteur à eau... l'Italie présente le moteur à air, à air comprimé pour être plus précis.

Un inventeur milanais, M. Ettore Sorgato, présente actuellement au Salon de l'auto de Turin un véhicule propulsé par un moteur à air comprimé. Cet air est stocké dans plusieurs bonnes à la pression de 200 atmosphères.

"Le système de propulsion à air comprimé, indique l'inventeur, consomme peu, ne demande aucune manutention, a une durée illimitée et... ne rejette que de l'air pur. Il peut équiper les véhicules les plus divers y compris des autobus et s'avère irremplaçable dans la desserte des dépôts de produits inflammables et des galeries de mines".

M. Sorgato ajoute qu'il va poursuivre avec son véhicule prototype l'étude de la consommation, de l'autonomie et du coût de la propulsion à air comprimé.

Un autre "inventeur" italien va, lui, beaucoup plus loin que M. Sorgato et ne craint pas de présenter au même salon de Turin un "velocar" à pédales.

Un "Ming" vendu \$168,000

HONG KONG (AP) — Un plat très rare, bleu et blanc, de l'époque "Ming" a été acquis par un acheteur qui a voulu garder l'anonymat pour \$168,000 au premier jour de la vente aux enchères d'objets d'art organisée par la maison Sotheby Parke-Bernet.

Bien que ce plat fût le "clou" de la vente, maintes antiques ont estimé que le prix n'en était pas moins élevé.

Pour ce premier jour, le total des ventes s'est élevé à \$1,590,240.

La vente a attiré un grand nombre de collectionneurs de céramiques chinoises, dont le sénateur américain Hugh Scott, autorité reconnue en matière d'art chinois. Autre amateur présent, M. John Rockefeller III.

L'affaire Goncourt

Le Seuil répond à André Langevin

PARIS (PC) — La polémique qui a suscité récemment, au Canada, la venue des Goncourt, se poursuit cette semaine à Paris.

Depuis lundi plusieurs quotidiens de la capitale française commentent ces assises de l'Académie Goncourt tenues à Montréal et les querelles d'écrivains qu'elles ont engendrées.

Judi, des journaux dont Le Monde et Le Figaro ont publié la mise au point que les Editions du Seuil, mises en cause par le romancier québécois André Langevin lors de la visite des Goncourt, leur avait fait parvenir.

Langevin accusait les Editions du Seuil d'avoir demandé des coupures dans son roman "Une chaîne dans le parc" pour qu'il puisse être publié en France. C'est à partir de cette demande, refusée, que Langevin est passé, semble-t-il, à ses accusations à l'endroit des éditeurs français.

"Pourquoi ces cris?" écrit Jean Prastéau du Figaro. "Par manque d'information, sans doute, mais aussi parce que le voyage des Goncourt est apparu à nombre d'écrivains québécois comme une opération politique des tenants du pouvoir. Dans un premier temps, ils — les écrivains québécois — ont cru les Goncourt complices. Dans un second, ils ont compris qu'il n'en était rien et que les dix — les membres de l'académie qui

puisque ce livre a été publié au Cercle du livre de France. L'écrivain parisien n'a jamais été en rapport avec l'auteur québécois.

"Le Seuil a dit à son confrère canadien que ce roman, à son avis, était bon, mais non exempt de faiblesses et qu'il se serait souhaitable de les pallier. Et c'est bien son droit. L'écrivain canadien a répondu que, connaissant son auteur, celui-ci ne se préterait à aucune discussion.

"Et c'est bien son droit. Dès lors, le Seuil a dit qu'il renonçait au projet. Et c'est bien son droit. Pourquoi ces cris?"

"Pourquoi ces cris?" écrit

Jean Prastéau du Figaro.

"Par manque d'information,

sans doute,

mais aussi parce que le voyage des Goncourt est apparu à nombre d'écrivains québécois comme une opération politique des tenants du pouvoir. Dans un premier temps, ils — les écrivains québécois — ont cru les Goncourt complices. Dans un second, ils ont compris qu'il n'en était rien et que les dix — les membres de l'académie qui

se sont rendus à Montréal — étaient allés au Québec sans idées paternalistes ou coloniales, mais dans l'intention de servir la francité".

Dans leur mise au point, les Editions du Seuil déclarent notamment que:

"Le roman de M. Langevin a été présenté aux Editions du Seuil par l'attaché culturel de l'ambassade du Canada à Paris et par son éditeur de Montréal

et par son rôle dans le scandale du Watergate.

Mme Martha Mitchell, connue pour son franc parler, a fait ces confidences au cours d'une interview télévisée enregistrée à Chicago. Elle a ajouté qu'elle était bien plus tranquille depuis que M. Nixon n'était plus à la Maison-Blanche. Mais, a ensuite dit Mme Mitchell, elle croit que l'administration du président Gerald Ford a fait poser des tables d'écoutes sur son téléphone.

Quand son interlocuteur lui a demandé s'il était vrai qu'elle avait un penchant pour l'alcool, Mme Mitchell a quitté l'émission précipitamment et en larmes.

Martha Mitchell se confie

CHICAGO (AFP) — Mme Martha Mitchell a déclaré qu'elle avait craint pour ses jours du temps où M. Richard Nixon était président des Etats-Unis.

"J'avais peur de me faire tuer", a dit l'épouse de l'ancien ministre de la Justice John Mitchell dont elle est à présent séparée et en instance de divorce.

M. Mitchell passe actuellement en jugement à Washington pour son rôle dans le scandale du Watergate.

Mme Martha Mitchell, connue pour son franc parler, a fait ces confidences au cours d'une interview télévisée enregistrée à Chicago. Elle a ajouté qu'elle était bien plus tranquille depuis que M. Nixon n'était plus à la Maison-Blanche. Mais, a ensuite dit Mme Mitchell, elle croit que l'administration du président Gerald Ford a fait poser des tables d'écoutes sur son téléphone.

Quand son interlocuteur lui a demandé s'il était vrai qu'elle avait un penchant pour l'alcool, Mme Mitchell

Les trois intellectuels "subversifs" hongrois s'exilent

PARIS. (AFP) — Gyorgy Konrad, Miklos Szentjoby et Ivan Szelenyi, les trois intellectuels hongrois arrêtés pour activités subversives le 23 octobre dernier à Budapest — et relâchés le 29 — ont décidé de partir en exil, apprend-on de bonne source dans les milieux littéraires de Paris où les trois écrivains ont beaucoup d'amis.

Gyorgy Konrad a décidé de se rendre avec sa famille aux Etats-Unis où son dernier roman *Le Visiteur* a compté parmi les "best-sellers" de l'année. Szentjoby et Szelenyi n'ont pas encore fait connaître leur choix.

De même source, on déclare que les trois écrivains avaient à choisir entre l'exil ou la compatriation devant les tribunaux hongrois pour des activités considérées comme subversives. Les trois intellectuels ont communiqué leur décision de s'expatrier — sous réserve de retourner dans leur pays aussitôt que cela sera possible — dans une déclaration remise aux autorités et à la presse dans laquelle — tout en expliquant leur choix — ils se défendent énergiquement d'être jamais liés à des activités subversives.

Dans l'entourage des trois écrivains, déclare-t-on de même source, on estime que c'est aux protestations suscitées en Occident par leur arrestation que Konrad et ses compagnons doivent leur remise en liberté.

Liu Shao-chi est décédé "physiquement"

HONG KONG (AFP) — Le journal communiste de Hong Kong, *Ta Kung Pao*, affirme que l'ancien président de la république populaire de Chine, Liu Shao-chi, démis de ses fonctions pendant la révolution culturelle, est "physiquement décédé". La nouvelle est contenue dans un article passant en revue les réalisations de la révolution culturelle dans son édition hebdomadaire en anglais. C'est la première fois qu'une source communiste confirme la mort de Liu Shao-chi.

Au cours des trois dernières années, la rumeur avait circulé avec insistance que Liu était mort d'un cancer en 1973, mais toutes les tentatives des correspondants accrédités à Pékin pour obtenir confirmation de la nouvelle s'étaient heurtées à la même réponse ambiguë: Liu Shao-chi était "politiquement mort".

Le Mirage-5 est proposé à la Suisse

LAUSANNE (AFP) — La firme Marcel Dassault a fait récemment des offres très favorables à la Suisse pour lui vendre des Mirage-5, a annoncé hier le quotidien 24 Heures de Lausanne, et le gouvernement fédéral a confirmé cette information.

La Suisse étudie actuellement le remplacement de ses Venom très anciens et elle hésite entre le Tiger-II (Northrop, Etats-Unis), le Viggen suédois, après avoir exclu l'achat de Phantom et de Corsair américains, et de Milan (Dassault) français.

La firme française proposait l'appareil pour 9,5 millions de francs suisses sans appareillage, et 15 millions tout équipé, ce qui le rendrait moins cher que le Tiger vendu entre 15 et 17 millions.

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises.
8309 ST-DENIS 381-1322



APPARTEMENTS À LOUER

ROCKHILL
4858 Côte des Neiges 731-6444

APPARTEMENTS DISPONIBLES

Avant de prendre une décision, nous vous invitons à venir visiter le Rockhill, 4858, Côte-des-Neiges

Visitez: Lundi au vendredi inclus 12 A.M. - 8 P.M.
Samedi 11 A.M. - 6 P.M.

TÉL: 731-6444

Propriété de Gestion Manulife (Québec) Ltée.
Filiale de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

4-11-74

ACHATS
ACHETERAIS anciens meubles toutes sortes; salle à manger, chambre, salon, porcelaine, bijoux, petit piano. Tél: 374-1224. 23-11-74

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MOBILIER DE CHAMBRE, "Thibault", modèle Ste-Adèle, en blanc, Tél: 651-3227

LITS: \$50. chacun, tables: \$100. chacune, ensemble de salon: \$200. Tél: 691-9514 4-11-74

SET DE CHAMBRE, style moderne, Rougier, bois brésilien, un an d'usage. Tél: 321-7200 après 6 p.m. 4-11-74

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITES À VENDRE

ANTIQUITÉS
Style Canadien et Européen
achat et vente
JEAN CARIS CANADA LTÉE
St-Jacques de Montréal
(Route 25, vers Joliette)
Tél.: (514) 839-6292
4-11-74

ENCAN D'ANTIQUITÉS

Notre grande vente aura lieu:
dimanche, 3 novembre
1:00 à 8:00 P.M.
La Maison du Québec

Antique
2 boul. Labelle
Ste-Thérèse (route 11)
435-4350

Pouvant être vues samedi et dimanche matin précédent la vente. **Grand choix**, armoires, buffets, tables, chaises, lampes Tiffany, horloges, lits en cuivre, etc.

BEAU LIT en cuivre, 54", prix à discuter. Tél: 731-0747 ou 735-3314 après 6 p.m. 4-11-74

EBENISTERIE DES CHENES ENRG. décapage et finition, spécialité en rénovation d'antiquité. Tél: 658-5194

frais virés acceptés. 22-11-74

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT LUXUEUX, cuisinière, véranda, haut de cottage, personnes retraitées. Tél: 387-0657 4-11-74

AUTOS À VENDRE

RENAULT R15, coupé, 1972, excellente condition, \$2,000. Tél: après 6 p.m. 259-1992. 7-11-74

PEUGEOT 504, 1971, automatique, avec radio, très propre, \$1,800. Tél: 688-6606 6-11-74

EXCELLENT ETAT, Valiant, 1972, 318 p.c., nombreuses accessoires. \$2,300. Tél.: soir 486-2424, particulier. 5-11-74

ANTIQUITES À VENDRE

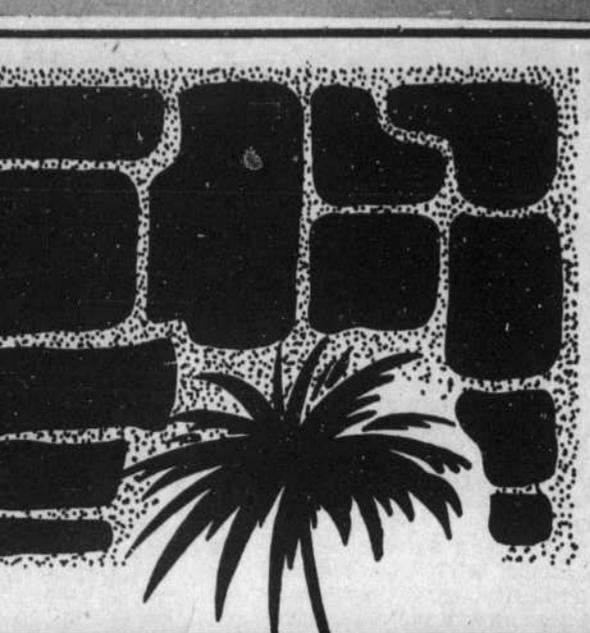
LUCIE OLSEN ANTIQUE REG.
présente
Une superbe collection d'onyx asiatiques de grand choix, représentés dans de nombreuses teintes naturelles: lampes, vases, cendriers, porte-plume, etc. Cette collection très spéciale pour collectionneurs est maintenant disponible chez Lucie Olsen Antiques.

Aussi autres antiquités très recherchées telles que: Commodes Louis XVI, horloges grand-père, pupitre Georgien d'époque, candélabres en bronze et sérès et plusieurs autres pièces pour collectionneurs.

1421 rue Mackay
844-7447

4-11-74

APPARTEMENTS À LOUER



ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

* Chaque publication coûte \$4.20 la page.
* L'heure de tombée est midi pour le lendemain.
* Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

844-3361
Avis : les annonceurs sont priés de vérifier la première partie de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion annuelle.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

* Chaque publication coûte \$1.50, maximum 25.
* Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun.
* L'heure de tombée est midi pour le lendemain.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

FABREVILLE

Bord de l'eau Ferme Ste-Thérèse
1538, rue ALGONQUIN

BUNGALOW DE QUALITÉ sur terrain paysager de 23,600 pieds carrés, dont 175 pieds de façade sur rivière des Mille-îles, rempart de pierres. Neuf pièces, 3 chambres, 3 salles de bains, cuisine et buanderie planifiées, grand vivier avec foyer en pierres, fenêtres panoramiques, plomberie, chauffage, électrique, condition A-1, garage séparé au niveau du sol. 2465 PIÉDS CARRES HABITABLES, RÉCEMMENT DÉCORÉ, ÉTAT IMPECCABLE.

Valeur: \$118,000

\$84,750

Inclus tapis et accessoires

**\$35,000, 6 1/2%,
\$262.00 mois.**

Direction: Sortie No 10 de l'autoroute. Tournez ouest sur boulevard Ste-Rose jusqu'à l'enseigne "Ferme Ste-Thérèse". 1 mille. Tournez à droite vers la rivière. A gauche sur Adirondack jusqu'à la rue Algonquin.

A cet endroit, vous y découvrirez une communauté exceptionnelle, où de NOMBREUX PROFESSIONNELS COHABITENT.

RÉAL CARON ING. 1538, ALGONQUIN,
622-3711

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

**OUVERT
AUX VISITEURS**
2 h. à 4 h. p.m. Laval



CADRE CHAMPIGNONNÉ À PROXIMITÉ DE MONTRÉAL

Seconde zone de luxe à Laval, après Laval sur le lac.

- à 10 MINUTES de V. Mont-Royal, à 25 MINUTES du centre-ville
- à 5 MINUTES des grands centres commerciaux de Laval
- à 1000 pieds d'un TENNIS, PISCINE, CLUBHOUSE, et parc privé
- près d'une polyvalente, autobus DIRECT AU MÉTRO
- situé entre l'autoroute des Laurentides et celle de Mirabel
- endroit RÊVE POUR PROFESSIONNEL ET SES ENFANTS

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LEPAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES,

OUVERT AUX VISITEURS

Dimanche, 3 novembre

2-4 p.m.

CÔTE ST-LUC EST

5518 ave. WESTBOURNE

"Occupation immédiate"

Cottage, 3 chambres à coucher, tout équipée. Maison idéale pour petite famille. Salon avec foyer, garage au niveau de la rue. Prix demandé: \$45,000. Hypothèque de \$26,000. Exclusif. Veuillez communiquer avec B. Forcillo, 481-0241 ou 487-7380. 4-11-74

ST-HILAIRE: Magnifique maison canadienne pierre, au pied de la montagne, 5 bâtiments avec 90 arpents, terrain drainé en culture, 7000 pommes mûres, domaines sans pareil. M.L.S. Michel Petit, 467-0285 ou 467-9872. Immeubles Westgate, courtiers 4-11-74

LONGUEUIL: 2x5, 1x4, plus garage. Un logement luxueux, possédant poêle et four encastrés et planchers céramique. Grandes pièces, patio, entrée pavée pour locataires. Très bien situé. Seulement \$55,000. MLS. Rita Bourner, 679-8220 ou 651-5263. Immeubles Westgate, courtiers 4-11-74

STE-JULIE: (Haut Bois) Belle maison, secteur exclusif et boisé, la maison de vos rêves, moderne, trois chambres et 2 foyer à \$92,000. Photo MLS. Demandez Sheila Bloxham, 653-7841 ou 653-4274. Immeubles Westgate, courtiers 4-11-74

DUVERNAY: voici votre maison de rêve. Un magnifique bungalow, pierre et brique, corniche aluminium, très grand terrain paysagé, garage au niveau de la rue, un grand salon avec foyer, salle à dîner, 3 chambres à coucher, cuisine avec laveuse à vaisselle à couche. Sur demande: \$45,000. Exclusif. Occupation immédiate. Appeler: Pierre Langlois, 663-8790 ou 382-5890. Immeubles Westgate, courtiers 4-11-74

DOMAINE ST-SULPICE: maison à plusieurs (split-level) coin de rues, 7 pièces fines, plus garage plus sous-sol (mi-fin). Foyer. Libre immédiatement. Tél: 389-7022 ou 388-5059 11-10-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST HUBERT: Modèle unique, bungalow brique-pierre, grand terrain, garage, belles grandes pièces. Nicole Gautier, 678-8060 ou 676-0906. Immeubles Carbonneau, courtiers 4-11-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DOMAINE ST-SULPICE: maison à plusieurs (split-level) coin de rues, 7 pièces fines, plus garage plus sous-sol (mi-fin). Foyer. Libre immédiatement. Tél: 389-7022 ou 388-5059 11-10-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL: 2x5, 1x4, plus garage.

Un logement luxueux, possédant poêle et four encastrés et planchers céramique. Grandes pièces, patio, entrée pavée pour locataires. Très bien situé. Seulement \$55,000. MLS. Rita Bourner, 679-8220 ou 651-5263. Immeubles Westgate, courtiers 4-11-74

SERVICES DIVERS

PRÉPARATION DE CURRICULUM VITAE

Faites préparer votre curriculum vitae par un rédacteur professionnel. Service rapide et confidentiel. Photocopies gratuites.

Rejean Lévesque
527-2718 4-11-74

TRAVAIL DEMANDÉ

JEUNE DAME avec expérience, fiable, garderait enfants, journée entière si nécessaire. Dans district Côte-des-Neiges et Outremont. Appelez 342-2449. 4-11-74

Kissinger à Bucarest dans un climat de confiance

VIENNE (AFP) — Les relations roumano-américaines, une fois sorties de l'impasse générale de la "guerre froide", se sont graduellement développées vers un état de confiance mutuelle qu'aucun problème bilatéral d'importance réellement primordiale ne vient actuellement troubler.

Le séjour à Bucarest du secrétaire d'Etat américain, les 3 et 4 novembre, s'inscrit dans le cadre de trois rencontres entre l'ancien président Richard Nixon et M. Nicolae Ceausescu, président de la république socialiste de Roumanie et secrétaire général du Parti communiste roumain.

Les 21 ans entre l'avènement du communisme en Roumanie et le décès de Gheorghe Gheorghiu-Dej, prédecesseur de M. Ceausescu, n'ont été marqués par aucun événement majeur qui pût différencier l'attitude

roumaine vis-à-vis des Etats-Unis des positions adoptées par d'autres pays socialistes européens, URSS exceptée, face à Washington. L'inverse est tout aussi vrai.

Ce n'est qu'avec l'arrivée au pouvoir de M. Ceausescu, en 1965, qui a étendu et amplifié la politique extérieure amorcée par son prédecesseur, que la Roumanie a commencé à faire preuve d'une certaine volonté, toute prudente encore, de s'ouvrir tant soit peu en direction de l'Occident, et plus précisément de la France et des Etats-Unis.

En mars 1967, M. Richard Nixon séjournant en Roumanie à titre privé reçut un accueil aimable, à une époque où les autorités polonaises refusaient de lui délivrer un visa. Trois mois plus tard, un entretien entre le président du conseil Ion-Gheorghe Maurer et le président Lyndon B. Johnson devait déblayer

le terrain en vue de la visite spectaculaire qu'a effectuée, en tant que président cette fois, M. Nixon à Bucarest pendant vingt heures, les 2 et 3 août 1969.

Marquée par le sommet communiste de Moscou où la position de Bucarest avait suscité de sévères critiques, impressionnée aussi par le premier alunissage d'un homme — un Américain — quelques jours auparavant, entraînée à la liesse en vue du dixième congrès du PC qui allait s'ouvrir peu de jours plus tard, la population roumaine avait alors réservé un accueil plus que chaleureux au président. Le résultat de cette visite fut davantage d'ordre psychologique que, dans l'immédiat tout au moins, tangible sur le plan des crédits.

Des contacts avec les autorités américaines, pris à la faveur de ses séjours annuels à l'Assemblée générale des Nations unies, ont permis par la suite à M. Corneliu Manesco, alors ministre des Affaires étrangères, de préparer la visite officielle aux Etats-Unis du président Ceausescu en octobre 1970.

C'est dans ce climat de coopération accrue que lors de sa visite du 4 au 10 décembre 1973, M. Ceausescu pu signer une "déclaration solennelle" sur les possibilités de développer les relations bilatérales.

Consequence directe: l'établissement d'un "conseil pour la promotion des relations économiques" qui a tenu sa première session le 1er juillet à Bucarest.

Le 27 août, M. Vasile Pungan, conseiller personnel du président, a invité le président Gerald Ford à donner suite à l'invitation adressée à son prédécesseur.

De nombreux contacts diplomatiques, politiques et économiques ont marqué la période entre ce voyage aux Etats-Unis, en décembre 1973. En avril 1973 fut créée la première société mixte dans le domaine de la production d'ordinateurs, et conclut l'accord sur l'établissement à Bucarest d'un bureau de la Manufacturers

Hanover Trust.

C'est dans ce climat de coopération accrue que lors de sa visite du 4 au 10 décembre 1973, M. Ceausescu pu signer une "déclaration solennelle" sur les possibilités de développer les relations bilatérales.

Consequence directe: l'établissement d'un "conseil pour la promotion des relations économiques" qui a tenu sa première session le 1er juillet à Bucarest.

Le 27 août, M. Vasile Pungan, conseiller personnel du président, a invité le président Gerald Ford à donner suite à l'invitation adressée à son prédécesseur.

Les relations entre la Roumanie et les Etats-Unis sont, aux yeux de M. Ceausescu, "le modèle même des rapports exemplaires que peuvent entretenir deux Etats à systèmes sociaux différents."

À Téhéran, l'idée d'une communauté de l'Océan Indien

TEHERAN (AP et AFP) — M. Henry Kissinger a fait connaître sa volonté de discuter avec le shah d'Iran de la situation au Proche-Orient, de la crise du pétrole et des propositions de création d'une communauté des nations de l'Océan Indien.

Le shah d'Iran avait lui-même proposé la création d'une communauté pour assurer la sécurité dans la région, à laquelle les Etats-Unis et l'Union soviétique participeraient dans le domaine économique mais pas pour les questions militaires.

Les Etats-Unis, malgré leur aide militaire et économique croissante, ont été incapables de convaincre l'Iran de baisser les prix de son pétrole. Au contraire, le gouvernement de Téhéran a prévu une nouvelle augmentation des prix mondiaux de l'ordre d'au moins \$1,10 par baril en raison de la prise de contrôle totale de l'Armanco par l'Arabe soudite.

Arrivé hier après-midi à Téhéran, M. Kissinger a commencé, peu après 18h00 locales ses entretiens avec le shah.

L'accent sera mis sur les problèmes régionaux les plus aigus, dit-on de source iranienne, les problèmes de défense seront abordés mais il est moins sûr que les questions pétrolières le soient.

Les échanges de vues de caractère économique seront en effet réservés plus spécialement à l'entretien que M. Kissinger aura aujourd'hui avec le ministre iranien de l'Economie et des Finances, M. Houchang Ansari.

Le secrétaire d'Etat américain réside au nord de Téhéran, à proximité immédiate du palais de Saababad où il a été conduit en hélicoptère à son arrivée. Hier soir, M. Kissinger et sa femme ont été les hôtes du shah au palais de Saababad.

Curieusement, au même moment, on apprenait à Washington que l'Iran négocie actuellement l'achat aux Etats-Unis de dix destroyers de 7,600 tonnes.

Ces navires, qui ont une vitesse supérieure à 30 noeuds et qui sont propulsés par des turbines à gaz, sont construits par le groupe Litton Industries pour la marine américaine. Leur armement comprend deux canons de 5 pouces et des missiles anti-sous-marins et anti-aériens.

Ces bâtiments, pour l'achat desquels les autorités américaines n'ont pas encore donné le feu vert, pourraient donner à l'Iran les moyens de contrôler le Golfe persique, estime-t-on dans les milieux militaires américains.

**LA CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS**

Le PC italien marque à sa manière le passage à Rome de Kissinger

ROME (AFP) — Le Parti communiste italien a fait du 5 novembre, date de la visite du secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, à Rome où il assistera à l'inauguration de la conférence mondiale de l'Alimentation, une journée de lutte pour l'indépendance de l'Italie et pour la paix.

Toutefois, les communistes italiens ont tenu à préciser la signification de la manifestation qu'ils organisent mardi après-midi Place du peuple, et ont souligné qu'ils n'entendaient pas nier à M. Kissinger le droit de participer à l'ouverture de cette conférence organisée par l'ONU, ni d'avoir des entretiens avec les dirigeants italiens.

Ce qu'ils désirent, c'est "attirer l'attention de toutes les forces démocratiques sur la nécessité de repousser, avec fermeté, toute ingérence étrangère, et affirmer l'indépendance de l'Italie".

C'est la raison pour laquelle le plus fort Parti communiste du monde occidental a tenu à prendre ses distances à l'égard des organisations gauchistes qui, de leur côté,

entendent manifester sur la voie publique contre M. Kissinger. Un de ces mouvements, Lotta Continua, a invité ses adhérents à protester contre "Kissinger, qui vient présenter le chantage alimentaire des USA, le dictat de la clique impérialiste américaine, qui entend continuer à exploiter les ressources du monde entier; il s'agit de donner une réponse qui ne sera ni symbolique, ni occasionnelle".

Le PCI, débordé sur sa gauche, a répliqué dans un communiqué affirmant que son initiative "n'a absolument rien à voir avec les agitations des différents groupes extrémistes. Il faut donc mettre en garde les citoyens, les ouvriers, les jeunes, contre les dangers qui pourraient engendrer des formes de luttes exaspérées et irresponsables, en alimentant un climat de tension et de provocation qui, en définitive, ne ferait le jeu que de la subversion et des forces antidémocratiques".

De son côté, le Parti socialiste italien (gouvernemental) a décidé d'organiser, dans un théâtre de la capitale, une manifestation "contre le fascisme et l'impérialisme", également le 5 novembre.

Bhutto obtient du blé US mais pas la levée de l'embargo sur les armes

RAWALPINDI (AFP) — M. Henry Kissinger a quitté hier matin Rawalpindi pour Kaboul, après une visite de vingt-deux heures au Pakistan.

Le secrétaire d'Etat américain, accompagné de son épouse, a déjeuné dans la capitale afghane et a eu un bref entretien avec le président Daoud, avant de se rendre à Téhéran dans l'après-midi (voir ci-contre).

En quittant Rawalpindi, M. Kissinger a tenu à remercier le premier ministre pakistanais, M. Zulfikar Ali Bhutto, pour son rapide séjour à Rawalpindi qui, a-t-il déclaré, "a été très utile et a contribué à renforcer les liens déjà étroits qui existent entre les Etats-Unis et le Pakistan".

Comme on pouvait s'y attendre, M. Ali Bhutto n'est pas parvenu à décider M. Kissinger à lever l'embargo américain sur les armes destinées au Pakistan, décreté en 1965 lors du second conflit indo-pakistanaise. Mais le premier ministre pakistanais a quand même obtenu que les Etats-Unis, au moins verballement, acceptent de garantir les frontières actuelles du Pakistan, contestées à l'ouest par l'Afghanistan et à l'est par l'Inde.

On estime généralement que ce problème de la levée de l'embargo américain sera une nouvelle fois discuté, et probablement plus en détail, lors de la prochaine visite officielle que M. Ali Bhutto a accepté de faire aux Etats-Unis avant avril prochain.

Dans le domaine économique, le séjour

de M. Kissinger a été des plus utiles pour le Pakistan, puisque M. Bhutto a obtenu la livraison immédiate de 100.000 tonnes de blé, destinées à compenser la mauvaise récolte pakistanaise, initialement fixée à 9,5 millions de tonnes, et qui n'a été, en fait, que de 8,5 millions cette année.

Heath entend tenir tête à la révolte qui gronde parmi les députés tories

LONDRES (AFP) — M. Edward Heath entend se battre afin de rester à la tête du Parti conservateur et il n'a absolument pas l'intention de s'incliner devant la bonne grâce devant l'hostilité grandissante que lui marquent les députés de son parti.

Telle était hier la réaction dans l'entourage immédiat du leader tory au lendemain de la révolte ouverte contre sa personne qui a éclaté à l'occasion de la première réunion des députés du rang depuis la défaite électorale du 10 octobre.

M. Heath, estime-t-on de même source, est toutefois prêt à faire une importante concession à la colère des siens et il serait disposé à accepter une réforme du système d'élection du chef du parti réclamée à cor à cri jeudi par les députés tories.

En fait, c'est à travers ce projet encore vague de réforme que se joue la véritable bataille. Pour les députés qui l'ont mis en avant il ne s'agit que d'un subterfuge commode pour se débarrasser d'Edward Heath. Pour ce dernier, c'est un moyen de gagner du temps, le nouveau mode d'élection ne devant sans doute pas entrer en vigueur avant l'année prochaine.

Thieu promet et Minh dénonce

SAIGON (AFP) — La politique qui a repris tous ses droits à Saigon ballotée entre les réalisations de la guerre et les aspirations à une paix qui continue à lui échapper vingt et un mois après la signature des accords de Paris.

A l'occasion de la fête nationale hier, et du 11ème anniversaire de la chute du régime Ngo Dinh Diem, deux grandes voix se sont élevées et se sont opposées dans des analyses et des appels apparemment inconciliables.

Dans un discours radiodiffusé et télévisé, le président Nguyen Van Thieu a mis ses compatriotes en demeure de choisir entre le régime nationaliste qu'il incarne depuis sept ans et le communisme international, représenté, à ses yeux, par le Nord-Vietnam, "son agent du Front national de libération et autres laquais coloniaux et défaits".

Le président a fait quelques concessions aux demandes de l'opposition catholique et bouddhiste qui apparaît de plus en plus vigoureuse après deux mois de campagne et d'escalade dans ses exigences, et il a annoncé une réforme de la législation

qui vaient abandonner le pouvoir. Rien dans l'attitude du président Thieu ne semble pourtant indiquer qu'il en ait l'intention. En visitant hier le cimetière militaire de Bien Hoa, proche de Saigon, Thieu a pris soin de raviver la flamme des soldats inconnus, avec les premiers gallons de pétrole vietnamiens, découverts il y a quelques jours à la faveur du deuxième forage entrepris au large des côtes du Sud-Vietnam. A ceux qui l'accompagnaient, ministres, parlementaires, chefs militaires

Au Nevada un siège à surveiller

WASHINGTON (AFP) — L'une des élections les plus suivies mardi prochain aux Etats-Unis se déroulera dans le Nevada. L'enjeu est un simple siège de représentant au parlement de l'Etat, mais l'un des candidats n'est autre que "madame" Beverly Harrell, la plus célèbre tenancière de maison close des Etats-Unis. Mrs. Harrell, dont les pensionnaires vivent en roulettes près de Lida Junction, fait observer que si la prostitution est le plus vieux métier du monde, la politique est un art presque aussi ancien et qu'il n'y a donc rien d'extraordinaire à s'intéresser aux deux. Ses chances d'être élue ne sont pas négligeables puisque pour être candidate il lui a fallu remporter les élections primaires locales!

Avant même les élections, un sénateur, M. Russell Long de Louisiane, et près d'une quarantaine de représentants sont d'ores et déjà assurés de leur réélection: ils n'ont pas d'adversaires. La plupart de ces heureux détiennent les sièges de fiefs démocrates du Sud.

■ Le doyen du Sénat, le républicain George Aiken, 82 ans, qui représentait le Vermont au Sénat depuis janvier 1941, ne se représente pas cette année. Après lui, les deux plus anciens sénateurs sont les démocrates James Eastland, du Mississippi, et John McClellan, de l'Arkansas, qui siègent depuis 1943. M. McClellan l'emporte au nombre des années, il est né en 1896 alors que M. Eastland est de 8 ans son cadet.

■ Depuis 20 ans au service des voyageurs SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE 1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200 "Touring Club de France"

APPRENEZ L'ANGLAIS

Au Vermont

Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Atmosphère internationale. Cours de conversation avec laboratoire.

Écrivez à:

International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE ou EUROCAMPÉR-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de

Renault — VW — Citroën

Fiat — Simca — Peugeot

Volvo — Micro-bus — etc...

Kilométrage illimité

Assurance internationale

Réservations billets : Bateau - Avion

ITINÉRAIRES routiers gratuits

BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200

"Touring Club de France"

MICROFILM

INDEX DU DEVOIR
ÉGALEMENT
DISPONIBLES
DEPUIS 1966

LE DEVOIR est disponible sur microfilms depuis les tout premiers numéros publiés en 1910.

LE DEVOIR sur microfilms est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement.

LE DEVOIR sur microfilms vous sauvera temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux.

LE SAVIEZ-VOUS

?

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, ECRIVEZ AU JOURNAL LE DEVOIR SERVICE DU MICROFILM 211 rue du ST-SACREMENT, MONTREAL (Qué.) H2Y 1X1 OU COMPOSEZ 844-3361 POSTE 245

toronto

Baisse des cours

La séance a été terne hier à la Bourse de Toronto. Le virement n'a pas été élevé et les prix n'ont que peu fluctué.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 207 contre 161 alors que 213 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement se situe à 1.65 millions d'actions d'une valeur totale de \$18.20 millions, contre 2.28 millions d'actions d'une valeur totale de \$15.31 millions jeudi.

Madeleine Mines, qui annonce une baisse de son bénéfice net pour le troisième semestre, recule de cinq cents et tombe à \$3.95.

Emco monte de 3-8 et atteint \$5.78. La compagnie annonce une hausse de son bénéfice net pour une période de neuf mois.

Dans le secteur industriel, les plus forts gains vont aux pâtes et papiers, grands magasins, communications et acieriers. D'autre part, les mines industrielles, le bâtiment et les banques sont au nombre des perdants.

Noranda A régresse de 1-8 et tombe à \$32, Reichhold, de 1 et tombe à \$23, la Banque Toronto Dominion, de 3 et tombe à \$33.44, Texagulf, de 3-4 et tombe à \$27.34. Alcan, de 3-8 et tombe à \$21.78.

Canadian Tire A monte de 5-8 et atteint \$34.78, Campbell Red Lake, de 1-2 et atteint \$39.12, McIntyre, de 1-2 et atteint \$32.

Giant Yellowknife, de 1 et atteint \$14.12.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch. Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Industrielles Industrielles

Albitibi 200 233 250 235 + 5 Albitibi P 5780 310 330 330 - 4

Albitibi 71/2p 125 400 400 400

Acklands 210 394 394 394

Acres Ltd 300 556 556 556

Alc. G.M. 620 120 118 118 + 2

Alc. G.M. 620 120 118 118 + 2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Anapico E 3000 578 636 636 7 - 1/2

Le groupe Prenor s'étend en Ontario

Une nouvelle association d'intérêts financiers québécois et ontariens sera formée à la suite de l'accord intervenu hier entre le Groupe Prenor Ltée, de Montréal, et Norlac Financial Group, de London, Ont.

En vertu de cet accord, qui est sujet à l'approbation des organismes de contrôle:

• Norlac acquerra une participation d'un tiers dans Prenor par une émission de 485,000 actions de trésorerie, au prix de \$7.25 l'action;

• Les Prévoyants du Canada — Assurance Générale, filiale de Prenor, achètera de Norlac la presque totalité des actions de Northern Life Assurance Company of Canada pour le montant d'environ \$10.5 millions;

• Les Prévoyants du Canada augmentera son capital actions par voie d'une offre de droits d'achat de 540,000 actions à ses actionnaires, au prix de \$12.50 l'action; et

• de son côté, Northern Life achètera La Personnelle, Compagnie d'Assurance du Canada, dont le siège est à Toronto, élargissant ainsi ses activités pour y inclure l'assurance générale.

Par cette association, les deux groupes renforcent leur position sur le plan national et les bureaux de l'Ontario, du Québec et des autres provinces continueront leurs activités, les bureaux principaux demeurant à Toronto et à Montréal.

Les sociétés d'assurance filiales de Prenor auront un actif global d'environ \$250 millions.

Prenor continuera d'exercer ses activités dans les domaines de la fiducie — Compagnie de Fiducie Nord-Amérique; des conseillers en investissements — Bolton, Tremblay et Compagnie; des fonds mutuels — Fonds Mutual Prévest Limitée et le Fonds Bolton, Tremblay Ltée; et dans le domaine immobilier industriel dans la région de Montréal.

par Michel Guénard

Plusieurs indices laissent croire que le taux de change du dollar canadien en regard de son vis-à-vis américain pourrait connaître un réajustement à la baisse dans les mois qui viennent. Le seul frein à cette chute de la devise canadienne serait l'entrée massive d'un flot de capitaux étrangers qui, tels des vases communicants, assurerait le colmatage de notre balance des paiements qui prend l'eau.

En effet nous allons avoir dans un avenir rapproché un pressant besoin de ces devises étrangères (les arrivages de capitaux à long terme se sont accrus de \$444 millions au cours du premier trimestre de l'année!) afin de faire contre-poids au déséquilibre prévisible de notre balance commerciale. Statistique Canada annonçait récemment que le solde de nos échanges commerciaux s'était fortement dégradé au cours du troisième trimestre de 1974, passant de \$268 millions à un maigre surplus de \$31 millions.

Le resserrement de notre jeu de manœuvre sur le plan commercial prend sa source dans un relâchement du rythme des exportations canadiennes à destination de la Grande-Bretagne, du Japon et des Etats-Unis. Dans cette partie de

souque à la corde entre importations et exportations, le Canada semble perdre pied à la faveur d'une remontée spectaculaire des achats à l'étranger: en neuf mois, les importations canadiennes ont pris l'ascenseur avec une hausse de 35,3%.

Dans les milieux fédéraux on parle, lors des jours noirs de la crise énergétique, de la chance qu'avait le Canada d'être auto-suffisant en matière pétrolière. Aucun déficit énergétique ne viendra, disait-on, déprimer notre balance commerciale et entamer d'autant le rythme de croissance de l'économie canadienne. Dans un même mouvement, le ministre des Finances, M. Turner, entreprenait une opération thérapeutique à la grandeur de l'Occident afin de contenir dans les limites du raisonnable la "psycho-inflationniste" qui assaillait alors les partenaires commerciaux du Canada.

Les efforts du ministre ne sont pas restés vain alors que le Canada enregistrait des surplus commerciaux avec les Etats-Unis (\$113 millions) et la Communauté économique européenne (\$20 millions); cependant, l'ensemble du flot des échanges canadiens avec ses autres partenaires se soldait par un déficit de \$82 millions.

De tous les faiseaux commerciaux qui rejoignent la frontière canadienne, celui venant des Etats-Unis demeure bien sûr prépondérant: or, la balance commerciale américaine vient d'amorcer un virage qui ne présente rien de bon pour l'économie canadienne. Au cours du mois de septembre, les exportations se sont élevées à \$8.2 milliards (en baisse de 1%) alors que les importations chutaient de 10% pour s'inscrire à un seuil de \$8.5 milliards, ce qui laissait apparaître un déficit (\$233 millions) quatre fois inférieur au mois précédent.

A cause même de la sécheresse des hydrocarbures, les experts américains s'attendaient à voir grimper sensiblement le déficit commercial annuel des Etats-Unis: on prédisait que le fossé irait grandissant pour atteindre les \$5 milliards en regard du "surplus" de \$1.4 milliard enregistré en 1973.

Les effets psychologiques en matière économique... ne sont jamais escomptés à leur juste valeur: derrières les froides statistiques se cachent les "sueurs chaudes d'un peuple qui a décidé de se serrer la ceinture." Parmi les secteurs les plus touchés, notaient les observateurs de la scène économique, se trouvent les produits alimentaires de luxe, les voitures européennes... et les hydrocarbures.

Bref, les Américains combattent leur embûche en se composant des menus à base de nourritures frugales... et en boudant quelque peu l'automobile au profit de la marche à pied. "En un sens, de nous expliquer l'économiste montréalaise Judie Maxwell, les économies canadiennes et américaines fonctionnent comme des pistons avec des temps morts à l'opposé."

Aussi les mêmes experts américains présidant-ils maintenant que le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis n'effrera même pas le plafond des \$4 milliards. Selon les économistes du Département du Commerce, le déclin des importations pétrolières (la boulangerie en hydrocarbures s'est réduite sensiblement aux Etats-Unis alors que nos proches voisins ont importé 18,4 millions de barils de pétrole de moins en septembre qu'au cours du mois d'août) est fonction de l'épuisement des capacités physiques de stockage.

Le secteur de l'automobile subit aux Etats-Unis le contre-coup du réajustement tarifaire de la grille énergétique: les ventes sont en chute libre (baisse de 35% chez les fabricants de Detroit) alors que les Américains boycottent, par réflexe protectionniste, le gros de la production étrangère... si bien que le "Buy American" a sapé à sa base tous les efforts de Volkswagen en vue de reconquérir sa part du marché.

Quant à l'Accord automobile Canado-américain (voir article dans cette page), le déficit de \$350 millions enregistré par le partenariat canadien témoigne simplement du ralentissement général de cette industrie chez nos voisins. Indice économique particulièrement difficile à cerner en regard des tendances à long terme, le solde déficitaire de nos échanges commerciaux dans le secteur de l'automobile renvoie peut-être des à dos des fabricants de chacun des pays.

Devant le peu d'enthousiasme des Américains à renouveler leur modèle de voiture, l'industrie canadienne a été confinée au marché domestique: la hausse de la demande au pays lui a permis de maintenir son taux d'emploi et de produire plus de 1,5 million de véhicules au cours de l'année dernière. En somme, contrairement à toutes les théories économiques de quel point annoncée en un peu plus d'un mois par la banque new-yorkaise.

La plupart des autres banques commerciales aux Etats-Unis ont actuellement un prime rate qui se situe au niveau de 11 ou 11-1/4 p.c. et devraient, comme la City Bank, réduire à nouveau prochainement de taux qu'elles appliquent aux prêts accordés à leurs meilleurs clients.

Les banques américaines réduisent d'ailleurs leur taux d'intérêt privilégié avec une certaine lenteur. De ce fait, un décalage est apparu par rapport à divers instruments monétaires à court terme, comme par exemple les effets commerciaux, où un taux inférieur à 9 p.c. est actuellement appliqué.

Les entreprises américaines ont donc recours ces derniers temps aux effets commerciaux pour financer leurs besoins à court terme plutôt qu'aux emprunts plus onéreux auprès des banques.

Baisse prochaine du dollar canadien ?

qui conçoivent les échanges commerciaux comme une source de richesse et de développement des infrastructures de production des pays intéressés, la crise énergétique a mis une sourdine au taux de croissance du commerce canado-américain... et enfermé le partenaire voisin dans un isolationnisme chaque jour plus voyant.

Tout ceci jette un voile sombre sur le surplus anticipé de notre balance commerciale: si l'an dernier le Canada laissait voir dans ses livres un excédent de \$2.2 milliards, 1974 pourrait voir cette avance fondre de moitié. Après trois trimestres d'écoulement, le Canada affiche un surplus commercial de quelque \$800 millions... et anticipe que le déficit "inévitable" du dernier trimestre grugerait les réserves accumulées.

Lorsqu'on sait que le Canada a exporté pour plus de \$17 milliards en biens et services aux Etats-Unis l'an dernier, on mesure d'autant mieux ce qu'une "variation" de quelques points du taux procurent des importations américaines peut signifier... et teinter de rouge notre balance commerciale.

Cette dégradation dans le jeu de nos échanges essoufflera le dollar canadien (il cotait hier à 98.4 cents américains) et ramènera la parité de "bon aloï" qui prévalait entre les deux monnaies tout au long de 1973. A moins qu'Ottawa ouvre la vanne aux capitaux étrangers afin de pallier au danger... mais M. Murray veille au grain.

Le taux privilégié continue de baisser

NEW YORK, (AFP) — La First National City Bank a annoncé hier une réduction de son taux d'intérêt privilégié (prime rate) de 11 à 10 1/4 p.m.c.

Cette mesure reflète la baisse continue des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis. Il s'agit de la cinquième réduction hebdomadaire d'un quart de point annoncée en un peu plus d'un mois par la banque new-yorkaise.

La plupart des autres banques commerciales aux Etats-Unis ont actuellement un prime rate qui se situe au niveau de 11 ou 11-1/4 p.c. et devraient, comme la City Bank, réduire à nouveau prochainement de taux qu'elles appliquent aux prêts accordés à leurs meilleurs clients.

Les banques américaines réduisent d'ailleurs leur taux d'intérêt privilégié avec une certaine lenteur. De ce fait, un décalage est apparu par rapport à divers instruments monétaires à court terme, comme par exemple les effets commerciaux, où un taux inférieur à 9 p.c. est actuellement appliqué.

Les entreprises américaines ont donc recours ces derniers temps aux effets commerciaux pour financer leurs besoins à court terme plutôt qu'aux emprunts plus onéreux auprès des banques.

Gillespie annonce au congrès de l'Asta un programme pour promouvoir le tourisme

par Urgel Lefebvre

M. Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce, de qui relève l'Office de tourisme du Canada, a annoncé hier midi la mise sur pied d'un programme destiné à perfectionner les aptitudes en gestion et accroître la productivité du secteur hébergement de l'industrie touristique canadienne.

Environ 80% des quelque 18,000 établissements d'hébergement du Canada comprennent moins de 25 unités, et la plupart d'entre eux n'ont pas accès aux analyses de gestion dont disposent les hôtels de grande taille et les chaînes d'hôtels.

Cantrav, le programme mis sur pied par l'Office de tourisme du Canada en collaboration avec les gouvernements et territoires et les associations de l'industrie touristique, permettra, selon le ministre, d'accroître le revenu net des exploitants, tout en contribuant au développement harmonieux et à un meilleur financement des installations touristiques.

Le programme fournira aux exploitants, grâce à un système informatique de traitement, une analyse comparative de leur exploitation par rapport aux autres établissements de taille et de type semblables au Canada. Les exploitants auront en outre accès aux conseils de spécialistes.

Un programme de formation, associé au Cantrav, permettra de fournir aux exploitants des renseignements qu'ils ne pouvaient pas obtenir auparavant. Il y aura en outre des cours, des colloques, des études de cas, des études sur la gestion et des rapports de publication. Ayant reçu des renseignements relatifs à l'industrie de l'hébergement, le Cantrav sera en mesure de fournir des données vitales et originales non seulement aux exploitants mais aussi à l'ensemble de l'industrie.

Le succès d'un projet témoin mis en œuvre en 1973 qui a incité le gouvernement fédéral à faire l'essai du Cantrav sur une plus grande échelle. Durant la période d'essai, qui sera d'une durée de deux ans, les gouvernements participants dirigeront le programme. Si ce dernier donne des résultats heureux, l'administration en sera par la suite confiée à une organisation formée de propriétaires d'établissements touristiques et fonctionnant selon le principe coopératif. Une telle organisation pourrait se subvenir en prenant des droits d'adhésion.

En expliquant le programme Cantrav, M. Gillespie a déclaré que si, dans le cadre du programme Cantrav, on est en mesure de faciliter le processus de gestion d'un bon pourcentage de petites entreprises oeuvrant dans le secteur de l'hébergement touristique, il est certain qu'on pourra appliquer les mêmes techniques aux petites entreprises d'autres secteurs.

C'est succès d'un projet témoin mis en œuvre en 1973 qui a incité le gouvernement fédéral à faire l'essai du Cantrav sur une plus grande échelle. Durant la période d'essai, qui sera d'une durée de deux ans, les gouvernements participants dirigeront le programme. Si ce dernier donne des résultats heureux, l'administration en sera par la suite confiée à une organisation formée de propriétaires d'établissements touristiques et fonctionnant selon le principe coopératif. Une telle organisation pourrait se subvenir en prenant des droits d'adhésion.

M. Gillespie a également annoncé au cours d'une conférence de presse donnée à la Place des Arts que le gouvernement fédéral et l'Alberta collaboreront à un programme témoin visant à mettre sur

pied un système de réservations par ordinateur qui permettra à toute personne vivant en Amérique du Nord d'obtenir, en 90 secondes, des renseignements détaillés sur le logement dans des régions désignées de la province. On prévoit incorporer éventuellement les renseignements sur les terrains de camping, les manifestations, les attractions, les services de transport terrestre. Les régions désignées comprennent les parcs nationaux de Jasper, de Banff, du lac Louise et de Waterton, de même que Canmore et Hinton.

Le gouvernement fédéral et la province partageront également le coût de "Réservations Alberta" qui est estimé à \$300 000. Le programme sera mis à l'essai pour deux ans, dès le 1er janvier 1975. Le système informatique sera gratuit et rattaché à un numéro de téléphone unique. Il produira une liste des types de logements disponibles et pourra confirmer les réservations. Les propriétaires de logements qui participeront au programme affecteront un certain nombre de chambres à "Réservations Alberta" et signaleront tout changement dans l'inventaire de leurs chambres.

D'autres provinces pourront conclure avec le gouvernement des ententes similaires. Déjà l'Ile-du-Prince-Édouard est en pourparlers avec Ottawa au sujet de ce.

M. Gillespie a profité de sa conférence de presse pour lancer un nouveau manuel publié par l'Office de tourisme du Canada sous le titre de "Planning des terrains de camping au Canada". Il s'agit d'un guide complet de 118 pages destiné aux propriétaires et éventuels de terrains de camping.

La publication a pour but d'examiner le rôle que jouent le camping et les terrains de camping privés dans l'industrie touristique du Canada, d'aider l'exploitant

qui, à la longue, pourraient influencer des décisions de nature commerciale".

Enfin, le rapport trouve urgent que les Canadiens aient le droit d'importer sans droits de douane des autos américaines, ce qui établirait une réciprocité et réduirait les différences de prix entre le Canada et les Etats-Unis.

Chute de l'activité économique aux EU

WASHINGTON, (AFP) — L'indice de l'activité économique aux Etats-Unis a fortement chuté au mois de septembre confirmant les prévisions de certains experts selon lesquels la récession actuelle pourrait encore s'aggraver.

Cet indice, qui regroupe huit indicateurs sectoriels et qui passe pour refléter l'activité économique des prochains mois, a diminué de 2,5 pour cent le mois dernier.

C'est la deuxième baisse consécutive de cet indice qui a perdu 4,1 points en deux mois, et la plus forte baisse depuis juillet 1951.

Un des conseillers économiques occasionnels du président Ford, M. Paul McCracken, estime que la récession de l'économie va s'aggraver jusqu'au printemps prochain, avec un taux de chômage proche de 7 pour cent de la population, après quoi une forte reprise devrait être enregistrée dans la seconde moitié de 1975.

L'administration Ford semble de son côté s'être résignée à subir cette récession, comme le seul moyen classique de freiner l'inflation aux Etats-Unis. Le secrétaire au trésor M. William Simon a répété dimanche que la priorité restait à la lutte contre l'inflation et non à une éventuelle relance de l'économie.

La prévision d'une forte hausse du chômage, qui n'atteignait encore que 5,8 pour cent de la population active en septembre, le président Ford a déjà demandé au congrès de porter à 26 semaines la durée des allocations de chômage, tout en prévoyant la création d'emplois publics provisoires si le chômage se maintient au-dessus de 6 pour cent de la population active.

Projet de fusion entre Amax et Copper Range

NEW YORK (AFP) — Amax Inc. et Copper Range, deux importantes compagnies américaines dans le secteur minier, envisagent de fusionner.

Dans un communiqué publié hier à New York, Copper Range précise que des discussions sur l'opportunité d'une telle opération vont avoir lieu prochainement entre les deux compagnies.

Copper Range ajoute qu'Amax détient déjà 467,756 actions soit 19,56 p.c. du total en circulation de Copper Range. Amax American Metal Climax est une grosse compagnie américaine qui détient de nombreux intérêts dans le secteur mi-

nier: charbon, fer, cuivre, zinc, plomb, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger, Australie, Afrique du Sud, Zambie, Canada. Son chiffre d'affaires a atteint l'année dernière \$1,336 millions. Au début de l'année cette compagnie a vendu 50 p.c. de sa division aluminium à la firme japonaise Mitsubishi Co. pour \$125 millions. Elle a par ailleurs annoncé récemment l'achat de 10 p.c. des actions de la Société française du nickel S.A. pour \$21 millions.

Copper Range concentre son activité dans le secteur du cuivre aux Etats-Unis.

Son chiffre d'affaires l'année dernière s'est élevé à quelque \$144 millions.

Baisse prochaine du dollar canadien ?

De tous les faiseaux commerciaux qui rejoignent la frontière canadienne, celui venant des Etats-Unis demeure bien sûr prépondérant: or, la balance commerciale américaine vient d'amorcer un virage qui ne présente rien de bon pour l'économie canadienne. Au cours du mois de septembre, les exportations se sont élevées à \$8.2 milliards (en baisse de 1%) alors que les importations canadiennes ont pris l'ascenseur avec une hausse de 35,3%.

Dans les milieux fédéraux on parle, lors des

Ford se rend au chevet de Nixon

LONG BEACH (par l'AFP) — M. Richard Nixon fait preuve d'une "grande force" mais semble "très malade", a déclaré hier le président Gerald Ford à l'issue d'une visite de quelques minutes à son prédécesseur à la Maison-Blanche hospitalisé à Long Beach (Californie).

L'ancien président a "l'esprit très alerte et était très intéressé aux sujets dont nous avons discutés", a indiqué M. Ford à environ 350 personnes massées devant l'hôpital.

"Il m'a cependant paru évident qu'il a été très malade", a souligné le chef de l'Exécutif qui n'est resté que huit minutes au chevet du malade.

"Monologues parallèles" franco-israéliens

Israël exclut un dialogue où Hussein ne serait que l'intermédiaire d'Arafat

(par l'AFP) — Israël n'acceptera pas le roi Hussein comme interlocuteur si le souverain jordanien ne devait négocier pour le compte de l'OLP, a déclaré M. Yitzhak Rabin, devant le congrès des chefs d'entreprises israéliens réuni à Tel Aviv.

Le chef du gouvernement israélien a souligné: "si l'OLP devait être reconnue comme tuteur de la Cisjordanie, autant qu'on sache tout de suite qu'il n'y aura pas de dialogue ou de négociation possible au sujet des frontières orientales d'Israël. Nous nous refusons à un tel dialogue".

"Pour mettre fin à toute équivoque, a poursuivi M. Rabin, nous irons même plus loin. Nous dirons que si Hussein ne devait négocier que comme personne interposée, pour ensuite céder les territoires que nous lui aurions abandonnés à Arafat, alors Hussein se trouve désormais exclu comme interlocuteur".

Une nouvelle guerre pourrait éclater dans un très proche avenir, estime pour sa part le ministre israélien de la Défense, M. Shimon Peres, dans un article publié à Maariv.

La guerre, écrit M. Peres, "pourrait être déclenchée par la Syrie qui serait ensuite suivie dans son initiative par l'Egypte et la Jordanie, et recevrait en outre le renfort de 'volontaires' d'autres pays arabes". Cela peut arriver dans quelques mois, quelques semaines, peut-être moins encore. C'est pourquoi nous devons multiplier nos efforts afin d'être prêts très vite à faire face à toute éventualité".

Le ministre de la Défense estime qu'il y a une période de quelques mois liée à la fin de la séparation des forces, viendra une période de cinq à huit ans qui verra un monde arabe nouveau se construire et se renforcer. "Dans la dernière période, nous courrons le risque de voir les pays de la région introduire au Proche-Orient des armes non conventionnelles".

Le ministre attache une importance particulière au renforcement des réserves, à l'entraînement des forces, à l'achat d'armes perfectionnées.

"La reconstitution et le renforcement de l'armée israélienne après la guerre d'octobre ont atteint des résultats supérieurs à ceux obtenus dans les pays arabes", ajoute M. Peres.

"Toute nouvelle guerre israélo-arabe

M. Ford a indiqué qu'il avait évoqué avec M. Nixon ses projets de voyages au Japon, en Corée du sud et en Union soviétique et qu'il avait entretenu l'ancien chef de l'Exécutif de la tournée actuelle du secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, à Moscou, en Inde, au Pakistan et en Afghanistan.

Le président, qui se trouvait en Californie pour apporter son soutien aux candidats républicains aux élections du 5 novembre, avait fait annoncer dans la matinée, après avoir consulté les médecins de M. Nixon, qu'il allait rendre visite à son prédécesseur. Les deux hommes ne se étaient pas rencontrés depuis le 9 août der-

nière date effective de la démission du trente-septième président américain.

Cette visite, selon le docteur John Lunger, médecin personnel de M. Nixon, devrait avoir un effet favorable sur le moral de son patient. Selon un communiqué médical publié en fin de matinée, l'état de santé de M. Nixon "est stable mais demeure sérieux, il s'améliore lentement et régulièrement".

Le bulletin de santé, signé par le médecin personnel de M. Nixon, précise que selon de nombreux indices les hémorragies internes ont cessé. Le tube qui avait été glissé par le nez du malade jusqu'à son estomac pour expulser les liquides a

été enlevé et l'ancien président ne souffre plus de paralysie abdominale, poursuit le communiqué.

Des transfusions sanguines ont de nouveau été effectuées la nuit dernière, ce qui a permis de normaliser le taux d'hémostase du patient. La pression sanguine est en hausse et la température du malade est de 37,5 degrés centigrade, ajoute le bulletin médical.

Bien que ce communiqué soit le plus optimiste depuis les complications post-opératoires qui ont mis en danger la vie de l'ancien président, le docteur Lunger a souligné que le risque de nouvelles hémorragies persistait toujours.

sera, poursuit-il, bien plus un affrontement de forces qu'une guerre de territoires. Le vainqueur y gagnera une nouvelle situation de force plus que des territoires".

"Les Arabes, visent à constituer une immédiate armée conjointe forte d'un million 800 000 hommes, 5 000 avions, 10 000 chars et d'énormes quantités d'artillerie et de missiles Sam. Face à cela, indique M. Peres, "Israël doit augmenter l'immigration et diminuer l'émigration, rendre les opérations de mobilisation aussi rapides que possibles, faire comprendre à la population qu'elle doit oublier le luxe, renforcer les régions frontalières, améliorer l'équipement électronique de l'armée de l'air et enfin tenir au plus haut le moral de la nation".

Le durcissement israélien est une des conséquences de la réunion de Rabat, mais a été adopté surtout après les déclarations du président Ford, exprimant l'espoir que malgré les résolutions de Rabat, les pourparlers entre Israël et la Jordanie ou l'OLP pourraient avoir lieu".

Malgré la mise au point faite par la suite par le département d'Etat, et soulignant qu'aucun changement n'était intervenu dans la politique américaine, le gouvernement israélien a préféré éviter toute ambiguïté, et signifie que la décision israélienne est irrévocable.

Selon Haaretz, un pessimisme croissant se manifeste à Jérusalem, où l'on pense désormais que seul un miracle pourrait sauver les négociations. D'après les meilleurs politiques israéliens, on ne voit pas comment elles pourront désormais commencer avec l'Egypte. Lors de sa prochaine tournée au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat Kissinger sera exposé à une "terrible pression" du côté arabe, pour qu'il rencontre Yasser Arafat et, dans une seconde étape, exerce une très vive pression sur Israël pour l'amener à des négociations avec l'OLP, qui pourraient être "secrètes" au début.

On prévoit d'ailleurs à Jérusalem que M. Kissinger "jettera tout son poids dans la balance pour empêcher Israël d'adopter des positions susceptibles de fermer la porte à toute négociation ultérieure, et essaiera de convaincre Israéliens et Egyptiens de commencer à négocier en vue d'un nouveau repli". Israël, dit-on, exige en contre partie un règlement politique.

Par ailleurs, l'ouverture du débat de l'Assemblée générale des Nations unies sur la question de Palestine a été définitivement fixée au 13 novembre.

Trois dirigeants arabes et les ministres des Affaires étrangères de tous les pays arabes doivent venir aux Nations unies à l'occasion de ce débat, selon les décisions prises par le sommet de Rabat et publiées par le bureau de la Ligue arabe aux Nations unies. On confirme de source arabe que le roi Hassan II du Maroc, M. Houari Boumediene, président de la république algérienne, et M. Soleiman Frangie, président de la république libanaise, sont attendus aux Nations unies au cours de la deuxième semaine de novembre afin de prendre la parole devant l'Assemblée générale.

En ce qui concerne M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, on indique de source arabe qu'il est attendu personnellement à New York où il pourrait ne rester que quelques heures, le temps de s'adresser à l'Assemblée générale. Il irait ensuite à Cuba.

Quant à la France et Israël, ils sont en désaccord sur les problèmes du Proche-Orient. Les entretiens de M. Jean Sauvagnargues à Jérusalem, qui ont permis une confrontation "très franche, directe et explicite" des thèses françaises et israéliennes ont confirmé l'existence de sérieuses divergences de vue entre Paris et Jérusalem.

Le dialogue, que la radio israélienne qualifie plutôt de "monologues parallèles", a buté notamment sur la conception de "frontières sûres et reconnues" mentionnée dans la résolution 242 des Nations unies et donc, du moins implicitement, sur la question parlementaire. L'appréciation des propos à l'égard de la politique française au Proche-Orient a trouvé son apogée dans l'allocution de M. Ygal Allon, prononcée à l'issue d'un dîner offert en l'honneur de la délégation française: "je suis convaincu, a-t-il dit, que l'approche du problème du Proche-Orient telle que la connaît la politique française s'oppose non seulement à nos propres points de vue et à nos intérêts vitaux, mais diminue en fait les perspectives de paix et augmente les dangers d'une conflagration dans la région dont la France aurait également à souffrir."

Certains milieux israéliens expliquent

le ton acerbe de M. Allon par la nécessité de donner des apaisements à l'opposition qui, jusqu'au dernier moment, a essayé d'obtenir l'annulation de la visite de M. Sauvagnargues et aussi par le souci d'empêcher que l'attitude de la France soit suivie par les autres membres de la Communauté européenne. Pour le premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin, la situation est claire: "le fossé entre la France et Israël demeure infranchissable", tant que la position de la France reste proche de celle des Arabes. M. Sauvagnargues pour sa part ne veut pas couper les ponts et il espère que le dialogue se poursuivra afin que naîsse une meilleure appréciation des positions respectives.

Enfin, après s'être introduit au Liban, un commando israélien à la recherche de fedayine, a fouillé hier matin avant l'aube le village de Blida, à un kilomètre de la frontière, et a fait sauter cinq maisons, a-t-on annoncé de sources militaires au Sud-Liban.

L'unité, forte de 200 hommes, a ensuite regagné le territoire israélien en tirant des coups de feu pour couvrir sa retraite. L'attaque n'a causé aucune victime et les Israéliens n'ont pas emmené de prisonniers, a-t-on ajouté.

Quelques heures plus tard, deux appartenants israéliens ont survolé Saida, principale ville du sud Liban, à quatre reprises, franchissant le mur du son au-dessus de la ville.

La veille, cinq personnes auraient été tuées et une vingtaine d'autres blessées à l'occasion d'un bombardement naval sur Rachidieh, situé près de Tyr.

Le chef de la police argentine et sa femme tués dans un attentat

BUENOS AIRES (AP et AFP) — Le chef de la police fédérale argentine et son épouse ont été tués hier par l'explosion d'une grenade antichar que des terroristes ont tirée contre le bateau de plaisance à bord duquel ils se trouvaient.

Alberto Villar, 53 ans, s'était acquis une solide réputation en tant que chef des brigades de choc de la police, avant de prendre sa retraite. Il avait été chargé en janvier dernier de diriger la police fédérale par le président Juan Peron, et cette décision avait été interprétée comme le signe que le chef de l'Etat était décidé à réprimer sévèrement le terrorisme dans le pays.

De nombreux responsables de gauche ont accusé Villar de se livrer à la torture pour parvenir à obtenir des renseignements.

D'après l'agence de presse "Noticias Argentinas", quatre arrestations ont été opérées à Tigre.

Cet attentat risque d'aggraver les pressions auxquelles le gouvernement de la présidente Isabel Peron est déjà soumis. Près de 130 personnes ont été tuées dans des attentats politiques depuis son accession au pouvoir, le 1er juillet dernier.

Dès sa prise de fonctions, Villar a

été une personnalité sujette à controverses. Un certain nombre de policiers le considéraient comme un homme implacable et autoritaire.

L'attentat d'hier s'est produit devant des centaines de personnes qui, profitant du jour de la Toussaint, étaient venues faire du canotage à Tigre, à 30 km au nord de Buenos Aires.

L'attentat a causé une vive émotion dans la police fédérale et la direction a lancé un appel par radio pour annuler toutes les permissions. Le chef de l'Etat, Mme María Estela Peron, a été avertie immédiatement par son ministre de l'Intérieur.

La plus grande confusion régnait sur les lieux de l'attentat où ont été envoyées plusieurs ambulances et des hélicoptères. Il n'y aurait pas d'autres victimes, selon l'agence officielle Télam.

En moins d'une heure, les forces de l'ordre ont lancé une vaste opération de bouclage. Tous les véhicules sont systématiquement arrêtés et leurs occupants fouillés par des policiers.

Le corps du chef de la police et celui de son épouse ont été transportés au département central de la police où une chapelle ardente sera érigée en plein centre de la capitale.

Accord sur une résolution de non alignés sur Chypre

NATIONS UNIES (AFP) — Un accord sera intervenu au sujet d'un projet de résolution sur Chypre qui serait accepté à la fois pour Chypre, la Grèce et la Turquie, apprend-on dans les milieux de l'assemblée générale.

Une résolution sur cette question a été déposée hier au début de l'après-midi par cinq pays non-alignés (Algérie, Guyane, Inde, Mali et Yougoslavie) qui avaient été chargés par leur groupe d'élaborer un texte et d'obtenir l'accord des parties.

Aux termes de cette résolution, l'assemblée engagerait tous les Etats à respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de Chypre et demanderaient instamment le retrait de toutes les forces armées étrangères de l'île.

Elle inviterait les parties à prendre des dispositions pour permettre le retour des réfugiés dans leurs foyers et leur sécurité.

Sur le plan politique, la résolution déclarerait que le régime constitutionnel de

la république de Chypre est l'affaire des Chypriotes-Grecs et Turcs, recommanderait la poursuite des négociations intercommunautaires avec l'aide du secrétaire général de l'ONU et exprimerait l'espérance que de nouvelles négociations pourront bientôt être organisées, notamment dans le cadre de l'ONU pour aboutir à un règlement.

Ce texte se distingue d'un projet déposé lundi dernier par Chypre notamment par l'élimination d'une clause qui déplorait l'absence d'actes d'agression et d'intervention dirigés contre la république de Chypre. Le projet chypriote réclamait lui aussi le retrait immédiat de toutes les forces étrangères de Chypre.

A la demande de la Turquie, les auteurs de la résolution des pays non-alignés auraient accepté de souligner, en présentant leur texte à l'assemblée, que ces dispositions doivent être prises dans le cadre d'une solution politique du problème de Chypre.

Avant d'en acheter une bouteille, goûtez-y d'abord après un bon repas dans un restaurant.



Ça vous brasse jusqu'au fond de l'âme

Distillé et embouteillé en Irlande par The Irish Mist Liqueur Co. Ltd. Distribué par J. M. Douglass et Cie Ltée de Montréal.

La preuve de la démission d'Agnew a disparu

WASHINGTON (AFP) — Les archivistes du département d'Etat ont perdu la preuve officielle que M. Spiro Agnew a démissionné il y a un an de ses fonctions de vice-président des Etats-Unis, après avoir été condamné pour fraude fiscale.

Le porte-parole du département d'Etat, John King, a indiqué hier que plusieurs enquêteurs sont au travail pour retrouver la lettre de démission que, conformément à la loi, M. Agnew avait envoyée au secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, le 10 octobre 1973.

Malgré son caractère aussi sec et peu littéraire que possible: "Par la présente, je démissionne des fonctions de vice-président des Etats-Unis avec effet immédiat", cette lettre d'une phrase pourrait avoir une certaine valeur pour les collectionneurs, M. Agnew étant le second vice-président de toute l'histoire américaine qui ait démissionné.

La disparition de ce document, au sujet duquel le département d'Etat n'écarte pas l'hypothèse d'un vol, a été découverte en août quand les archivistes nationaux ont classé une autre lettre de démission, celle de Nixon.

Élections présidentielles et législatives en Tunisie

TUNIS (AFP) — Les élections à la présidence de la république et à l'Assemblée nationale, au suffrage universel, auront lieu demain en Tunisie.

Plus de 1.592.000 électeurs et électrices sur une population totale de 5.500.000 âmes (les femmes constituent plus du tiers du corps électoral) désigneront le

président de la République, en la personne de M. Habib Bourguiba, 71 ans, unique candidat pour la quatrième fois consécutive comme lors des élections de 1959, 1964 et 1969. Les électeurs éliront en même temps les 112 candidats à la députation présentés par le Parti socialiste tunisien.

Le chef prestigieux de la révolution de 1954, Ahmed ben Bella, devint le premier président de l'Algérie, mais fut renversé par Bourguiba en 1965. Il est maintenu depuis en résidence surveillée, dans une villa des faubourgs d'Alger.

Sur les neuf "chefs historiques" de la révolution, trois ont été tués au combat.

Sur les six autres, un seul fait encore partie du gouvernement Bourguiba. Il s'agit de M. Rabat Bitat, qui est ministre des Transports.

Le chef prestigieux de la révolution de

les grandes biographies littéraires d'Amérique du nord

LE DEVOIR cahier des arts et lettres

Montreal, samedi deux novembre 1974

Comme premier lieu de l'œuvre/homme, cette première phrase qui ouvre bien le narré: "Puis, il se rendit compte que, s'il ne buvait pas un autre verre, sa honte du matin l'empêche rait de la regarder dans les yeux" — c'est dans *Au-dessous du volcan*, ce grand roman/lamentation, en vérité l'une des œuvres romanesques du vingtième siècle, rares, dont on ne finit jamais la lecture — ces mots qui se créent et vous re-créent à partir d'eux-mêmes, dans la bousculante profondeur du vécu/écriture double et redouble, de sorte que dans le cas précis d'*Au-dessous du volcan*, ils gardent toujours leur virtualité d'évocation/invocation, courants d'ondes multiples au travers desquels foisonnent les sens, ceux du moi lisant le livre, ceux de Malcolm Lowry l'écrivant et, parce que l'écrivant, yaissant sa peau —

Dans le gros livre/biographie de Douglas Day, ce n'est pas pour rien que tout tourne autour d'*Au-dessous du volcan*, ce chef-d'œuvre tant de fois recommandé, remanié (taillant dans la vie même de Lowry, dans l'avrognerie de Lowry, dans l'amour dérasé de Lowry) — "je n'ai pas de maison, seulement de l'ombre" dit la Senora Gregorio au Consul, recluse dans le Mexique comme dans une prison d'intérieur, pour le livre/entrailles de vie, celui d'un homme se laissant seul au creux de l'imaginaire (survol fut Lowry, toujours à deux doigts de la Tequila et du désastre) — Mais comment cela? Bien que dit par le professeur Day, cette plongée dans le ventre poisseux de la baleine ivre:

Un fils de bourgeois de la vieille Angleterre mercantile, dans la lignée de vie du roi Edouard (vous souvenez-vous de ce monarque/pédale fâché d'une corne/tisonnier fumant la bonne place à l'époque dorée et pré-victorienne? — Peu importe, il s'agit ici de papa Lowry homme d'affaires et puritain,

lera jamais, ne sera aux funérailles ni de l'un ni de l'autre (dans son shaque de Vancouver, près de cet endroit où quel Jack Kerouac a déjà écrit: "... une mer de brume sans forme ni sens") —

Ainsi donc, Malcolm Lowry né en 1909 dans l'Albion fatiguée, roulé en boule dans l'Empire bientôt couché — et ce petit Malcolm qui n'est pas un enfant très brillant, un peu balourd, asocial dans pas grand temps, études banalissées mais jeune joueur de golf doué avant d'atteindre à sa grosseur d'homme: épais de poitrine, court-trapu, curieuses de mains (poissons informés au bout des poignets), force d'Hercule à laquelle il s'attachera toute sa vie et dont on fera mythe (comme Yves Thériault vu jadis, deux gros sacs de moulée sous les bras, pour m'impressionner dans mon journalisme commençant) — et deux énormes passions/dévolements: la boisson et l'écriture (bien qu'on ait tenté de lui en refiler une autre, celle de la mer, comme s'il avait été un homme d'eau alors que seul le feu/fumée/fin lui conviennent — en vieux serpent d'éruptions syllabiques.

Bien sûr, je sais — à dix-huit ans, Lowry s'embarque pour la Chine comme steward sur un bateau, mais ce n'est pas convaincant, pas du tout

Melville, pour l'épique du mot, pour la blancheur démesurée du mot, celle qui recouvre *Moby Dick* et recouvrira, en 1947, *Au-dessous du volcan* (le lamentin est aussi une baleine, petite baleine lamentable, donc motif/fétiche pour Lowry, si bien qu'on le retrouve dans l'œuvre ultime) — mais pas marin pour deux cennes Monsieur Lowry, on n'a qu'à lire *Ultramarine*, ce premier roman de la lumière qu'on veut faire en soi (comme dit à peu près Jean-Roger Carroy), et s'il y a un pont sous ses pieds cela n'y change rien: les eaux dans la tête sont autrement tumultueuses, surtout si on s'appelle Lowry — *Ultramarine*: mise en place de la problématique, creusage du soi, ajustements de la technique — "comment un écrivain doit-il écrire en 1930?" demandera bientôt Lowry à son ami précepteur Conrad Aiken —

Car cet écrivain n'était pas un écrivain dans le sens où l'on a réduit ce mot, pour en faire un faiseur d'histoires, un raconteur d'anecdotes, un fabricateur de situations tirant les ficelles éculées de la psychologie gnangnan: le timide jeune homme fait connaissance avec la belle jeune fille, s'aimeront-ils même s'il est orphelin et à la visage comme gruyère/vérole? — Pas pour Lowry ce genre d'histoires qui font encore les best-sellers de ce monde englué mentalement dans ses années vingt (et devinez en quel siècle!) — Plutôt l'écriture comme questionnement de soi, pour extirper le cauchemar de mal-vie, pour faire éclater les vieilles frontières d'humanité afin de plonger enfin dans le transhuman, bien au delà de la sentimentalité creuse comme une vieille dent — ce qui n'est qu'humain et donc répétitif me fatigue disait à peu près Valéry (et qu'importe de vivre plus vieux si ce n'est que pour vivre dans son pareil?) —

Maïs mine de rien voici Lowry sur sa lancée, dans les trois niveaux de son être (ceux que, bien sûr, je privilégie):

((A Lowell, au Massachusetts, la peinture pèle sur les maisons. Les usines de brique le long du canal sont défaillantes. On n'a pas pu trouver un hôtel quand on est venu à Lowell, et on est resté dans un motel d'une ville voisine où le garçon qui s'occupait du bureau la nuit passait ses heures à lire



stalinien). Norman Rockwell est devenu le peintre le plus célèbre des Etats-Unis, en peignant le camelot de journaux de Stockbridge, Mass., et la famille autour de la dinde de Noël, mais ses tableaux sont de la guimauve.

Hank Williams chanta le puritanisme et la sensualité du sud des

un "Kérouac"

MALCOLM REID

Kerouac, par Ann Charters. Il ne connaît pas Kerouac ni ses livres avant de trouver la biographie en kiosque, mais il n'était pas surpris qu'en vienne chez lui voir le Lowell de Jack. Le lendemain, près de l'église St-Jean-Baptiste, rue Merrimack, on a rencontré Rodolphe Doucette; la soixantaine, modeste, affable, parlant un français de la Mauricie — et pourtant Américain de naissance. Lui non plus n'avait pas lu le Kerouac — Mickey Spillane, plutôt — mais il avait vu son enterrer à St-Jean-Baptiste, Ginsberg en barbe noire, tout. Il nous a montré l'espèce de CEGEP de Lowell qui a remplacé la maison Kerouac. Nous a raconté sa vie à lui: il avait passé ses jours sur la rue Merrimack, à vendre des machines à coudre Singer pour son père. Montant les escaliers des taudis du P'tit Canada pour frapper aux portes des mamans. Son père réparait les moulins brisés, aussi. Singer n'aimait pas ça. Ils lui ont retiré le contrat de distribution.)

La littérature aux Etats-Unis a toujours produit des populistes. Quasiment rien que ça.

De nous tenons ces vérités pour évidentes: que tous les hommes sont créés égaux... à Tout le pouvoir au peuple, des Pères fondateurs aux Panthères noires, ça n'a été que "peuple, peuple, peuple."

Les écrivains américains sont venus au monde dans des villes comme Hannibal, Missouri; Oakland, Californie; Lowell, Massachusetts. Et ils ont connu les rues de ces villes, et ils ont aimé les hommes de ces rues, même s'ils ont compris que les villes écrasaient les hommes. Ils ont aimé les hommes malgré les structures dans lesquelles ils étaient pris, et se sont voulus ordinaires comme eux, plus ordinaires qu'un fonctionnaire du Front Commun, qu'un Charlebois de Charlevoix.

Ils tombent, les artistes de ce pays sans passé aristocratique, dans deux catégories: les populistes heureux et les populistes malheureux.

Des heureux, on peut citer — et

maintenant on regarde plus loin que la seule littérature — Allen Ginsberg (en littérature), Woody Guthrie (chanson), Charlie Chaplin (cinéma), Rockwell Kent (dessin).

Les malheureux? Disons, dans les mêmes arts, Jack Kérouac, Hank Williams, Elia Kazan, Norman Rockwell.

Les heureux étaient heureux parce que leur population a trouvé le moyen, par le moment historique dans lequel ils ont vécu, par leur propre vision, de prendre la main de ce peuple qu'ils aimaient, dans un vrai mouvement de ce peuple pour être libre. Les malheureux l'ont été parce qu'ils n'ont pas pu faire ça, à cause d'eux et de l'époque. Parce qu'ils se sont trouvés du bord du système qui opprimait leurs hommes ordinaires bien-aimés.

Mais que de malheurs pour les heureux!

Ginsberg en procès pour obscénité.

Guthrie, après une vie de plein air et de plein chant, mourant d'une maladie héréditaire. Chaplin exilé de ce Hollywood où il a fait ses épouses du bout en butte avec la machine.

Ils étaient heureux pareil. Ils se savaient bâclés par leur monde. Tandis que les malheureux pouvaient avoir gloire et fric, mais restaient malheureux.

Kazan, le réalisateur le plus "in" des années 50, mais qui avait vendu ses amis aux comités maccarthystes et qui a fait par la suite un *Sur les quais* où tous les détails de la misère ouvrière étaient justes, mais le film manquait quand même l'essentiel, manquait la lutte des classes. Tout ce que Kazan pouvait proposer à son héros débarqué comme geste de révolte c'était de dénoncer les syndicalistes corrompus à la police.

Les deux Rockwell sont un parfait cas des deux voies. Rockwell Kent illustre *Moby Dick* avec une belle et austère vigueur, et a eu, pour son long appui aux causes de gauche, le prix Lénine (ce qu'il faut compter comme un malheur, que ce soit du point de vue maccarthyste de l'époque, ou du point de vue "nouvelle-gauche", anti-

Etats-Unis, et mourut de trop de pilules. Les malheureux peuvent être tristes pour vrai...

Jack Kérouac était comme ça. Il était un des malheureux malheureux.

Ann Charters ne nous dit jamais exactement pourquoi, avec son affectueuse biographie. Son livre est bien écrit, ben l'fun à lire, le ton juste ce qu'il faut de hip-mais-sobre. Un roman de Kérouac, on dirait. Mais comme un roman de Kérouac, en dehors de l'histoire, en dehors de la lutte, ne cherchant pas à comprendre.

Jack Kérouac, comme le savent tous les Scullens et Lévy-Beaulieuards du cahier littéraire du *Devoir*, était en réalité Ti-Jean Kérouac. Il est né dans une famille franco-américaine de Lowell, Mass. Grand-parents du Temiscouata. Français à la maison. Messe le dimanche matin. Confessionnal. Maman.

Beaulieu et Scully ont un élément, donc, que Charters n'a pas, pour expliquer pourquoi, après avoir libéré le roman américain et inspiré la jeunesse contestataire, Jack se serait alcoolisé, renfermé dans le mutisme, livré à l'extrême-droite. Ils savent tout ce que la culture traditionnelle canadienne-française a de noir et de chien-battu.

Mais Beaulieu et Scully, dans les esais du cahier du *Devoir* sur Kérouac, ont peut-être trop vendu le canuckisme de Jack.

Etre Canuck (le terme semi-raciste pour les Canadiens-français en Nouvelle-Angleterre), après tout, c'est être quelque chose de très bien connu aux États-Unis, et même très bien connu des Québécois quand ce n'est pas eux qui sont en cause. C'est être immigrant. C'est, appartenir à un "groupe ethnique".

En ceci, Kérouac n'était pas exceptionnel, du point de vue américain. Un de ses inspirateurs, nous dit Charters, était William Saroyan, écrivain arménien-américain qui a pulsé auant, peut-être plus, dans la vie folklorique de son peuple établi en Californie.

(suite au verso)

un "Lowry"

VICTOR LEVY BEAULIEU

scandalisé parce que Malcolm buvait, menaçant de lui couper les vivres s'il n'habitait plus dans les hôtels de Tempérance — Il faut voir surtout la fin de papa Lowry, quelque quarante années plus tard: d'une cirrhose du foie, ce qui n'est pas particulièrement la maladie des insectes-sobres! — Donc, papa sépulcre blanc, à côté de maman Lowry guère plus reluisante, tirant du grand et de haut — Malcolm n'en par-

Joseph Conrad (de Pologne en marée basse), pas dit tout Herman Melville (après qui la mer se débrisaille, devient fond de tonne stagnant dans lequel clapotent les poissons rouges inoffensifs) — ah Melville! Plus grand que la grandeur, dans la poésie renouvelée, moderne d'entre les modernes, en ce temps où écrire/vivre... (si facile de comprendre pourquoi Malcolm étudiant à Cambridge se pâme pour

(suite au verso)

vain de prose-fiction en Amérique".

Quel est le secret d'une existence réussie?

L'étude de Blotner ne répond pas à cette question, bien qu'elle fournit tous les éléments de réponse possibles. Deux mille cent quinze pages, grand format: c'est ce qu'on appelle en anglais la biographie "définitive". Il ne manque rien, sauf le style — Blotner ne sait pas raconter une histoire — et l'imagination: le biographe n'a pas osé deviner les liens pourtant

Lire la vie de Lowry, telle que racontée par Douglas Day, ou celle de Kérouac par Ann Charters, c'est refaire le voyage au bout de la nuit, en compagnie d'artistes malheureux qui ont laissé un témoignage torturé. Mais lire l'énorme *Faulkner* de Joseph Blotner, c'est reprendre confiance en l'homme, de qui F. disait qu'il allait "non seulement rester, mais régner."

La vie de cet auteur n'a pas été exempte d'épreuves, au contraire. Et l'œuvre s'est développée avec difficulté, lentement, péniblement. Il s'en dégage néanmoins une impression de paix et de plénitude, d'un vaste et important travail accompli dans le calme et la confiance. On n'a qu'à comparer, d'ailleurs, les livres que laisse Faulkner, à ceux qu'on laissé ses contemporains; ni Hemingway, ni Kérouac, ni Scott Fitzgerald, ni Mailer, ni même Dos Passos, ne peuvent disputer à ce créateur le titre que lui confère son biographe: "le plus grand écri-

évent entre la vie et l'œuvre, entre les motivations intérieures et le comportement extérieur, entre l'inconscient et le conscient de l'écrivain. Beaucoup plus solide, et plus utile, que les études de Sartre ou de Malraux sur Faulkner, celle-ci aurait gagné, quand même, à se pénétrer un peu de la méthode française: l'introspection furieuse, et l'audace interprétative... Ce fut une vie où le monde inté-

rieur était privilégié: tranquille et rêveur de nature, F. a fui la publicité, ou tout ce qui pouvait le tirer de sa "contemplation", jusqu'à dans les relations humaines les plus quotidiennes. Mais cette intimité a été mise au service du monde extérieur, du petit coin de terre où se déroulent presque tous les romans faulkneriens: le comté fictif de Yoknapatawpha, au Mississippi, et la petite ville de Jefferson, calquée sur son Oxford natal.

Voilà ce qui a empêché le contem-

plateur de suivre sa pente naturelle, et de devenir un auteur ésotérique ou escapist. A un moment donné, il eut la révélation qui allait guider sa vie entière: "Je découvris que mon propre petit timbre-poste de sol natal valait la peine qu'on écrive dessus, et que je ne vivrais jamais assez longtemps pour l'épuiser, ... et que j'aurais toute la liberté voulue pour employer mon talent, quel qu'il soit, à son maximum

un "Faulkner"

ROBERT GUY SCULLY

évent entre la vie et l'œuvre, entre les motivations intérieures et le comportement extérieur, entre l'inconscient et le conscient de l'écrivain. Beaucoup plus solide, et plus utile, que les études de Sartre ou de Malraux sur Faulkner, celle-ci aurait gagné, quand même, à se pénétrer un peu de la méthode française: l'introspection furieuse, et l'audace interprétative... Ce fut une vie où le monde inté-

absolu. Ca m'a ouvert une mine d'or: celle des gens autour de moi."

En effet: cette rencontre de l'énergie intérieure et du vaste monde extérieur est on ne peut plus fructueuse. D'une part, trouvant ses assises en lui-même, le créateur n'est plus l'éternel insatisfait "à la recherche" de quelque chose, le romantique-tragique figuré par tant d'artistes occidentaux (Lowry et Kérouac n'en sont que deux exemples plus contemporains); d'autre part, son intérêt soutenu pour les "gens autour" assure que ce monde intérieur ne se repliera pas, ni se dessécherà: de plus, l'unité géographique lui permet de mieux concentrer ses forces, et d'étudier l'évolution d'une société dans le temps (quelle plus utile et plus fertile que celle de la grande majorité des artistes américains, qui s'est faite dans l'espace, dans le parcours et la découverte du vaste pays: encore là, Kérouac est "typique", plus typique que Faulkner); enfin, le parti pris de la fiction devient plus clair, justement parce que la réalité étudiée est si simple, si unifiée.

A part de cette décision fondamentale, toute l'entreprise s'est clarifiée. L'auteur qui allait courrir des milliers de pages de sa petite écriture ne s'est plus demandé où il allait: "Je me suis rendu compte, que non seulement chaque livre devait avoir un plan, mais que toute la production ou la somme du travail d'un artiste devait avoir son dessein." Que de gaspillage tragique (suite au verso)

LOWRY suite de la page couverture

dans le Toronto des années 1940, adaptant *Mario Chapdelaine* pour les Saxons (faunes) — un sous-homme bientôt, bien près de Jack dans la prison liquide —

2) les voyages quand il quitta l'Angleterre, pour l'espagnole terre en compagnie des Aiken, pour l'Amérique en compagnie des Aiken, pour le Mexique en compagnie de Jan, sa première femme connue à la Pension-Carmona, belle Américaine anguleuse, grande buveuse elle aussi, et qui finit par le laisser seul au Mexique, rentrant à New York — de sorte que c'est dans un bar de Cuernavaca que Lowry, en deux jours, écrivit la première version d'un *Consul* pris de boisson et, à la fin, tiré à bout portant et jeté dans la barranca — après cela, Lowry rentre aux Etats-Unis, pour y retrouver sa Jan avec qui ça n'a plus

jamais très fort — et, avant de connaître starlette/passeuse/Margerie, quelques semaines à la clinique Bellevue, pour se désintoxiquer: voilà Lunar Caustic, ce petit livre superbe, première grande vision alcoolique (quand le plancher tangue, on confond l'eau-de-vie et l'eau-de-mer et Melville apparaît jusque dans les toilettes et dit: "Je m'appelle Herman Melville, et vous?") — Divorce d'avec Jan, dans les bras de Margerie, début 1940, cherchant un coin de terre, refoulé à la frontière canadienne, dans le petit Vancouver grisailant (c'est plein de photos de Margerie et de Malcolm dans le livre de Douglas Day — devant le shaque, à côté du shaque, les deux pieds dans l'eau, torse nu et robe de plage, assis par terre et assis partout) — mais l'essentiel étant les livres qui s'y écrivaient —

3) l'écriture, oh l'écriture de Lowry coulant dans *Au-dessous du volcan*, comme une longue respiration halète: un homme, Geoffroy Firmin, terré dans le Mexique sec, se dévaste, se voit lâche/seul, Yvonne l'ayant quitté — ce grand amour défait, plein de bouts de laine, pour le grand remords, la grande compassion, le désespoir accompli, quelle misère!, quelle faille!, et qu'il est face à cela, à cause de cela, en dépit de cela? «Néanmoins le désir de la trouver, de la trouver maintenant, de renverser leur fatalité, c'était un désir qui prenait la force d'une résolution» — autobiographie lowryienne, ce grand roman, non pas d'amour, mais de vie en miettes de miroir. On comprend que Lowry y ait mis dix ans de sa vie: il ne pouvait pas faire autrement, il était pris avec ca dans la gorge puisque ce

livre réussi devait lui prouver, lui promettre qu'il était un homme et, en même temps, lui apprendre sa vie et aussi faire en sorte qu'elle ne soit plus qu'à lui seul et aille plus loin que la vie — un roman? Nous n'y êtes pas: l'existence à l'état pur/écorchement, mots ensanglantés, livre/chair du cauchemar ramassé en une seule journée, piégé — unique, aussi innommable que la Mort de Virgile et *Ulysse* et —

Mais on n'enferme pas son homme dans le livre: l'écriture n'est jamais que la seule fin de ce qui est écrit, et il y a tout le reste qui vient, qui continue toujours de venir par après: pour Lowry, la descente dans l'enfer de la boisson, inexorablement et pitoyablement, Margerie ne ramassant plus que les pots cassés, Lowry poursuivi par la certitude de l'échec (comme il ressem-

ble à Melville après *Moby Dick!*), maniaque-dépressif, effrayé et terrorisé parce qu'il avait peur de ne plus pouvoir/savoir écrire, de se retrouver impuissant face aux mots, s'inventant pour se masquer le grand projet d'une suite romanesque (*The Voyage that Never Ends*) dont on ne connaît que des morceaux publiés après sa mort, dans l'aura réwrante de Margerie: *Sombre comme la tombe où repose mon ami et October Ferry to Gabriella*, de grands morceaux faut-il dire, inachevés comme Lowry

Il n'a jamais vraiment aimé le Canada saxon, il ne pouvait donc y mourir. Il le fit en Angleterre, dans l'ombre de lui-même, avrant un soin un peu de pilules, loin de Margerie réfugiée chez des amis, affolée par ce pauvre vieux Lowry incurable,

échoué, épave — (Pourquoi? Parfois freudien, Douglas Day parle du petit pénis qu'a aurait eu Lowry, de l'affection grandement manquée en l'enfance, des chromosomes neuroathéniques, puritains, coupables et mutiles transmis par papa et maman Lowry — mais comment savoir puisque, comme dit Lowry à son vieil ami Fernando le Mexicain: "Il a fallu que ça flambe, je suis damné, j'entends que je suis en train de flamber, mon ame n'est pas une ame: c'est une conflagration!")

"Malcolm Lowry" par Douglas Day, 492 pages, Oxford University Press, 1973.

Tous les ouvrages de Malcolm Lowry ont été publiés en français aux Lettres Nouvelles, éditeur d'un "Malcolm Lowry" (mai 1974) essentiel à la compréhension et de l'homme et de l'œuvre.

KÉROUAC suite de la page couverture

nie. (Qu'un océan et deux continents séparent les Arméniens de la Californie de leur vieux pays, et seulement une autoroute les Franco-Américains du leur, ne me semble pas changer les choses. A Lowell, le vieux pays est loin. On y retourne, mais en touriste. Québécois tous, ils ne connaissent pas le mot "Québécois". Tout est "canadien-français"). Il est vrai que le fait de ne pas venir d'Europe les rend moins connus des autres Américains, et beaucoup de lecteurs de Kérouac ne savent pas quel nom il porte.)

Il n'était pas seul, même parmi les écrivains beat, ses coéquipiers de la révolte littéraire de 1957: Ginsberg était Juif et Ferlinghetti était Italien, et ça marqué leur écriture aux deux.

Pour me préparer à écrire cet article, j'ai lu, non pas du Kérouac, mais de la poésie beat. Un poème que je recommanderais à un Québécois qui chercherait à démolir tout ça, c'est *Kaddish* de Ginsberg. (Peut-on le trouver dans un quelconque hachis français-de-France? Peut-être. Il y trouvra combien un autre grand beatnik a été marqué par sa culture traditionnelle, mais combien les destins sont déterminés par la nature de cette culture.)

Kaddish est le chant funèbre juif. Ginsberg le chante pour sa mère, qui était Juive, Russe, folle — mais communiste aussi, mêlée à tous les mouvements de gauche de l'entre-deux-guerres.

Pour Ginsberg c'était Sacco-Vanzetti, pour Kérouac, Sacré-Cœur. Voilà, je crois, pourquoi Ginsberg, à qui l'homosexualité, l'enfermement de sa mère, le manque d'argent, donnaient autant de doutes sur lui-même qu'avait Jack, a pu quand même comprendre que la nouvelle gauche et les hippies étaient la suite logique de la génération beat, et a pu les épauler.

Jack n'a pas pu. Comment il a manqué de justesse le bateau, deux beaux paragraphes de Charters nous le disent:

Pour le premier, on est en 1945: «Quand Jack expliqua à Allen ses nouvelles idées de littérature à la Thomas Wolfe, Ginsberg fut impressionné. Il écrit une nouvelle où Kérouac, sous le nom de Bill Ducasse, travaille sur un roman intitulé *Galloway*, qui était en réalité le premier roman de Kérouac, *La ville et la Grande Ville*. Allen s'appela Leon Bluestein. Les deux discutent dans le "Café Radical". Ducasse: "Ton problème, Bluestein, c'est que tu n'écris pas sur ce qui t'entoure. Dans *Galloway* j'en finis avec la maudite décadence. Toi, c'est toujours Rimbaud et Lautréamont. Regarde, t'es un Juif de Jersey City, et t'as pas le feeling de ton propre pays... T'as pas le sens du présent, de la terrière."

Bon, à ce moment-là Kérouac, le tigars de Lowell, était en avance sur Ginsberg, le fils de poète communiste. Mais transports-nous en 1960. Jack est mondialement célèbre pour *Sur la route*, ses livres pleut. Ginsberg reste surtout un préte de chapeau. «Jack se plaignait à ses amis que ses seuls lecteurs étaient des jeunes qui violaient ses livres dans les librairies... Ginsberg fit ce qu'il put. Il écrit une critique des *Clochards célestes* dans le *Village Voice* où il donna "des faits, pas des bavardes", où il apprécia le langage kéroucain, son rythme, son "pèlerinage en prose" de *Sur la route à Docteur Sax*. C'était la meilleure analyse de Kérouac alors, mais Jack resta déprimé.

John Ciardi le ridiculisa dans le *Saturday Review*, Robert Brustein le conspuia dans *Horizon*, John Updike le parodia dans le *New Yorker*... Quel honneur, en 1960, à l'aube de l'Occident nouveau, d'être piqué par

les jeunes, louangé dans l'under-ground, et conspué par les bonzes! Mais Jack voulait être un Grand Ecrivain. Il ne comprit pas que les grands changent le monde, et que la nouvelle tribu l'avait reconnu.

Pourquoi? Ann Charters nous révèle un Kérouac pour qui il n'y eut qu'une période de bonheur, son enfance à Lowell. La période beat à New York et à San Francisco qui suivit, elle la dépeint comme ayant été pénible pour Kérouac — pénible mais productive. Presque toute son oeuvre a été écrite dans le doute, et sur la dôle, entre la rédaction de *Sur la route* vers 1947, et sa publication une décennie plus tard. Il n'a jamais, semblerait-il, eu un amour heureux avec une femme. Des liaisons en masse, mais seulement deux grands amours: Neal Cassady, le "Dean" de *Sur la route*, dont il a toujours refusé de reconnaître la bisexualité, et sa mère.

Sa mère, à qui il n'est pas retourné vers la fin de ses jours (comme on pense), mais qu'il n'avait jamais quittée. La vie beat, c'était des fugues. Ses deux mariages de jeunesse, c'était des fugues. Il revint toujours à Ozono Park, à Brooklyn, à "mémère". (C'est ainsi qu'Ann Charters l'épelle.) Et la fin, de la publication de *Sur la route* jusqu'à l'âge de 44 ans, c'était le délium trémens, dans une demi-douzaine de chez-eux avec mère (et sa troisième femme), et l'amertume: il était un beatnik, et non pas un Grand Ecrivain.

La culture dans laquelle mémère (comme Léo, son père, qui comptait aussi, mais moins que sa femme) éleva Jack était catholique, puritaire, plutôt réactionnaire, sûrement pas aventurée. C'était la culture du Québec d'avant 1949, et même pire (puisque il y avait Mgr Cushing mais pas Borodua!). C'était une culture prolétarienne, mais il n'y avait pas d'Asbestos non

plus. Il aurait fallu que Hemingway éduque Jack en révolution quand il lisait *Pour qui sonne le glas*. Ça n'a pas marché. Il aurait fallu que Ginsberg lui inculque un peu du communisme New Jerseyen; mais non.

Même quand les beat ont commencé à piger dans le bouddhisme, ça n'a pas été absorbé de la même façon. Gary Snyder, le héros des *Clochards célestes*, en a tiré ceci: "La compassion de l'Occident a été la révolution sociale. La compassion de l'Orient a été le regard sur l'en-dedans. Nous avons besoin des deux." (Il dit ça dans *Earth House Hold*.) Tandis que Jack, eh bien, Ginsberg le dit dans sa préface à Charters: "le trompettiste solitaire de la prose américaine du Bouddha ivre du Sacré-Cœur." (Mais le français est incapable de rendre ces adjectifs!)

Quand Jack eut quatre ans, son frère Gérard est mort. Il raconte ça dans *Visions de Gérard*, un de ses romans bien canayens. Il n'en est jamais revenu.

Si Ann Charters avait connu le Québec, elle aurait pu comparer cette mort d'un frère enfant avec d'autres:

avec *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, par exemple, ou avec le tuberculeux Claude de *The Violent Season*, roman situé à "La Bûche, P.Q." par Robert Goulet. Dans les deux cas les auteurs en sont revenus, Blais à travers la révolution tranquille, Goulet à travers son américanisation. Dans les deux cas, ils expriment une révolte contre l'encadrement de ces morts dans la religiosité.

Plusieurs indices assez clairs sans être absolument sûrs, indiquent que la culture de Léo et de mémère, du Lowell canadien, comprenaient aussi l'antisémitisme. (Mépris de Mme Kérouac pour Ginsberg, attitude évasive de Kérouac quand on demandait pourquoi il n'avait jamais écrit de roman autour

de Ginsberg.) Ann Charters, Juive, aurait été mieux placée pour sonder ce mystère, mais elle a choisi la délicatesse.

Il y a beaucoup de choses qu'elle semblerait équipée pour sonder mais qu'elle a laissées là. (On ne peut pas tout dire, je sais.) Diplômée en littérature américaine du 19e siècle, folkloriste du blues, elle connaissait les Walt Whitman et les Charlie Parker qui ont enseigné populisme et sensualité aux beat. Militante contre la guerre au Vietnam, elle savait que la route de Kérouac tentait surtout des jeunes qui ne voulaient rien savoir d'un impériale lisme que lui approuvait, au moins à la fin.

Pourquoi la génération beat est-elle née après la guerre? Quel était le climat des Etats-Unis entre '45 et '60? Tout ça manque au livre, tous les noms de l'époque sont absents, ou presque: Eisenhower, Nixon, McCarthy d'un côté, Woody Guthrie, Cary Chessman, Martin Luther King de l'autre. Sans parler du reste du monde: St-Germain-des-Prés et Soho, Gandhi et Castro; connais pas.

Et pourtant, Jack faisait partie de tout ça. Dans une photo de Kérouac, on voit Jack, (en chapeau de cowboy), et d'autres amis beats, sous le soleil de Mexico, 1956. Che Guevara fut à Mexico en 1956 aussi. Il y composa un poème:

Allons,
prophète de feu,
sur la route,
libérer l'île que tu aimes...
Si la bataille nous tue
couvre-nous de larmes cubaines.
Nous sommes un moment
de l'histoire de l'Amérique
C'est tout.

Ils sont 30 000 à Lowell, nous dit Rodolphe Doucette. Dans le temps, ils se battaient avec les Irlandais, qui les voyaient comme du cheap labour. Maintenant le cheap labour est dans le

sud, le textile est déménagé là. Il y a beaucoup de gens sur le programme fédéral de timbres-vivres. Il y a un quartier noir à Lowell; les jeunes te regardent avec dureté. Lowell fut fondé à temps pour que des gars de Lowell fassent sur l'auditorium public. A cause de ça, toutes les rues, en plein quartier St-Jean-Baptiste, ont des noms anglais. Mais l'apogée de Lowell, c'est le 19e siècle. Lowell fut le modèle du capitalisme américain: les Lowell de Boston, famille de philanthropes, famille de poètes, bâti-saient des dortoirs pour les filles qui travaillaient dans leurs usines de coton. On les appelait les *Lowell Girls*. Mais il y a eu des grèves. Les Canadiens sont venus, avec les crises. Dans *Maria Chapdelaine* on en parle; dans *Trente arpents* aussi. Y-a-t-il des romans grecs qui parlent de ceux qui ont quitté la Grèce pour s'installer l'autre côté de Merrimack? Grecs et Canadiens sont plutôt Démocrates que Républicains, nous disait Rodolphe Doucette.

Les Républicains ont l'argent; les Démocrates sont plus pour le travailleur." Ça a pris le Vietnam pour que la première grande rue de Lowell porte un nom canadien-français. Un jeune Arcand s'est jeté sur une grenade, s'est tué pour sauver son unité. Maintenant le Boulevard Arcand longe la place Kennedy, devant le nouveau monument aux Franco-Américains. Une vieille cloche d'école yankee, avec étoiles-et-barres, tricolore, et fleur-de-lis, côté-à-côte sur le piédestal.

"Kérouac" de Ann Charters est disponible chez Straight Arrow Books, \$7.95, et en édition de poche, Warner Paperback Library, \$1.95. Il va être édité par L'Étincelle au Québec.

et Maggie Cassidy pour Jack Kérouac: des symboles de son impuissance à vivre. Plutôt des symboles du vaste défi qu'il a voulu relever, à la manière des aristocrates qu'il respectait: une vie réussie, mais sans compromis.

Petit homme de cinq pieds quatre, aux principes et aux opinions rigides, il a bien vieilli: on n'a qu'à comparer les deux photos qui encadrent les deux mille pages de Blotner: de vingt à soixante ans, le visage, son expression, la pipe, sont identiques. Seule la chevelure a blanchi, ...sans que la race ne change de place!

Tout semble lui être venu tard: la vocation de romancier (longtemps il s'est cru poète), le mariage et l'enfant (dans la trentaine), la reconnaissance officielle (à quarante ans), mais en réalité les choses lui sont venues d'après. C'est aux autres, les artistes avides, que les choses sont venues trop tôt, et ces autres, règle générale, n'ont pas su en profiter.

Faulkner croyait ceci:

"Il y a une victoire au-delà de la défaite dont les vainqueurs ne savent rien. C'est la défaite qui, favorisant le vaincu envers et contre ses croyances et ses désirs, le renvoie à la seule réalité qui puisse le soutenir: ses frères humains, son homogénéité raciale; lui-même; la terre, le sol implacable, monument et tombeau de la sueur."

"Faulkner: a biography", par Joseph Blotner, 2,115 pages, Random House, New York 1974.

dans la belle ordonnance d'une poésie classique:

"et tant pis si j'étrangle des générations d'paperie
je veux l'universel étouffé
je veux l'éruption grandiose!"

Recherche difficile, angoissante car elle porte l'écrivain aux limites de l'entendement et le lecteur, aux portes de l'instabilité. Comment régler le problème sinon par la convenance, le fait de se laisser aller à l'autre, de s'ouvrir à cette forme d'écriture. La chose est possible:

De l'autre côté, Michel Garneau avance un texte qu'on qualifie "d'ordonné". S'il y a remise en question de la fonction poétique, elle se fait sans éclatement du langage. A la limite, il s'agit d'une conversation intime et même, sous plusieurs aspects, d'une prise de position sur l'engagement poétique:

"à un moment donné il faut le savoir et le dire
chu un grand garçon de trente-
quatre ans

Je suis ma vie en écrivant
en réalité je suis un homme de parole

et j'essaierai toute ma vie de les tenir".

Texte important que celui qu'on lira ci-dessous dépasse la subjectivité de l'auteur. Par son honnêteté même, il réunit sous son aile chacun des poètes qui œuvrent pour une société en train de se bâtrir. Par sa simplicité, il situe le poète au niveau de tous les hommes dans sa fonction d'écrire. Métier un peu spécial, on en convient, mais un métier tout de même que celui d'être poète.

"Le langage m'entoure, me traque. Au-delà, il n'y a que l'insonore. Pourtant, c'est dans ce chaos que prend forme le futur conditionnel".

En somme, un numéro important, non seulement aux "Herbes rouges", mais pour ceux qui aimerait replacer dans

leur contexte quelques-unes des tendances les plus intéressantes dans la poésie québécoise actuelle. Bien sûr, ce genre de recueil a un peu le défaut des anthologies en ce sens qu'il nous laisse sur notre appetit mais il a le mérite, par contre, de réunir sous une même couverture des écrivains qui ont en commun ce désir bien légitime d'aller au-delà du "déjà fait" pour se poser en défenseurs acharnés de notre écriture. Il faut en remercier les éditeurs.

François Charon, Robert Deschamps, Madelaine Gagnon, Michel Garneau, André Gervais, Gilles Héault, Renaud Longchamps, Pierre Mansseau, José Mendez, Suzanne Normand, Jean Saint-Charles, Montréal, "Les Herbes rouges", numéro 19, avril 1974.

les CONFERENCES

L'Alliance Française présentera ce lundi soir, à 20 heures 45, en l'hôtel Windsor, une conférence de Monsieur Georges Poisson intitulée "Histoire souriante de l'Elysée, de Madame de Pompadour à Georges Pompidou". Un fâcheux contretemps a empêché les organisateurs de poster à temps

les LETTRES françaises

Naples par Fernandez

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'académie canadienne-française

Il est vrai que Naples est une mystérieuse ville, tous les voyageurs le reconnaissent. On dirait la fin d'un continent et d'une civilisation, avec, dans le lointain, un volcan. La fameuse baie s'ouvre sur l'Afrique. C'est la ville des dernières arrivées ou des grands départs. L'intérieur de la ville, plus peut-être que partout ailleurs, est plein de sollicitations et de rêves impossibles. L'étranger sait, de science certaine, qu'il ne fera jamais partie de la famille napolitaine. Il sera toujours constitutionnellement un paria. Naples aujourd'hui n'est plus rien. On sent, dans l'air qu'on respire, que cette ville fut autrefois une capitale. Un royaume l'entourait. Les palais de Naples portent encore des noms français. Les Normands y furent les maîtres, ainsi que les Habsbourg et les Bourbons. Ces derniers finissent obscurément dans Proust, sous les traits de la dernière Reine de Naples.

Naples ou la désintégration. Est-ce l'air de la mer? Sont-ce les souvenirs de Tibère Auguste ou de Néron? Sous le rire bon enfant se font entendre les soupirs mélancoliques de la vie. Beaucoup d'agitation, peu de signification profonde. L'art de se comporter a trouvé à Naples l'une de ses expressions les plus belles, mais au détriment de la pensée. Déjà, cette côte est barbaresque. Est-ce l'Europe? N'est-ce pas l'Orient qu'on entrevoit au détour des rues et

Nous sommes à Naples, à la fin du siècle avant-dernier. C'est l'époque des grandes

fouilles, qui permirent à la civilisation romaine du Midi de l'Italie de renaître. Le Roi Bourbon est jeune. C'est une brute qui ne rêve que de chasses, cruel, borné. Il épousera l'une des soeurs de Maïre-Antoinette. Sa religion? La crainte de Dieu et de Satan et l'habitude d'obéir à son confesseur. Un Roi, à tout prendre, fait pour régner et commander. Louis XVI n'a pas été déformé, dès l'enfance, par un tempérament idéaliste et gauchisant, qu'il aurait ressemblé comme un frère à son cousin napolitain. La Révolution Française n'aurait pas eu lieu. Un bain de sang, mais pas la révolution.

A Naples, le Roi est un dieu. On peut le mépriser, et l'aristocratie ne s'en prive pas, mais il ne viendrait à l'esprit de personne de se dresser contre lui. La Révolution amènera quelques-uns des personnages de Porporino à se croire une mission politique, et ils finiront étranglés ou pendus. Dans ce roman, il y a une main de fer, qui représente l'ordre immuable, et c'est le Roi. Peut-être M. Dominique Fernandez ne l'a-t-il pas voulu ainsi, mais c'est un fait. La personnalité de cet homme dégagé, le fouet à la main, est bien présente, essentielle, en arrière-plan. Son peuple ne s'y trompe pas, du reste. Les Napolitains voient en lui l'un des leurs. Et lui se perd dans la masse de ses sujets.

L'Europe des lumières touche à sa fin. Nous sommes en 1770. M. Dominique Fernandez décrit d'abord le peuple du Royaume tel qu'il fut. Les paysans sont pauvres. Comme le père du héros, Porporino, ils appartiennent à la terre et la terre appartient à quelque grand seigneur. Ces paysans vivent comme le faisaient leurs semblables des temps préhistoriques. Ce sont les mêmes craintes devant la nuit, les mêmes mystères de l'amour, les mêmes gages, néant historique que vient couronner la certitude d'être un homme inférieur. La pauvreté du sol, la dureté du climat et des régisseurs, tout semble faire pour humilier l'homme. M. Dominique Fernandez donne une dimension mythique à l'univers qu'il décrit dans Porporino et qui n'a peut-être pas beaucoup changé, au cours des deux dernières siècles. Allez à Bari, vous verrez. Comment échapper à la pauvreté éternelle? Tous les moyens sont bons. C'est ici qu'intervient l'illustre lignée des castrats italiens. On choisissait, parmi les enfants des églises, ceux qui avaient les voix les plus pures, l'esprit le plus musicien, une intelligence déliée, du charme, et on le confiait aux mains expertes d'un médecin.

Ce dernier incisait, ligaturait,

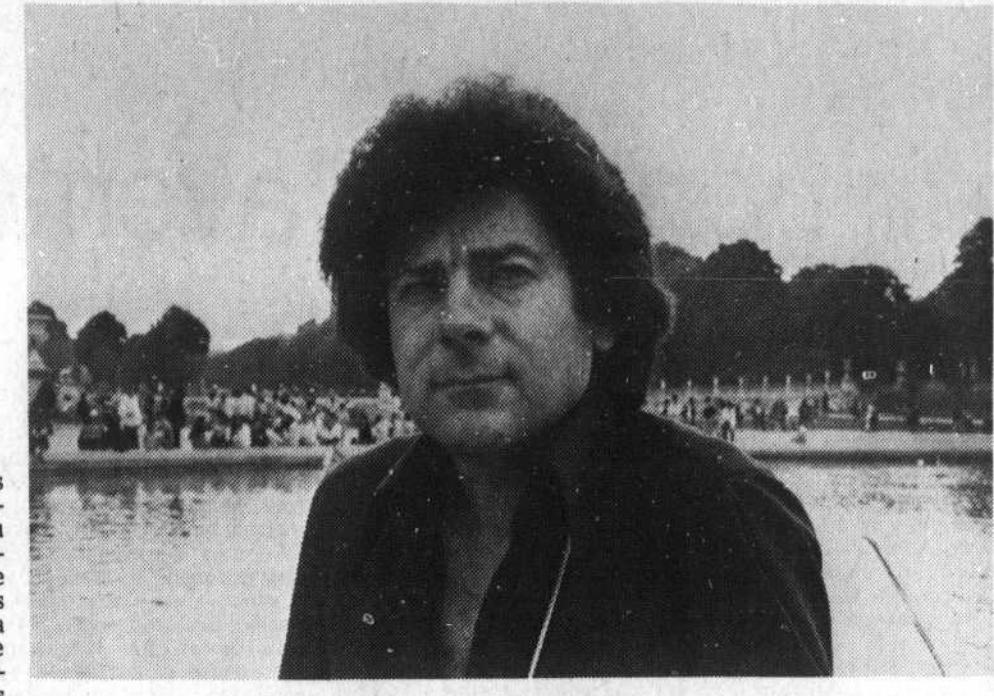
soprano ou alto, peu importe, qui lui permettait de faire carrière à l'église ou dans l'opéra. Certains de ces castrats furent de grands artistes. Les amateurs avaient l'habitude de cette sorte de voix et oubliaient le drame de ces rossignols. Les belles dames s'éprenaient de ces hommes à mi-chemin entre elles et leur mari. Il y eut souvent des amours, des fuites, des assassinats. Pour tout dire, les castrats étaient des personnes qu'on méprisait, admirait et craignait à la fois. On les trouvait partout, chantant, épiant, conseillant les princes, forts de la puissance de leur voix, car quiconque succombait au charme de cet art parfait en était transformé. Il y avait un certain honneur passif à se trouver en cet état.

M. Dominique Fernandez accumule les exemples de cette décadence des ordres. Mieux encore, il situe à l'intérieur des hommes le processus de débilitation. Un vieux duc mourra parce que sa maîtresse s'est enivré avec un castrat; son fils deviendra fou de désespoir par amour d'un autre chanteur. Le ver est entré profondément dans le fruit. Non pas que ces aristocrates ne soient pas intelligents. Au contraire. Mais ils ont un grain de folie et la cruauté finit par devenir leur passion dominante. A cet égard,

donc ses mémoires, vieux et insaisissable, dans une Allemagne qui devient romantique. Sous sa plume défilent les personnes les plus illustres et les plus singulières de son temps. Quelle bonne introduction à l'époque pré-révolutionnaire! Le mouvement des classes est présent, les hiérarchies s'abolissent d'elles-mêmes, les courtisans napolitains traitent l'enfant Mozart comme s'il était l'un des leurs. Pendant ce temps, dans une société organisée, Haydn rassemble les rois de la littérature venge sa caste que l'histoire entraînera demain vers le néant. L'instinct est le plus fort.

Le castrat Porporino assiste à la destruction de son univers culturel. Aver lui s'effondre la vieille Europe et il emportera dans sa tombe le secret de son détachement. Il n'est pas malheureux d'être ce qu'il est. Porporino a une conscience historique. Il sait qu'il a joué son rôle de témoin et de narrateur. L'histoire fera ce qu'elle voudra de son manuscrit. C'est donc aussi la voix des innombrables vaincus de la vie qu'on n'ose pas écrire. Peut-être est-ce la plus belle.

"Porporino ou les mystères de Naples", par Dominique Fernandez, chez Grasset, Paris 1974.



les LIVRES

À paraître, chez HMH : un recueil de J. Éthier-Blais

par JACQUES THÉRIAULT

Il a été diplomate avant de côtoyer les muses et d'embrasser une carrière d'écrivain, mais on le connaît d'abord et avant tout par le biais d'une œuvre critique monumentale qu'il ne cesse d'alimenter depuis une quinzaine d'années avec une constance quasi ri-

tuelle dans les pages littéraires du DEVOIR.

Souvent très ironique, maniant la plume avec la précision d'un chirurgien et la finesse d'un orfèvre-joaillier, il vous dira volontiers qu'un grand écrivain est un homme qui a de l'oeil et du style.

Dans ses "Signets", respectivement consacrés à des auteurs français et québécois, il n'hésite pas en ce sens à écrire: "Un mauvais écrivain n'a pas le droit de refaire le réel; un homme de génie le possède naturellement."

Jugement sévère et draconien, pensent les uns. Commentaire perspicace et réaliste, songent les autres. Et on comprend, dès lors, qu'on le craigne, qu'on le redoute, qu'on frémisse... dès les premières lignes de telle ou telle critique. Mais, d'accord non avec sa pratique de la critique que. Mais, d'accord non avec sa pratique de la critique que.

La méthode critique? Si vision de la littérature québécoise? Sa définition de la critique littéraire? Est-il, comme l'a écrit André Brochu, "le Benjamin Constant de la littérature québécoise"?

Jean Ethier-Blais ne possède pas de recettes miraculeuses. Il aime les livres, il est curieux et il croit par-dessus tout à la grandeur de la critique. A ce point

qu'il n'hésite pas à affirmer:

"Au Canada français, l'œuvre critique est plus importante et plus constante que celle des romanciers eux-mêmes".

Parlant de Sainte-Beuve et d'Albert Thibaudet qui restent toujours de grands critiques, Jean Ethier-Blais avoue qu'il n'a pas d'estime pour les structuralistes, qu'il ne croit tout bonnement pas à cette praxis.

"Je ne crois qu'on puisse faire de la critique en mettant de côté son humour. Dès que vous lisez un livre, vous vous engagez personnellement. En ce sens, même s'il se réclame d'une méthode, de la psychanalyse littéraire, Gérard Bessette fait de la critique d'humour. La critique dite objective n'est valable qu'à partir de fragments d'une œuvre ou du "produit" en question. Mais, dès qu'on parle de produit, c'est considérer la littérature et le livre de la même manière qu'une boîte de soupe Campbell! Tout ça, vraiment, c'est une mode venue de certains pays d'Europe. Ici, ça me fait un peu rire lorsqu'on parle de critique sociologique ou structuraliste. On se gargarise de mots; on se considère comme un intellectuel de gauche qu'on a craché sur le général Pinochet et le trois numéros du Nouvel Observateur... Enfin, des grands cirithiques

L'auteur, et son éditeur.

comme Sainte-Beuve ou Thibaudet demeurent toujours des gens de classe".

Fidèle à ses idées, Jean Ethier-Blais songe à présenter la rédaction de ce qu'il appelle un dictionnaire biographique. Et d'expliquer: "Pour chaque lettre de l'alphabet, je choisis un mot. Par exemple, le mot Mort autorisé duquel je rédige tout un essai regroupant des mots tels que Mer, Mère, Musique, etc. Tous les mots utilisés me sont très présents affectivement. En ce sens, ce dictionnaire sera autobiographique."

"C'est, en réalité, une histoire des idées que je veux réaliser. La critique au Canada français est un phénomène très important, parce que le roman, tel qu'on le pratique, m'apparaît assez faux. Dans leurs livres, les écrivains donnent l'impression de refléter la réalité québécoise alors qu'il s'agit tout de même d'une projection imaginaire."

Precisant que cette histoire de la littérature ne se présente pas comme un manuel scolaire mais qu'elle serait établie chronologiquement, l'auteur de "Mater Europa" ajoute: "Chez nous, les écrivains rats sont nombreux mais nécessaires, parce qu'ils constituent, comme l'a déjà écrit Goethe, le sol dans lequel on plante des arbres, des fleurs... Ici, un écrivain de vingt ans clame au génie; ses yeux, le moins critique devient un salaud, un monstre, un anti-québécois. En fait, lorsqu'on parle de notre roman, on peut tout au plus parler d'un niveau moyen élevé; je pense à Gabriele Roy, Marcel Dubé ou André Langevin."

Né en 1925, Jean Ethier-Blais est une femme pianiste qui est le personnage principal, mais c'est peut-être Gabriel Fauré que j'aime beaucoup comme compositeur. C'est une histoire d'amour qui n'aboutit pas et la musique devient une façon de se transcender, d'apprendre vraiment à vivre avec soi-même."

"Dans la première, c'est une femme pianiste qui est le personnage principal, mais c'est peut-être Gabriel Fauré que j'aime beaucoup comme compositeur. C'est une histoire d'amour qui n'aboutit pas et la musique devient une façon de se transcender, d'apprendre vraiment à vivre avec soi-même."

VOUS VOULEZ ÉCRIRE VOS MÉMOIRES ?

Je peux vous être utile

CONSEILS • RÉDACTION • PUBLICATION

D.H. Benn - Tél.: 527-1034

ou écrire à: Dossier 2423,
Le Devoir,
C.P. 6033, Montréal

En pleine campagne
electorale
il faut lire

PLANIFICATION ET POLITIQUE AU QUÉBEC

de Jacques Benjamin

une analyse critique de
douze années de planification
sectorielle (à Montréal)
ou globale (au Québec)

LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

MANITOBIANS au QUÉBEC

Vient de paraître:

PAGES de SOUVENIRS et d'HISTOIRE,
La Paroisse Saint-Pierre-Jolys au Manitoba,
1872-1972. En vente au CENTRE SABOURIN,
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba, ROA 1VO

\$12.30

Le Tome I est une réédition du texte de 1913 de M. l'abbé J.-M. Jolys, 157 pages. Le Tome II est du Père Hector Côté, c.s.v., pages 158 à 490, dont 56 pages d'illustrations hors-texte et de nombreux tableaux statistiques.

Un Appendix de 44 pages devrait intéresser les familles et les adeptes de généalogie. **Pionniers et Résidents de Saint-Pierre, de 1872 à 1972.** Il contient plus de 2,000 noms de chefs de familles et de leur épouse, avec date d'arrivée ou de départ.

du COURRIER

Lettre ouverte de M.C. Jasmin

Pour dire bien peu de bien sur "Journal dénoué" du poète Fernand Ouellette, il a fallu que votre collaborateur occasionnel J.-Marie Poupart écrive, à son tour, sa petite vacherie. Je le cite: "Ouellette n'a pas perdu son temps à décrire une quelconque "petite patrie". Et voilà! Dresser les écrivains les uns contre les autres. Diviser, selon Poupart, pour régner. Envie et jalouse mesquine dirait Ouellette lui-même. Qui sera triste, je le connais, de ce coup de pied de l'âne car Ouellette sait bien, lui, que nous ne composons pas au même niveau, que vouloir nous comparer est bête et idiot. Je ne peux pas écrire au niveau (poétique et philosophique) de mon ami Fernand. Ce n'est pas mon lot. Est-ce que je dois me taire, me terrer dans la honte parce que moi je travaille à un niveau populaire, modeste et simple? Chacun son modus. C'est le mien de réussir (la preuve est faite, on en conviendra) à ce niveau-

Claude JASMIN

LES ÉDITIONS DE L'AURORE VOUS OFFRENT:

POLICE ET POLITIQUE AU QUÉBEC

Police et politique
au Québec

de Guy Tardif
préface de Guy Rocher

"Cet ouvrage permet de découvrir un monde crapuleux, impitoyable, où des maires, des conseillers, des procureurs et des gérants-comptables, des aspirants politiciens (voire dans certains cas, des curés), forment une authentique mafia qui, pour sauver sa peau et celle de ses amis, n'hésite pas à écraser les corps policiers."

Conrad Bernier
LA PRESSE

Un livre important, un grand succès, 500 pages grand format.

\$13.95

Jean Provencher LA GRANDE PEUR DOCTOBRE 70

La Grande Peur d'octobre '70

de Jean Provencher

Un ouvrage qui met en relief le comportement d'hommes publics qui, s'ils n'avaient été au pouvoir, auraient probablement écrit eux-mêmes ces pages... Un réquisitoire qui montre que le dossier de la crise d'octobre est loin d'être fermé.

128 pages

\$3.95

Genèses

de Paul Chamberland
préface de Philippe Haec

"Lire Genèses c'est remonter dans l'histoire de la production textuelle de Chamberland (...) qui oscille entre un texte mythologique-harmonique et un texte historique-catastrophique - Une réédition attendue, un grand succès."

112 pages

\$5.00

LOUIS-PHILIPPE HEBERT: TEXTES EXTRAITS DE VA NILLE: ILLUSTRES PAR MICHELINE LANCLOT

Ce livre procède d'une volonté unique: la vie fabuleuse! Un univers unique au Québec. - Illustré par Micheline Lanclot, dans la collection écrire.

96 pages

\$4.50

chaque pays fournit son monde"

de Louis-Philippe Hébert

"Ce livre procède d'une volonté unique: la vie fabuleuse! Un univers unique au Québec. - Illustré par Micheline Lanclot, dans la collection écrire.

96 pages

\$4.50

le CINÉMA

Enfin, un bon film d'aventures: *Juggernaut* de Lester

par ANDRÉ LEROUX

Juggernaut est la brillante réponse de Richard Lester à tous les films impersonnels qui traitent de cataclysmes, *The Poseidon Adventure* de Ronald Neame représentant l'un des sommets du genre. On se souvient, sans aucun doute, de l'immense succès populaire que connaît, il y a quelques années, cette laborieuse entreprise commerciale qui véhiculait tous les poncifs du genre et qui remporta plus de cinquante huit millions à la Twentieth-Century-Fox. Actuellement, on peut voir au cinéma Odeon Atwater l'inénarrable *Airport* de 1975 qui accueille, avec une allégresse indestructible, les excentricités les plus époustouflantes. Blentôt *Earthquake* de Mark Robson nous fera, parait-il, frémir sur nos sièges, alors que San Francisco sera en proie à de violents tremblements de terre. Pour nous faire participer viscéralement au cataclysme, le cinéma Séville sera équipé d'un système sonore hautement spécialisé. On nous promet tous les frissons, sur place, et sans frais d'admission supplémentaire. De quoi réjouir pour longtemps tous les cinéphiles avides de sensations fortes!

Richard Lester n'a jamais été un cinéaste conventionnel. Depuis ses premiers films avec les Beatles (*Help!*; *A Hard Day's Night*), il ne s'est jamais soumis aux multiples conventions. Même si son style exubérant tournait quelques fois à vide, il prenait tous les risques et préférait l'audace au conformisme. Sa splendide adaptation des *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas nous a prouvé, encore une fois, que son talent ne connaît ni limites, ni contraintes. Lester a avoué dans plusieurs entretiens qu'il tenait moins à *Juggernaut*, qui est une œuvre de pure commande. Personnellement, je pense qu'il faut défendre ce film malgré tout ce que son auteur peut en dire, car on reconnaît le ton et le style inimitables d'un homme pour qui l'ironie grincente est devenue un moyen vital de porter témoignage sur notre monde contemporain.

Juggernaut prend le contre-pied de presque tous les clichés psychologiques, narratifs et dramatiques contenus dans des films comme *The Poseidon Adventure* ou *Airport* 1975: pas de prostituée au cœur d', pas de prêtre courageux prêt à sacrifier sa vie devant le moindre danger; pas de jeunes adolescents romantiques qui découvrent l'amour à travers l'aventure périlleuse; pas de religieuses sémillantes prêtes à rassurer par une chanson. Dans le film de Lester, chacun est isolé dans sa propre terreur, dépassé par des événements qu'il ne peut contrôler (exception faite évidemment du nécessaire sauveur). Sept bombes ont été placées à bord d'un transatlantique par un individu qui s'identifie sous le nom de Juggernaut. Celui-ci exige qu'on lui remette une forte somme d'argent moyennant laquelle il acceptera de divulguer le fonctionnement des explosifs. Le propriétaire du navire, conscient du sérieux et de l'imminence du danger,

vient accéder à la demande du terroriste mais un délégué du gouvernement s'oppose à cette mesure en le menaçant de lui retirer ses subsides annuels. Selon le représentant gouvernemental se plier à un tel changement reviendrait à encourager le terrorisme.

Lester ne cache pas toutes les implications politiques qu'entraîne une telle situation. Il montre, avec une acuité caustique, que la vie des passagers du Britannica représente peu de choses dans le jeu de l'équilibre politique. Le capitaine (Omar Sharif), impuissant à contrôler la destinée de son navire, doit faire face à la réalité d'un monde dominé par des puissances qui ignorent littéralement les dimensions humaines de la catastrophe. Le représentant du gouvernement propose de rechercher partout le maître-chanteur, de le traquer et de lui faire avouer son projet. Il s'établit alors au sein même du film un double suspense superbement nourri, soutenu et porté à son point ultime d'efficacité dramatique. D'une part, on met tout en oeuvre pour dépister le terroriste et d'autre part, un groupe de sauveurs essaie de désamorcer les détonateurs.

Même si le spectateur sait fort bien que les tensions doivent finalement se résoudre de façon positive, il est constamment provoqué, stimulé par la dynamique mise en scène de Lester. Pour éviter de faire sombrer l'entreprise dans le pathos et la grandiloquence, l'auteur de *Pépé* et de *How I Won the War* a bien pris soin de nous distancer de ses personnages. Si on peut lire sur le visage des passagers une peur panique de la mort, une angoisse atroce devant l'imprévisible, on ne s'identifie jamais à l'un d'entre eux. Lester nous fait comprendre ce qui se cache derrière les visages, les gestes incohérents et les allures nerveuses, mais il se refuse à l'apitoiement facile et emphatique. Ainsi lorsqu'un enfant provoque la mort d'un membre de l'équipage, personne ne semble réaliser ce qui s'est passé. Cha-

cun est enfermé dans son propre malheur, pratiquement imperméable à la détresse et au désarroi d'autrui.

Il y a à travers tout le film un ton misanthropique qui ne trompe pas. Lester regarde s'agiter les passagers, les fonctionnaires et les membres de l'équipage avec un détachement presque hautain, comme si la catastrophe imminente relevait et pointait du doigt l'absurdité d'un système social et politique qui enfantait lui-même ce genre de situation. Placé au centre de l'événement, l'être humain semble bien fragile et insignifiant car soumis, malgré lui, à une hiérarchie sociale et politique à laquelle il ne peut échapper.

Lorsque le spectateur réalise finalement que l'existence des passagers dépend d'un petit fil relié à un détonateur, le film

trouve son incroyable point d'aboutissement ironique. Tout nous conduit à ce magnifique moment où Richard Harris doit se décider à couper l'un des deux fils qui désamorcera le détonateur. C'est à un véritable resserrement dramatique que nous convie Lester. Sa mise en scène part d'un point de vue général (un navire en danger; l'impuissance des passagers) et pointait du doigt l'absurdité d'un système social et politique qui enfantait lui-même ce genre de situation. Placé au centre de l'événement, l'être humain semble alors de façon bien tangible et bien nette: l'existence de tout un paquebot est subordonnée à un tout petit fil. La vie humaine, semble dire Lester, tient souvent à peu près de choses. Il ne dépêche ici que ce qu'il avait éloquemment dé-

les CINÉMAS

Les Ordres: L'humiliation douloureuse de cinq Québécois jetés en prison sans raison pendant la célèbre Crise d'octobre. On peut y lire en filigrane l'aventure de 450 autres. Un film magnifiquement interprété qui s'impose avec une évidence physique. (Rivoli; Versailles).

Harry et Tonto: Les fascinantes pérégrinations d'un vieil homme (magistral Art Carney) qui traverse les Etats-Unis avec son chat Tonto. Une comédie unique, débordante de tendresse retenue, d'humour souriant et de drame étouffé. L'un des meilleurs films de l'année 1974. Inoubliable et émouvant. (Westmount Square).

The Gambler: Le dernier film du cinéaste britannique Karel Reisz. Une stupéfiante interprétation de James Caan, un montage percutant et une réalisation intelligente ne réussissent pas à faire oublier le simplisme du postulat de base: les joueurs jouent pour perdre. (Cinéma Westmount).

Chinatown: Corruption, viol, meurtre, chantage. Tels sont les ingrédients du dernier film de Roman Polanski qui réévalue, à sa façon, toute la longue tradition du film de série noire américain. Un peu trop fidèle aux modèles originaux (plus particulièrement à *The Big Sleep* de Raymond Chandler) mais traversé d'éclairs fulgurants. Un très bon scénario de Robert Towne et une flamboyante interprétation de Faye Dunaway. (Place Ville-Marie).

Chile Under a Leaf: Un catastrophique mélodrame écrit, monté et réalisé par le cinéaste canadien-anglais George Bloomfield. (Place Ville-Marie).

A.L.

Juggernaut prend le contre-pied de presque tous les clichés psychologiques, narratifs et dramatiques contenus dans des films comme *The Poseidon Adventure* ou *Airport* 1975: pas de prostituée au cœur d', pas de prêtre courageux prêt à sacrifier sa vie devant le moindre danger; pas de jeunes adolescents romantiques qui découvrent l'amour à travers l'aventure périlleuse; pas de religieuses sémillantes prêtes à rassurer par une chanson. Dans le film de Lester, chacun est isolé dans sa propre terreur, dépassé par des événements qu'il ne peut contrôler (exception faite évidemment du nécessaire sauveur). Sept bombes ont été placées à bord d'un transatlantique par un individu qui s'identifie sous le nom de Juggernaut. Celui-ci exige qu'on lui remette une forte somme d'argent moyennant laquelle il acceptera de divulguer le fonctionnement des explosifs. Le propriétaire du navire, conscient du sérieux et de l'imminence du danger,

A.L.

KEBEC SPEC présente
Main Barrière
du 28 au 30 novembre
Salle Wilfrid-Pelletier
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Une soirée à la Place du Goût.
Sous la direction du réputé chef JEAN SALIOT l'ensemble gastronomique du Chateaubriand exécutera pour votre plaisir, plusieurs pièces tirées de son vaste répertoire. Il est à noter que le choix de ces pièces sera entièrement votre. Le tout se déroulera dans une atmosphère reposante au milieu d'un somptueux décor. Mesdames et messieurs, place au goûter, tous les soirs au restaurant Le Chateaubriand. Pour réserver vos places, téléphoniez à 842-4881.

le Chateaubriand
Holiday Inn
PLACE DUPUIS
1415 rue St-Hubert (angle Ste-Catherine)
Administré par Attic Inns Inc.

montré dans *How I Won the War*, beau film féroce et mécon-

nu. Malheureusement, *Juggernaut* n'est pas un film parfait. Il y a, dans l'opposition et la création de certains personnages, un décalage dramatique qui décrit quelque peu. Presque tous les individus, à l'exception des deux principaux sauveurs interprétés par David Hemmings et Richard Harris, sont dépeints à gros traits. Ce sont des silhouettes qui ont permis à Lester d'illuminer, ironiquement, l'absurdité et l'ironie de situations dont l'issue demeure toujours extrêmement précaire. Le film laisse bien entendre que les véritables solutions relèvent d'un gouvernement pour qui la vie humaine ne semble pas vouloir dire grand chose. Le schématisme de presque tous les personnages ne me gène pas. Au contraire! Il renforce et enrichit le ton ironique du film. Seuls les deux sauveurs m'apparaissent modèles de façon beaucoup plus conventionnelle. Ils ressemblent trop à ces images stéréotypées qu'on nous a habitués à accepter lorsqu'il s'agit de présenter des sauveurs au cinéma.

Malgré tout, *Juggernaut* est un film captivant rehaussé par la superbe photographie, par moments presque abstraite, de Gerry Fisher. Il ne s'agit probablement pas du meilleur film de Lester mais, à l'intérieur de ses limites commerciales, *Juggernaut* ne dépare aucunement la carrière d'un cinéaste incroyablement talentueux. (Cinéma York)

Ainsi la colère de Richard Harris après la mort de David Hemmings ne fait qu'enliser le film dans un fatras psychologique dont il est presque toujours épuré. Dès qu'Harris arrive à bord du paquebot, le spectateur ne doute plus un seul instant de ses chances de réussite. Le personnage est trop bien défini, trop fort et trop sûr de lui-même, pour qu'on puisse s'effrayer des conséquences ultimes de chacun de ses gestes. Les passagers et les membres de l'équipage sont troublants parce qu'on perçoit leurs failles. Harris, par contre, est beaucoup trop énergique et Lester n'a pas su en faire autre chose qu'un personnage fabriqué sur mesure pour les besoins du scénario.

Malgré tout, *Juggernaut* est un film captivant rehaussé par la superbe photographie, par moments presque abstraite, de Gerry Fisher. Il ne s'agit probablement pas du meilleur film de Lester mais, à l'intérieur de ses limites commerciales, *Juggernaut* ne dépare aucunement la carrière d'un cinéaste incroyablement talentueux. (Cinéma York)

Le cinéma 2001 continue son impressionnant rétrospective. Ingmar Bergman est une occasion peu commune de revoir presque tous les films de ce très grand cinéaste, en attendant de voir ses *Scènes de Mariage*. Samedi 2 novembre à 7hres 15: *L'Oeil du Diable*; à 9hres 30: *A travers le Miroir*. Dimanche le 3 novembre et lundi 4 novembre à 2hres 30: *Le Diable*; à 4hres 30: *A travers le miroir*; à 7hres 30: *Les Communicants*; à 9hres 30: *Le Silence*. Mardi 5 novembre et mercredi 6 novembre à 7hres 30: *Toutes ces femmes* et à 9hres 30: *Personne*. Jeudi 7 novembre et vendredi 8 novembre à 7hres 30: *L'Heure du Loup*; à 9hres 30: *Le Honte*. Tous ces films sont présentés en version originale, sous-titres anglais.

Il faut aussi souligner la projection de deux grands films américains au cinéma. Outre-mont, jeudi 7 novembre. A 7hres 30: *Watermusik* ... Handel Concerto pour clarinette Mozart Symphonie no 88 Haydn

LUNDI SOIR, 11 NOV. 20h30
BENNY GOODMAN
clarinette



DES LE 7 NOVEMBRE
le tournant

Une comédie de Françoise Dorin
Mise en scène: Daniel Roussel
HUBERT NOEL — MARIE CHOQUETTE — ROBERT MAITAISS
ANDRÉ CAILLOUX — ARLETTE SANDERS — LENIE SCOFIELD
LOUISE DE SCHATELLET — CHRISTIANE PASQUER
Renseignements 844-1793
Metro Lourier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis



ORCHESTRE de CHAMBRE McGill
Chef d'orchestre : ALEXANDER BROTT

Programme
Gloria Vivaldi
Ensemble vocal de
L'ÉCOLE NORMALE de MUSIQUE
soprano Janis Orenstein
contralto Renata Babak
Concerto pour orgue
en ré mineur J.S. Bach
Adagio Albinoni
Canon Pachelbel
Concerto pour orgue Poulenc

VIRGIL FOX
orgue
soliste
DIMANCHE, 1er DÉCEMBRE, 20h30
Adultes: \$6
Étudiants (groupes de 20 ou plus) \$4
Informations et réservations
935-4955
ORATOIRE ST-JOSEPH

les SPECTACLES

Louise Forestier telle quelle

par YVES TASCHEREAU

Louise Forestier, qui chantera quinze soirs de suite au Patriote à partir de lundi, vient de faire un nouveau disque (Gamma GS86). Un disque si beau qu'il m'a donné envie d'aller la rencontrer, comme ça... — Veux-tu me impressions sur le maire Drapeau?

— Si tu veux...

— Je l'aguis!

— On parle de politique?

— J'sais pas, la politique, moi, je suis tellement impulsif que ce que je peux penser n'a pas une grande valeur. Je vote contre pis c'est tout. Je trouve que c'est terriblement déprimant ce qui se passe en politique de plus en plus. J'essaye, je me force, je me dis bon, faut que je me renseigne. Je me renseigne pendant deux semaines puis je viens éprouvée...

— Ça ne te donne pas envie de t'en mêler dans tes chansons?

— J'ai l'impression que je m'en mèle. Sans écrire des chansons directement engagées... J'en ai écrit une qui parle du langage. J'ai été bouleversée pour l'écrire. Le honte que des gens ont pour notre langue! Mais à part ça, j'ai l'impression que je fais beaucoup dans ce sens là. Parce que les gens à ce que je suis et à la musique qu'on fait. Ils se sentent en terrain connu, en famille, et je peux parler de la pluie et du beau temps, tant que la chanson est bien écrite et que la musique est belle, je trouve que c'est

une sorte d'action sociale. Déci-
der, choisir de faire ce métier là
me mieux que je peux, vraiment
la tête pour le faire... Si chaque
Québécois dans sa propre bran-
che pouvait ou décider de le faire,
ou si on le laissait faire

parce qu'il y en a qui n'ont pas
le choix, ben, ça serait l'fun.
Pour moi, j'ai l'impression
qu'elle est la mon action so-
ciale. En étant une petite bi-
bille dans la grande bille...
Plus tu évolues dans ce métier là,
tu fait que tu évaluas la por-
tée des gestes que tu poses.
Mais il faut manger aussi. Pis
quand tu as une équipe de musi-
cians que tu aimes et que tu
veux garder, ils ont bien beau
t'aimer eux-mêmes, si tu leur ap-
portes pas de pain, ils ont be-
soin de manger... pis si tu les
veux avec tout presque exclusive-
ment, faut que tu travailles...

— Ton ambition c'est pas de
monter?

— Oui, j'veux monter... J've-
ux prendre ma place. Je sais
que j'en ai une place. Je sais
que j'ai beaucoup de talent, je
l'admetts tu sais, maintenant, je
le vois plus qu'avant. Je sais
que j'peux tirer mon talent,
encore, j'veux rendre au bout.
C'est vraiment une des choses
les plus fascinantes sur la terre,
d'avoir un don pis d'avoir choisi
ce que t'as envie de faire. C'est
énorme! C'est une grâce du Bon
Dieu, hum... Mais dans ce
temps-là, t'as des responsabilités
écoeurantes... Parce que si
tu te laisse aller sur ton mate-
lasse de facilité comme dirait l'autre,
j'pense que tu vas avoir des
remords plus grands que les
gens qui n'ont pas pu choisir.

— Qu'est-ce qui t'a décidée à
l'avoir faite avant tout, pis y l'a-
vait bien faite, Charlebois fai-
sait très bien... Pour une inter-
prète c'est drôlement délicat,
tu comprends... Toujours cou-
railler après des tonnes, j'ai tou-
jours hâti au bout. Avant de
chanter mes chansons, j'faisais
des standards, je prenais des
disques, n'importe quoi, que la
chanson ait vingt ans, dix ans,
ça ne me faisait rien tant que je
l'aimais. Toujours courir à l'affut
des dernières tonnes des
auteurs-compositeurs j'aimais
pas ça. Quand j'ai vu ça, j'ai dit
mon dieu, j'veux écrire des tex-
tes. J'en écoutais et je disais ça
est beau, ça ne sera pas pas
capable de faire ça. D'autres, je
serais capable de faire des tex-
tes aussi forts que ça, ça se peut
pas. Toutefois quand t'écoutes
des 45 tours! Ça m'encourageait

heureuse dans ma vie, c'est
quand j'avais juste de quoi vi-
vre. De toute façon, ça me
prend ce que j'ai pour vivre, si
j'ai \$200.00 j'ves vivre avec, si
j'ai \$40.00 c'est pareil. Pour le
moment je vis comme je veux.
Y'a peut-être cinq ou six jobs
par année que tu fais qui t'é-
coeurent. Bon. Parce qu'il faut
que tu penses que telle affaire
peut te rapporter telle affaire.
Y'a pas rien que des choses
agréables dans ce métier là.
Mais j'ves rendue au point où...
pis je me rendrai jamais à ce
point là. Je veux être heureuse
dans la vie, pis c'est ben impor-
tant. Si mon métier me rend
malheureuse, ben j'lâche...

— Tu as fait une chanson sur le
joual. As-tu l'impression de
chanter en joual?

— Ben joual... Moi quand je
dis joual, c'est parce qu'ils

m'ont toujours dit que je chan-
tais en joual et j'ai toujours dit
que je ne chantais pas en joual.
Ça fait que j'ai pris le mot dans
leur sens à eux. Quand je dis "je
chanter en joual le meccano de
nos bobos", je veux dire qu'il y
a certaines choses qu'on ex-
prime tellement bien avec ce
qu'on appelle le joual. Souvent
à certains moments je suis
assez mal à l'aise avec le joual.
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— Il y a assez de gens qui le
font...

— C'est ça, y'a ça aus-
si... Ferré, par exemple, c'est
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi,
c'est un fun écoeurant d'avoir
réussi à m'installer. Tout à coup
j'ai écrit deux lignes, je te jure
ça est un kick épouvantable!
J't'héros! Ça fait que je
viens toute happy, toute yes yes
yes, everything is good, envoyé
donc ça marche... C'est effrayant,
l'espèce de sensation que j'ai.
L'acte d'écrire m'apporte
tellement de joie que c'est
toujours ce qui l'emporte dans mes tex-
tes.

— C'est ça, ça a aussi
quelque chose! Je me suis dit
"le jour où j'ves écrit une
chanson down, elle est mieux
d'être bonne!" C'est difficile,
écrire une chanson là dessus...
Mais moi quand j'écris, je fly
tellement, quand j'ai réussi à
m'assoir pis à prendre un
crayon pis du papier. Là, je
m'applaudis premièrement. Et
puis je suis contente, je suis heu-
reuse, ça fait que c'est rien que
des belles affaires qui me trou-
tent dans la tête. Pour moi

le THÉÂTRE

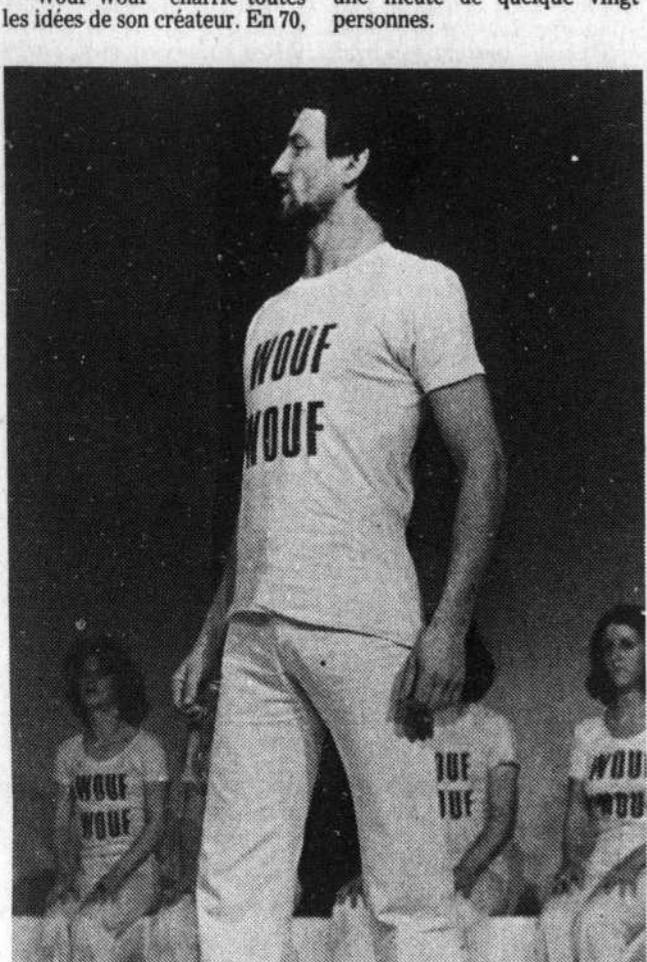
Wouf Wouf, le "freak for all" de l'Atelier-Minuit NCT

par ADRIEN GRUSLIN

"Wouf Wouf" n'a rien d'une pièce banale, et la mise en scène d'André Montmorency tient compte. L'Atelier-Minuit de la Nouvelle Compagnie Théâtrale nous met en contact avec un tragique dramaturge québécois, Yves-Hébert Sauvageau nous a présenté en quelque sorte un "bad trip", fait de ses préoccupations tant théâtrales que personnelles. Pas besoin de se creuser la cervelle quant à l'identification de l'écrivain, puisque ce dernier s'est nommé dans son texte. Ce "bad trip" échevelé trouve son accomplissement dans un spectacle sans accessoires (contrairement à l'idée suggérée par l'auteur). Ce choix de mise en scène est louable: les machineries proposées par Sauvageau n'auraient fait qu'ébouriffer davantage. Montmorency a mis en acte simplement et efficacement.

"Wouf Wouf" charrie toutes les idées de son créateur. En 70,

l'idée de bâti une machinerie-revue théâtrale avec musique, chansons, textes, frappai. Aujourd'hui, elle est devenue monnaie courante. A l'époque, il s'en dégageait une volonté de briser des cadres. Les sujets traités vont dans le même sens. Cette histoire de Daniel-Yves Hébert relate des expériences où l'amour tient une place essentielle. Tour à tour défilent la mère, le père, l'amie, l'amie. On parle de drogue, d'homosexualité, d'hétérosexualité, etc... Tous les clichés du théâtre moderne s'y retrouvent. Il suffit de penser au prétexte symbolique: l'envie de pisser de Daniel. Dans cet univers tourmenté, tous finiront par être anéantis, avâlés dans le gouffre de l'anonimat. La production est explicite: chacun revêt un chandail sur lequel se lit le "Wouf Wouf" du titre. Chacun devient un chien perdu sans collier, dans une meute de quelque vingt personnes.

**télévision**

■ Emissions en noir et blanc

Samedi**CBFT 2**

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Pepinot
9.30 Les Tours
10.30 Poly de Tunisie
11.00 Lastie
11.30 L'Odyssee
12.00 Les héros du samedi
1.30 Sportphèque
2.00 Cinéma:
"l'archer vert" (Policier, Britannique).
5.30 Bagatelle
6.30 Déclic
6.30 Téléjournal
6.45 Actualités du sport
6.50 Politique fédérale
7.00 Ariane Lupin
8.00 Hockey:
"Philadelphia à Montréal".
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma:
"Le massacre d'Hudson River" (West-ern, Italo, Espagnol 1965).
12.30 Ciné-matin:
"Les bolides de feu" (Policier Américain 1966).

CFTM 10

8.55 Horaires-Bienvenue
9.00 Banana Spills
9.30 Ciné-Samedis:
"Ca c'est du cirque" (Film sur le cirque - Tchec. 1955).
11.00 Pep 1974
11.30 Montréal Brûle
12.00 Bon week-end
2.00 Le père Ambroise
2.30 Les protecteurs
3.00 Horizon sports
3.30 Papa a raison
4.00 Un peu de tout cette semaine
4.30 Iñaki
5.00 Sur les matelas
6.00 Actualités en marche
7.00 Le justicier
8.00 Les grands spectacles
"Harlow la blonde platine" (Biographie - Américain).
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur des temps
11.15 Sans pantoufles:
"Une femme infidèle" (Drame psychologique - Français).
12.45 Sans pantoufles:
"Strange Maria" (Drame - Espagnol 1969).

CBMT 6

12.30 Elephant Boy
12.30 The Flintstones
12.30 Par 27
12.30 Reach for the top
1.00 Children's cinema
2.00 Feature Films: "Squeeze à Flower" (Comédie 1969) "The girl who came gift wrapped (Comédie - 1974) ..."
5.00 Bug Bunny
6.00 CBC Saturday morning news
6.30 Take time with Noel Harrison
7.00 Same friends in friends and lovers
7.30 Maude
8.00 Hockey:
"Philadelphia à Montréal".
11.15 The National
11.15 Provincial Affairs
11.21 Montréal Tonight
11.26 Ciné-six: "A touch of Larcency" (Comédie 1960) ...

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air
6.30 Graine d'orte
10.00 Une fleur à dit
10.15 Le jour du Seigneur
11.20 Rencontres
11.20 La semaine
1.00 D'hier à demain
2.00 Le football américain:
"Washington à Green Bay"
3.30 Echos du sport
4.00 D'hier à demain
5.00 SD
6.00 Politique stout
6.30 Téléjournal
7.00 La petite provinciale
7.30 Les beaux dimanches
"Monseigneur B" reçoit Serge Lama, Melody Stewart, Pascal Normand.
8.30 Les beaux dimanches:
"Le Chandelier" (comédie d'Alfred Mallet)
10.30 Téléjournal
11.04 Les élections municipales en banlieue
11.10 Drôle au multiple:
"Bois de coupe" Cino-Club
11.40 Ciné-Club
"L'invitation" (comédie satirique réalisée par Claude Goretta - France Suisse 1972)

CFTM 10

1.30 Horaires-Bienvenue
2.00 Les p'tits bonheurs
2.30 C'était le bon temps
2.00 Bon dimanche
2.30 L'agile sur place
2.30 La soeur volante
3.00 A l'heure olympique
3.30 Information voyages
3.30 Au royaume des animaux
3.30 Le music-hall des jeunes
3.30 Jeunesse
7.30 Ciné-choix: "Vallée des pouées" (drame - Américain)
10.00 Regards sur le monde
12.00 Les nouvelles TVA
12.00 Sans pantoufles:
"Parce que l'île" (comédie musicale - Français)
12.30 Le 10 vous informe

"Wouf Wouf" apparaît vraiment comme un "freak for all". Tout se perd, rien n'arrive à rien, aucune rencontre possible, à peine si on s'est soulagé. Si une telle pièce ne manque pas de poser des questions, elle n'en reste pas moins une œuvre d'adolescent quelque peu boutonneux. Dans l'envie "empêchée", mi-loufoque, mi-sérieuse, qui sous-tend toute la trame, on perçoit un côté masochiste qui devient déplaisant au rythme où la pièce avance. L'univers se présente comme celui d'un homme tourmenté, incapable de vivre, aux premières phrases de son existence.

L'écriture du texte, il faut bien le reconnaître, reste plutôt bâtarde. Que la construction n'en soit pas tout à fait conventionnelle importe peu, mais que ce texte se révèle très mélodramatique, alors que les personnages de policiers font de constantes intrusions dans la pièce.

André Montmorency a condensé avec raison la pièce. Son adaptation est heureuse, sauf dans le cas du père. Dans la pièce, ce personnage (pourtant important) apparaît plâtré: il eut mieux valu le supprimer. Toutes ses interventions ont l'air artificielles. Cet aspect se confirme dans la grande scène avec son fils. Le moment est si maladroit qu'il faut en rire. De plus, Gilles Renaud, excellent

comédien ailleurs, joue assez

comiquement au fond. Daniel, au centre de tout le jeu, restera donc au centre de la scène. "Wouf Wouf" c'est un homme qui regarde autour de soi, et surtout en sol. La Salle, diminuée de plus de sa moitié, se trouve coupée en deux par une pente étroite prolongeant la scène. L'idée sourit, bien qu'elle s'avère peu heureuse pour le spectateur qui a eu la malchance de s'asseoir trop près; il voit alors très mal ce qui s'y passe. La compénétration scène-scène, spectacle-public, aurait été augmentée par une pente moins raide. En plus de la pente moins raide, en plus de la pente moins raide, en plus de la pente moins raide.

Jacques Lavallée, dans le personnage principal de Daniel, et Pauline Martin dans celui de Margot, nous font passer d'excellents moments. Pour eux, les rôles comptent, et ils les remplies bien. La constante note humoristique des policiers (Jean-Louis Millette et Jacques Rossi) vaut également d'être soulignée. Leur recherche de voleurs s'incorpore agréablement à la pièce.

Toujours à la NCT, l'Opération-Théâtre, destinée aux élèves du secondaire, offre cet automne le spectacle "Epopee visuelle" du Théâtre Sans

Fil. Le TSF, spécialisé dans les marionnettes géantes, existe depuis quatre ans. Le groupe s'est formé à la sortie des études théâtrales, à l'université du Québec. Il a sans doute puisé son inspiration du groupe américain "Bread and Puppet". Une différence fondamentale cependant: alors que le Bread and Puppet monte et démonte les mécanismes de son théâtre, de ses marionnettes et de ses manipulateurs, qu'il stylise devant son public, le TSF nous plonge dans l'obscurité, voilant les manipulateurs, ne laissant place qu'aux couleurs, formes et mouvements. L'arrière du spectacle reste caché.

Pour beaucoup de gens, voilà qui est mieux. Les coulisses continuent! Mais il me semble que le TSF gagnerait à être moins pointilleux. Pourquoi dissimuler ce qu'on sait? Voilà une vaine démarche pour perpétuer les conventions du genre, ou encore pour les remettre. Du coup, le côté naïf est disparu, ça n'a plus rien à voir avec le Bread and Puppet.

"L'Epopee visuelle" nous plonge dans un univers de jeux

encadrés par une musique consante. L'image compte, elle se doit d'être belle et en mouvement. On sent nettement que la préoccupation des artisans ne va pas tant aux thèmes qu'à leur facture, leur expression. Ces sujets aussi simples qu'actuels dépassent guère le statut de prétextes. Le choix du TSF est d'autant plus défendable que le dynamisme des mouvements colorés est indiscutable. Quant aux idées, elles font sans doute partie de ce "qui n'est que littérature". Si jamais la production cherche à évincer, elle n'y réussira pas.

La présentation du TSF n'a rien d'un déroulement progressif traditionnel. Elle n'est pas davantage linéaire. L'histoire est discontinue. "L'Epopee visuelle" montre des tableaux enchaînés, mais non successifs. Les thèmes se suivent sans plus dans un carrousel de "visualités" reliées.

Il reste la rapide et gentille présentation qui vient faire une manipulatrice. Elle consiste en une énumération des thèmes abordés, qui apparaît, hélas, artificielle et plaquée. Elle n'e-

xiste peut-être que pour l'information de son jeune public? Ces élèves de seconde participant bien au spectacle. Ils constituent des spectateurs aussi réceptifs qu'ils sont tapageurs et peu âgés, il leur arrive de réagir à contretemps.

Le carrousel s'accompagne d'une musique variée, créatrice d'atmosphère et porteuse de sens. Elle viendra marquer le langage de la marionnette, en ponctuant les mouvements de sa face, de ses membres ou de son corps. Il faut souligner l'excellence des trois ou quatre musiciens, ainsi que l'inénorme variété de leurs instruments. A l'occasion, une teinte d'extase se dégage des sons de flûte. Les effets, jamais discordants, sont réussis. L'environnement est créé. Le travail du groupe TSF est plus qu'intéressant: il doit être encouragé, même s'il aurait avantage à être moins plastique, et plus pré-natif. On admire formes et mouvements mais on ne peut s'empêcher de trouver cela un peu froid, malgré les couleurs chauves que l'on voit sur scène.

les THÉÂTRES

"Ubu" — une grosse pièce à la grosseur de la gidiouille d'Ubu. La verve y étonne et le dynamisme abonde mais il manque un je-ne-sais-quoi... Lourdeur? Marcel Sabourin excelle, (au TNM).

"Le deuil sied à Electre" — Un spectacle ennuyeux au possible. Ni la pièce, ni la mise en scène n'offrent d'intérêt particulier. Les comédiens ne sont pas mauvais mais... (au Rideau Vert).

"Dis-moi qu'y fait beau Méo" — Un show qui marche fort. Jacqueline Barrette, récupère agréablement le texte théâtral. La satire tombe bien, tout est drôle et efficace. (au Patriote-en-haut).

"Un tramway nommé désir" — Hélène Loiselle offre un jeu d'une rare sensibilité mais le spectacle est long à cause, entre autres, d'une mise en scène pas très réussie d'Olivier Reichenbach. (Port-Royal, PDA).

"A toi pour toujours, ta Marie-Lou" — une pièce à revoir, avec des comédiens nouveaux, dans une mise en scène semblable, à quelques gadgets près. Une sombre musique à quatre voix, (au Gesù, NTC).

A.G.

cinéma

ANJOU: 7617 boulevard des Galeries d'Anjou. 363-3900. "Un silence au bout du canon" sam. dim. 2.20, 6.00, 9.40 et "La cintame" 11.00.

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943. "Le grand Hong Kong" 1.15, 3.30, 6.30, 9.35, "Forie du Kamikaze" 1.15, 3.35, 6.00.

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 931-313. "Washington à Green Bay" 1.00, 3.00, 5.00, 7.15, 9.20.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-4245. "The sting" 12.20, 2.30, 4.50, 6.50, 8.50.

AVENUE: 1228 ave. Greene, Westmount 357-2472. "Le grand Rock the Boat" 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30.

BEAVER: 1577 ave. du Parc 844-1934. "Clam'digger's daughter" 1.15, 3.05, 6.55, 8.45.

BERRI: 1280 St-Denis 278-2424. "Emma-nuelle" 1.20, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

BERGERON: 5620 Papineau 527-01

la MUSIQUE

Sur deux centenaires significatifs

par GILLES POTVIN

Le monde musical a célébré, le mois dernier, le centenaire de la naissance de deux créateurs qui ont, de façon fort différente, exercé une influence profonde sur la production musicale contemporaine: Arnold Schönberg et Charles Ives. L'apport de ces deux musiciens n'en continue pas moins de lever le vives controverses, en dépit du fait que leurs œuvres sont acceptées et, dans le cas de Ives, en train de connaître une vogue imprévisible il y a à peine dix ans.

Plus tard cette saison, l'Orchestre symphonique de Montréal soulignera le centenaire du compositeur autrichien en présentant, pour la première fois ici, son monodrame "Erwartung" pour soprano et orchestre. Quant à Ives, aucune manifestation spéciale ne semble prévue. On a préféré marquer le centenaire de Gustav Holst, un compositeur britannique sans trop d'importance, alors que l'opinion américaine et mondiale considère de plus en plus Ives comme le plus grand compositeur américain né dans ce pays.

Près d'un quart de siècle après sa mort, à Los Angeles, en juillet 1951, Schönberg est encore considéré comme un révolutionnaire, une sorte d'enfant terrible de la musique de notre siècle, un trouble-fête qui a bouleversé un système musical qui semblait se bien porter, du moins pour le public. Schönberg lui-même s'est pourtant toujours défendu d'avoir voulu causer une révolution. Il soutenait plutôt que son renversement de la tonalité n'était, après tout, qu'une évolution de la pensée et du système musical, comme il en avait eu d'autres avant lui. Même après avoir échafaudé son système et en avoir consigné les modalités d'application dans des ouvrages théoriques, il est parfois revenu au système tonal comme pour montrer que la gamme traditionnelle pouvait encore être utile. C'est lui, je crois, qui disait qu'il reste encore beaucoup de choses à dire en do majeur!

Il serait redondant de revenir sur les détails de la carrière du créateur du musicien autrichien, dont l'activité débute à la fin du siècle dernier. Ses premières œuvres, le Quatuor, op. 7, "La nuit transfigurée", op. 4 retiennent l'attention par leur riche texture sonore et leur chaleur mélodique, s'inscrivant dans le sillage wagnérien. Il a

moins de chance avec ses mélodies et deux grandes créations, le poème symphonique "Pelléas et Mélisande" (contemporain de l'œuvre de Debussy sur le même sujet) et surtout les gigantesques "Gurre-Lieder", demandant des effectifs considérables dont un récitant, cinq voix solistes, deux choeurs et un orchestre de 114 musiciens, dont la création n'aura lieu à Berlin qu'en 1913. A Vienne, Schönberg est l'objet d'un boycottage systématique et, pour vivre, il doit s'astreindre à des tâches de mercenaire, comme orchestrer des opérettes de d'autres compositeurs, un travail estimé à plus de 600 pages de musique!

Après un séjour à Berlin, Schönberg rentre à Vienne en 1903 et se consacrera surtout à l'enseignement, la capitale autrichienne étant alors sous la domination de Gustav Mahler qui, bien que sympathique à l'endroit du jeune compositeur, est assez réticent à s'en faire le défenseur. Mais les convictions artistiques et esthétiques de Schönberg sont inénarrables et il va droit son chemin, faisant fi de l'hostilité de son entourage, produisant de nouvelles œuvres comme la "Symphonie de chambre", op. 9, des pièces pour piano, les "Cinq pièces pour orchestre" dans lesquelles il met de l'avant ses idées sur la "mélodie de timbres", et surtout le mélodrame "Pierrot lunaire", un cycle de 21 poèmes d'Albert Giraud, dont la création à Berlin en 1912 reste l'une des dates les plus marquantes de la musique contemporaine.

L'enseignement de Schönberg est fécond et l'on ne tardera pas à le réaliser avec la montée de deux de ses élèves, Alban Berg et Anton Webern. Tout en adhérant aux principes de leur maître, Berg et Webern emprunteront chacun des voies différentes pour atteindre à une célébrité qu'ils n'ont jamais cherchée. Berg continuera d'être partiellement fidèle au système tonal, qu'il adaptera à ses œuvres selon ses besoins, pour arriver à ce qu'il est convenu d'appeler l'expressionisme, concrétisé par une dramaturgie musicale qui trouve son sommet avec "Wozzeck" et "Lulu". De son côté, Webern poussera encore plus loin les tentatives de désintégration musicale de son maître pour en arriver à un dénouement et à une concentration sonores qui ont marqué

la fin du siècle dernier. Ses premières œuvres, le Quatuor, op. 7, "La nuit transfigurée", op. 4 retiennent l'attention par leur riche texture sonore et leur chaleur mélodique, s'inscrivant dans le sillage wagnérien. Il a

moins de chance avec ses mélodies et deux grandes créations, le poème symphonique "Pelléas et Mélisande" (contemporain de l'œuvre de Debussy sur le même sujet) et surtout les gigantesques "Gurre-Lieder", demandant des effectifs considérables dont un récitant, cinq voix solistes, deux choeurs et un orchestre de 114 musiciens, dont la création n'aura lieu à Berlin qu'en 1913. A Vienne, Schönberg est l'objet d'un boycottage systématique et, pour vivre, il doit s'astreindre à des tâches de mercenaire, comme orchestrer des opérettes de d'autres compositeurs, un travail estimé à plus de 600 pages de musique!

Après un séjour à Berlin, Schönberg rentre à Vienne en 1903 et se consacrera surtout à l'enseignement, la capitale autrichienne étant alors sous la domination de Gustav Mahler qui, bien que sympathique à l'endroit du jeune compositeur, est assez réticent à s'en faire le défenseur. Mais les convictions artistiques et esthétiques de Schönberg sont inénarrables et il va droit son chemin, faisant fi de l'hostilité de son entourage, produisant de nouvelles œuvres comme la "Symphonie de chambre", op. 9, des pièces pour piano, les "Cinq pièces pour orchestre" dans lesquelles il met de l'avant ses idées sur la "mélodie de timbres", et surtout le mélodrame "Pierrot lunaire", un cycle de 21 poèmes d'Albert Giraud, dont la création à Berlin en 1912 reste l'une des dates les plus marquantes de la musique contemporaine.

L'enseignement de Schönberg est fécond et l'on ne tardera pas à le réaliser avec la montée de deux de ses élèves, Alban Berg et Anton Webern. Tout en adhérant aux principes de leur maître, Berg et Webern emprunteront chacun des voies différentes pour atteindre à une célébrité qu'ils n'ont jamais cherchée. Berg continuera d'être partiellement fidèle au système tonal, qu'il adaptera à ses œuvres selon ses besoins, pour arriver à ce qu'il est convenu d'appeler l'expressionisme, concrétisé par une dramaturgie musicale qui trouve son sommet avec "Wozzeck" et "Lulu". De son côté, Webern poussera encore plus loin les tentatives de désintégration musicale de son maître pour en arriver à un dénouement et à une concentration sonores qui ont marqué

la fin du siècle dernier. Ses premières œuvres, le Quatuor, op. 7, "La nuit transfigurée", op. 4 retiennent l'attention par leur riche texture sonore et leur chaleur mélodique, s'inscrivant dans le sillage wagnérien. Il a

moins de chance avec ses mélodies et deux grandes créations, le poème symphonique "Pelléas et Mélisande" (contemporain de l'œuvre de Debussy sur le même sujet) et surtout les gigantesques "Gurre-Lieder", demandant des effectifs considérables dont un récitant, cinq voix solistes, deux choeurs et un orchestre de 114 musiciens, dont la création n'aura lieu à Berlin qu'en 1913. A Vienne, Schönberg est l'objet d'un boycottage systématique et, pour vivre, il doit s'astreindre à des tâches de mercenaire, comme orchestrer des opérettes de d'autres compositeurs, un travail estimé à plus de 600 pages de musique!

Après un séjour à Berlin, Schönberg rentre à Vienne en 1903 et se consacrera surtout à l'enseignement, la capitale autrichienne étant alors sous la domination de Gustav Mahler qui, bien que sympathique à l'endroit du jeune compositeur, est assez réticent à s'en faire le défenseur. Mais les convictions artistiques et esthétiques de Schönberg sont inénarrables et il va droit son chemin, faisant fi de l'hostilité de son entourage, produisant de nouvelles œuvres comme la "Symphonie de chambre", op. 9, des pièces pour piano, les "Cinq pièces pour orchestre" dans lesquelles il met de l'avant ses idées sur la "mélodie de timbres", et surtout le mélodrame "Pierrot lunaire", un cycle de 21 poèmes d'Albert Giraud, dont la création à Berlin en 1912 reste l'une des dates les plus marquantes de la musique contemporaine.

L'enseignement de Schönberg est fécond et l'on ne tardera pas à le réaliser avec la montée de deux de ses élèves, Alban Berg et Anton Webern. Tout en adhérant aux principes de leur maître, Berg et Webern emprunteront chacun des voies différentes pour atteindre à une célébrité qu'ils n'ont jamais cherchée. Berg continuera d'être partiellement fidèle au système tonal, qu'il adaptera à ses œuvres selon ses besoins, pour arriver à ce qu'il est convenu d'appeler l'expressionisme, concrétisé par une dramaturgie musicale qui trouve son sommet avec "Wozzeck" et "Lulu". De son côté, Webern poussera encore plus loin les tentatives de désintégration musicale de son maître pour en arriver à un dénouement et à une concentration sonores qui ont marqué

profondément la production musicale des récentes années.

A l'arrivée de la première guerre, la réputation de Schönberg est suffisamment établie en Europe pour l'amener à se rendre dans plusieurs villes pour donner des cours ou diriger ses œuvres. Sans être considérable, sa production est régulière et chaque œuvre nouvelle provoque de vives réactions d'hostilité. Dans les années 20, quand il présente des œuvres comme la Suite pour piano, op. 25 et surtout le monumental Quintette à vent, op. 26, deux œuvres totalement sérielles, c'est pratiquement une guerre ouverte de la part de la critique.

La montée du nazisme l'obligea à quitter Vienne au début des années 30 et il viendra en Amérique en 1934, pour enseigner à Los Angeles jusqu'à sa mort. Chose étrange, le changement de climat et de milieu ne peuvent modifier son esthétique et des œuvres comme le Trio à cordes, la Fantaisie pour violon et surtout l'émouvant "Survivant de Varsovie", sont aussi "viennaises" que celles qu'il a écrites sur les bords du Danube.

A Los Angeles, il a de nombreux élèves, dont Robert Bernhard, ce jeune Américain très controversé à qui l'on attribue, dans certains milieux, la conversion de Stravinsky au système sériel. Deux Canadiens sont aussi ses élèves, Georges-Amadeus Tremblay, né à Ottawa en 1910, qui est venu habiter Los Angeles en 1920 avec son père, Amédée Tremblay, auparavant organiste de la basilique d'Ottawa, et Gerald Strang, né en Alberta en 1908, qui devint l'assistant de Schönberg à partir de 1935.

Une semaine après la naissance d'Arnold Schönberg à Vienne, naissait à Danbury, Connecticut, Charles Ives, dont le père avait été chef de musique d'un régiment au cours de la Guerre civile américaine. Ce George Ives semble avoir été un personnage assez bizarre. Son fils raconte, par exemple, que dans sa jeunesse il se plaitait à lui faire chanter des chants populaires, l'accompagnant au piano dans une autre tonalité.

Le père avait été chef de musique d'un régiment au cours de la Guerre civile américaine. Ce George Ives semble avoir été un personnage assez bizarre. Son fils raconte, par exemple, que dans sa jeunesse il se plaitait à lui faire chanter des chants populaires, l'accompagnant au piano dans une autre tonalité.

Le père avait été chef de musique d'un régiment au cours de la Guerre civile américaine. Ce George Ives semble avoir été un personnage assez bizarre. Son fils raconte, par exemple, que dans sa jeunesse il se plaitait à lui faire chanter des chants populaires, l'accompagnant au piano dans une autre tonalité.

Le père avait été chef de musique d'un régiment au cours de la Guerre civile américaine. Ce George Ives semble avoir été un personnage assez bizarre. Son fils raconte, par exemple, que dans sa jeunesse il se plaitait à lui faire chanter des chants populaires, l'accompagnant au piano dans une autre tonalité.

Le père avait été chef de musique d'un régiment au cours de la Guerre civile américaine. Ce George Ives semble avoir été un personnage assez bizarre. Son fils raconte, par exemple, que dans sa jeunesse il se plaitait à lui faire chanter des chants populaires, l'accompagnant au piano dans une autre tonalité.

Le père avait été chef de musique d'un régiment au cours de la Guerre civile américaine. Ce George Ives semble avoir été un personnage assez bizarre. Son fils raconte, par exemple, que dans sa jeunesse il se plaitait à lui faire chanter des chants populaires, l'accompagnant au piano dans une autre tonalité.

Le père avait été chef de musique d'un régiment au cours de la Guerre civile américaine. Ce George Ives semble avoir été un personnage assez bizarre. Son fils raconte, par exemple, que dans sa jeunesse il se plaitait à lui faire chanter des chants populaires, l'accompagnant au piano dans une autre tonalité.

Le père avait été chef de musique d'un régiment au cours de la Guerre civile américaine. Ce George Ives semble avoir été un personnage assez bizarre. Son fils raconte, par exemple, que dans sa jeunesse il se plaitait à lui faire chanter des chants populaires, l'accompagnant au piano dans une autre tonalité.

Le père avait été chef de musique d'un régiment au cours de la Guerre civile américaine. Ce George Ives semble avoir été un personnage assez bizarre. Son fils raconte, par exemple, que dans sa jeunesse il se plaitait à lui faire chanter des chants populaires, l'accompagnant au piano dans une autre tonalité.

Le père avait été chef de musique d'un régiment au cours de la Guerre civile américaine. Ce George Ives semble avoir été un personnage assez bizarre. Son fils raconte, par exemple, que dans sa jeunesse il se plaitait à lui faire chanter des chants populaires, l'accompagnant au piano dans une autre tonalité.

Le père avait été chef de musique d'un régiment au cours de la Guerre civile américaine. Ce George Ives semble avoir été un personnage assez bizarre. Son fils raconte, par exemple, que dans sa jeunesse il se plaitait à lui faire chanter des chants populaires, l'accompagnant au piano dans une autre tonalité.

Ives père fut responsable de la formation de son fils, lui inculquant une connaissance poussée du folklore américain, des hymnes religieux si populaires en Nouvelle-Angleterre.

A 12 ans, Charles Ives jouait déjà convenablement du piano, du violon et du cornet et à 14 ans, il composait une marche que son père dirigea et qui fut un succès local. Il devient organiste dans un temple de Danbury et, à la mort de son père en 1894, il entreprend des études musicales sérieuses à Boston, auprès de Horatio Parker, compositeur respecté qui, comme ses collègues, avait reçu sa formation en Allemagne. Le jeune Ives ne fait pas la joie de son maître; il lui présente des œuvres bizarres, farcies de dissonances. Parker abandonne bientôt tout espoir de faire quoi que ce soit avec cet élève indiscipliné.

On retrouve Ives à New York en 1899. Il a réalisé qu'il ne peut gagner sa vie avec la musique et il accepte un emploi dans un bureau d'assurances à \$5 par semaine, tout en occupant un poste d'organiste. Mais son besoin d'écrire est si vif qu'il compose œuvre sur œuvre, à l'insu de tout le monde, sauf quelques amis. En 1907, il ouvre un bureau d'assurances avec un partenaire et son talent pour les affaires est manifeste. Quand,

pour des raisons de santé, il abandonnera les affaires en 1930, la maison Ives & Myrick a fait fortune et Ives peut vivre confortablement jusqu'à sa mort en 1954.

Parallèlement à son activité dans le monde des affaires, Ives a mené une carrière de compositeur dont l'ampleur et l'originalité sont inconnues. Il vit en marge du monde musical, sans faire aucun démarrage pour être joué. Il publie ses œuvres à ses frais et en distribue des exemplaires à ses amis. En 1919, il publie sa sonate pour piano "Concord" et, en 1922, un volume de 114 mélodies écrits entre 1884 et 1921.

Mais le nom de Charles Ives commence bientôt à se répandre. Des revues publient des articles à son sujet. On apprend qu'entre 1910 et 1918, il a écrit quatre symphonies, deux quatuors à cordes, deux sonates pour piano, les suites pour orchestre "Tone Roads" et "Three Places in New England" sans compter des mélodies, des chœurs et d'autres œuvres, la plupart restées en manuscrit. De plus, il a planifié un plan d'une vaste symphonie "Univers", un peu comme Scriabine avait conçu son "Mystère".

Ce qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les spécialistes qui se penchent sur les partitions de Charles Ives, c'est l'incroyable audace de l'écrivain

qui étonne le plus les

 Université du Québec à Chicoutimi

PROFESSEUR DE NURSING

Fonctions:

Ce professeur sera principalement chargé de la gestion du certificat en nursing et donnera certains cours au besoin.

Exigences:

Maîtrise en nursing de préférence et expérience pertinente.

Traitements:

Selon les qualifications, l'expérience et la convention collective de travail.

Entrée en fonction:

D'ici janvier 1975

Les demandes écrites, accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant le 1er décembre 1974 à:

Monsieur Jean Ladouceur
Directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5310

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 21 et 22

Compagnie jeune et dynamique recherche TRADUCTEUR(TRICE)

d'expérience pour son service de traduction

Le titulaire devra avoir les compétences nécessaires pour traduire dans une grande diversité de domaines et réviser à l'occasion le travail d'autres traducteurs et de collaborateurs.

Conditions de travail intéressantes et traitement en rapport avec la compétence.

Adresser un curriculum vitae complet accompagné de quelques modèles ou extraits de traduction:

Dossier 2421
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

La Commission Scolaire Régionale Salaberry

requiert les services de:

— Un professeur pour un groupe de débiles légers (secondaire garçons)

Exigence:
Posséder un baccalauréat spécialisé en enfance inadaptée ou en orthopédagogie.

— Un professeur pour le niveau secondaire, en enseignement de l'information scolaire et professionnelle.

Exigence:
Baccalauréat en enseignement de l'information scolaire et professionnelle.

Entrée en fonction: Immédiate.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur offre de services ainsi que leur curriculum vitae avant le 8 novembre 1974 à l'adresse suivante:

Service du personnel,
a/s M. Jean Faillé,
115, rue St-Charles,
Valleyfield, Qué.



LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

SURINTENDANT DE MINE Mont Wright, Qué.

Nous sommes à la recherche d'un surintendant de mine à ciel ouvert dont les responsabilités seront de coordonner et surveiller des contremaîtres généraux, contremaîtres et environ 400 travailleurs qui s'occupent de l'exploitation minière 24 heures par jour. En outre il doit préparer l'horaire des équipes de travail. Le candidat bilingue doit posséder une expérience relative à ce genre de travail et de préférence posséder un diplôme universitaire. Cette mine est pourvue d'équipements lourds très modernes (foreuses 12'4", pelles électriques 16 et 20 verges, camions de 150 tonnes etc.). Il relève du surintendant divisionnaire de la mine.

Excellentes possibilités pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Plan d'avantages sociaux. Allocation nordique de \$150.00 par mois aux personnes mariées et \$135.00 par mois pour les célibataires. Les facilités de logement, services publics et éducatifs sont disponibles à la nouvelle ville de Fermont. Frais de déménagement payés.

Faire parvenir votre curriculum vitae au

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE :
LA COMPAGNIE MINIERE QUÉBEC CARTIER
PORT CARTIER, QUÉBEC.

LE C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE

recherche

deux (2) organisateurs communautaires

FONCTIONS:

- Établir avec les membres de l'équipe d'action communautaire les orientations du service
- Etablir avec les membres de l'équipe les objectifs concrets du service
- Réaliser dans le quartier les objectifs retenus

EXIGENCES:

- expérience de participation active à des groupes populaires
- expérience de travail en animation (minimum: 2 ans) ou diplôme universitaire de premier cycle en animation
- connaissance du quartier ou d'un quartier similaire
- sensibilité à l'aspect social et politique des besoins du milieu
- capacité d'auto-critique et d'auto-évaluation

TRAITEMENT:

- selon les échelles de salaire du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature font parvenir leur offre de service accompagnée d'un curriculum vitae détaillé d'ici le 15 novembre 1974 au:

Bureau du Directeur-Général,
C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve,
3130 Ste-Catherine est,
Montréal, Qué.

 Université du Québec à Montréal

AGENT D'INFORMATION (rattaché aux relations publiques)

Fonctions:

Faire les recherches appropriées en vue de la préparation d'articles de fonds, communiqués de presse et reportages; Fournir aux médias de l'information écrite ou orale;

Organiser des conférences de presse, interviews, manifestations, réceptions, visites, etc. . .

Exécuter toute tâche de rédaction, conception, production publique à caractère académique ou administratif.

Qualifications:

Diplôme de 1er cycle dans une discipline appropriée. Expérience pertinente dans la pratique du journalisme et des techniques de communication publique.

Traitements:

Selon les qualifications et l'expérience. Toute candidature sera traitée confidentiellement. On est prié d'adresser sa demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet, ayant le 9 novembre 1974 au:

Service du Personnel (concours no 1080)
Université du Québec à Montréal,
355, ouest rue Ste-Catherine,
Suite 6029,
Montréal H3C 3P8

 Université du Québec

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Centre de perfectionnement des administrateurs du secteur des affaires municipales

DIRECTEUR DU CENTRE (CADRE)

Fonctions:

Sous la responsabilité du directeur du perfectionnement de l'École nationale d'administration publique, le directeur du Centre de perfectionnement des administrateurs du secteur des affaires municipales assume la responsabilité de la réalisation des activités de son Centre.

Le directeur du Centre, de concert avec le ministère des affaires municipales, voit à la réalisation d'études et de recherches sur les besoins des administrateurs de ce secteur, sur les caractéristiques de ces administrateurs et sur les priorités de perfectionnement.

Le directeur du Centre voit aussi à l'élaboration, l'organisation, la réalisation et l'évaluation de programmes et de sessions de perfectionnement à l'intention de ces administrateurs.

Le directeur du Centre, de concert avec le ministère des affaires municipales, s'assure de la collaboration des représentants des administrateurs du secteur des affaires municipales dans la poursuite et la réalisation de ces activités de recherche et de perfectionnement.

Le directeur du Centre voit aussi au recrutement et à la sélection des ressources humaines nécessaires à la réalisation de ces activités.

Exigences:

Posséder un diplôme universitaire de premier cycle et de préférence, un diplôme universitaire de second cycle, dans le domaine de l'administration, des sciences sociales ou des sciences humaines.

Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans comme administrateur public, en particulier dans le domaine des affaires municipales.

Traitements:

Le salaire pour cet emploi se situe entre \$16,000.00 et \$25,000.00

Lieu de travail:

Québec.

Les personnes intéressées voudront bien faire parvenir un curriculum vitae complet avant le 18 novembre 1974, à l'adresse suivante:

Le directeur du perfectionnement
École nationale
d'administration publique
625, rue Saint-Amable (2e étage)
Québec
G1R 2G5

CONTRÔLEUR DES BIENS-FONDS

Une municipalité du Grand Montréal est à la recherche d'un contrôleur des biens-fonds, pour assister la Ville dans certaines fonctions de contrôle.

Le candidat idéal est bilingue et doit avoir une expérience d'environ cinq ans dans le domaine municipal et, plus particulièrement, au niveau de l'évaluation. Il aura la responsabilité du contrôle systématique de toutes les informations relatives à la tenue à jour des rôles d'évaluation et devra produire une analyse rigoureuse des biens-fonds de la Ville.

Cette fonction nécessite une parfaite connaissance de la Loi de l'Évaluation foncière et des lois connexes et une compétence avancée en matière d'évaluation.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à...

Dossier 2422
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal
H3C 3C9

 Société centrale d'hypothèques et de logement Central Mortgage and Housing Corporation

Cet organisme est à la recherche d'un économiste pour combler un poste au sein de la division du Rassemblement de terrain et des nouvelles communautés au siège social à Ottawa.

ÉCONOMISTE

DE

L'UTILISATION

DES TERRES

Le(s) candidat(e)s fera partie d'une petite équipe de gestion chargée de la direction des programmes de rassemblement de terrain aux termes de la Loi nationale sur l'habitation. L'économiste de l'utilisation des terres aura pour tâche:

- d'analyser les tendances de la demande, de la réserve et du marché concernant les terrains munis des services essentiels destinés à la construction résidentielle dans toutes les Provinces, avec une insistance particulière sur les zones critiques du marché;
- d'analyser l'effet possible des lignes d'action et des mesures législatives du secteur public sur la production de terrains munis des services essentiels;
- de servir de point de mire à la recherche dirigée en économie de l'utilisation des terres menant à la formulation de propositions de principes relatives aux programmes qui seront soumis à l'examen de la Direction;
- de prendre part à la formulation des plans et budgets annuels reliés à l'activité du fédéral dans l'acquisition et l'aménagement de terrains.

QUALIFICATIONS REQUISSES:

Le(s) candidat(e)s sera une personne qui s'intéresse aux affaires urbaines en général, et en particulier aux coûts des terrains urbains, à l'aménagement des terrains de l'entreprise et aux questions de fiscalité. Le(s) candidat(e)s possédera une formation professionnelle en économie, en commerce et en gestion des entreprises, probablement au niveau de la maîtrise, et il(elle) comptera plusieurs années d'expérience dans un domaine de travail relié au logement. Il est prévu que le(s) candidat(e)s choisi(e) se verra offrir un salaire variant entre \$15,000 et \$20,000 par année.

Ce poste exige une connaissance satisfaisante des deux langues officielles. Les personnes unilingues peuvent également poser leur candidature. Elles doivent, toutefois, indiquer leur disponibilité à accepter d'entreprendre, aux frais de l'État, une formation linguistique dans l'autre langue officielle, pour une période allant jusqu'à douze (12) mois, du genre et aux droits que pourra prescrire le Bureau des langues officielles de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae d'ici le 18 novembre 1974 au:

Directeur du Personnel
Société centrale d'hypothèques et de logement
Siège social
Chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

LA COMMISSION SCOLAIRE CHAUDIÈRE - ETCHEMIN

requiert les services d'un

DIRECTEUR DU PERSONNEL SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CONCOURS D.P. 74-1

FONCTIONS:

La Commission Scolaire Chaudière-Etchemin recherche un candidat qui pourra cumuler les deux (2) fonctions citées plus haut. La personne choisie devra, sous l'autorité du Directeur Général, planifier, organiser, coordonner et évaluer l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation, de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et, s'il y a lieu, à la négociation de contrats collectifs. Elle devra assurer le Directeur Général et assister les autres Directeurs, de services et les Directeurs d'Écoles pour toute question de gestion du personnel.

Elle devra coordonner les activités de secrétariat pour les commissions réunies en conseil d'administration et pour le Directeur Général. Elle fera partie de l'équipe des cadres supérieurs.

QUALIFICATIONS:

- diplôme Universitaire premier cycle en sciences humaines
- OU
- en administration
- connaissance appropriée du domaine scolaire.
- expérience pertinente.

Faire parvenir votre curriculum vitae complet, au plus tard, le 8 novembre à 16 heures à l'adresse suivante:

Commission Scolaire Chaudière-Etchemin
a/s J. Médard Leblanc, Directeur Général
111, la Fabrique
St-Romuald, Côte-Lévis

S.V.P. le numéro du concours devra être inscrit sur votre enveloppe.

ANALYSTE SENIOR

La Coopérative Agricole de Granby recherche présentement un analyste senior pour prendre charge de son centre d'informatico, situé à Granby.

Équipement du centre:

Ordinateur Burrough's, B-500, 19.2K, rubans magnétiques (5 unités), 1040 L.P.M., langage Basic Assembler.

Le candidat choisi sera apte à effectuer les analyses nécessaires pour développer les systèmes à être automatisés, tout en veillant à l'application et au perfectionnement des systèmes actuellement en opération.

Programme complet de bénéfices marginaux. Salaire en relation avec compétence et expérience.

S'adresser par écrit à:

M. Claude Laberge,
Directeur du personnel,
Coopérative Agricole de Granby,
C.P. 219,
Granby, Qué. J2G 7G2



LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
BLAINVILLE - DEUX-MONTAGNES

RÉGISSEUR DES SERVICES DU TRANSPORT

Attributions:

Il est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques de la commission dans le domaine du transport.

Qualifications:

— Diplôme d'études collégiales en techniques administratives ou avec option appropriée.

— Huit (8) années d'expérience pertinente.

Salaire:

Minimum: \$10,560. Maximum: \$14,287.

Prière d'enoyer curriculum vitae le plus tôt possible au:

Directeur du personnel,
C.S.R. Blainville - Deux-Montagnes,
C.P. 298,
Deux-Montagnes, Qué



AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Sous l'autorité du coordonnateur des Services comptables, le titulaire sera responsable des activités reliées aux opérations comptables en conformité avec les principes et les techniques d'enregistrement établis par le collège.

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

1. Complète, corrige ou procède aux écritures de journal propres aux états financiers ainsi qu'au traitement pour l'informatique.

2. Prépare les états financiers périodiques et collabore au contrôle budgétaire.

3. Assume toute autre responsabilité que pourrait lui confier son responsable immédiat.

QUALIFICATIONS REQUISES

1. Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle.

2. Détenir un diplôme comptable professionnel.

SALAIRE:

Minimum-maximum - \$8,814. à \$15,841

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 12 novembre 1974 au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Cégep du Vieux Montréal
C.P. 1444 Station N
MONTREAL H2X 3M8

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS INC. OFFRE D'EMPLOI

POSTE:

T.S. ou Conseiller social

ENDROIT:

Vad-Dor.

SERVICE:

Responsable des services aux Indiens.

FONCTIONS:

Recevoir les Indiens (enfants, adolescents, adultes) manifestant des problèmes de relations avec leur conjoint et/ou leurs enfants, des problèmes de comportement ou d'adaptation (vg. alcoolisme, délinquance, maladie physique et mentale, chômage, abandon ou négligence), évaluer leur situation et leur besoin d'aide selon les politiques de service de l'Agence, élaborer et appliquer avec eux des plans de traitement conformes à leurs besoins. Cette tâche exige la capacité de conduire une entrevue individuelle, de travailler avec des groupes, de rédiger des dossiers et de manipuler des formules administratives selon une procédure établie.

Procéder aux démarches relatives aux services de placement d'enfants et d'adultes en foyer nourricier ou en institution, et aux services d'aides familiales, que ce soit pour des raisons sociales ou médicales, et assurer la surveillance administrative et professionnelle de ces placements, selon le plan de traitement établi.

Promouvoir le mieux-être des Indiens en général, en collaboration avec les autres responsables de cas aux Indiens et non-Indiens, les conseils de bandes, les officiers du Département des Affaires Indiennes et les autres organismes du milieu susceptibles d'y contribuer (cours de Bien-être, Service de Probation, Bureau d'aide sociale, Conseil de Développement Social, etc...).

EXIGENCES:

— Posséder un diplôme universitaire ou collégial en Service Social; — ou en anthropologie; — candidat de préférence bilingue; — une attention toute spéciale sera accordée aux candidats Indiens possédant au moins 13 ans de scolarité.

CONDITIONS:

Salaires, bénéfices d'emploi et autres conditions selon la convention collective en vigueur au Service Social de l'Ouest Québécois Inc.

DISPONIBILITÉ:

Immédiate.

Adresser toute demande avant le 15 novembre 1974.

Directeur du Personnel,
282, 1ère Avenue Est,
Amos, Qué.

COMPTABLE

Nous sommes à la recherche d'un comptable pour compléter les cadres de notre organisation qui est en plein essor.

Nous offrons d'excellentes occasions de progresser à l'intérieur d'une entreprise qui se développe rapidement et où l'initiative joue un rôle de premier plan. Les conditions de travail sont des plus intéressantes dans un contexte de travail dynamique et orienté vers l'efficacité. La rémunération offre est à la mesure de l'expérience et des qualifications démontrées.

Le candidat recherché doit posséder une formation de base adéquate en comptabilité appuyée d'une bonne connaissance de l'informatique.

Les candidats intéressés par ce poste sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention du service des ressources humaines et ils peuvent être assurés que leur candidature sera traitée confidentiellement.



service d'assurances
LES COOPÉRANTS inc.

1259, rue Berri,
Montréal 132,
tél.: 849-2104



Le Comité
Organisateur
des Jeux
Olympiques
de 1976
Case postale 1976
Montréal, Qué.,
Canada
H3C 3A6

Comptable agréé

Nous sommes à la recherche d'un comptable agréé pour occuper le poste d'Assistant-Contrôleur.

Le candidat que nous recherchons sera un membre de l'Ordre depuis quelques années et aura de préférence une certaine expérience de l'entreprise.

Il sera probablement jeune (25-35 ans), ambitieux, travailleur, flexible et aura un certain goût de l'aventure.

Le salaire sera en fonction du candidat.

Les personnes intéressées doivent communiquer à 286-3206.



Centre de
Main-d'œuvre
du Canada

Canada
Manpower
Centre

INGÉNIEUR — GÉNIE CIVIL

Votre expérience d'au moins 5 années dans le domaine de la construction et des bâtiments vous permet d'atteindre vos objectifs de carrière en mettant à l'épreuve votre compétence professionnelle.

En vous joignant à une équipe pluridisciplinaire, formée en grande partie d'administrateurs et d'ingénieurs-conseils, vous dirigerez et conseillerez une équipe d'analystes dans la préparation de réseaux C.P.M.

Vous mettrez à profit vos connaissances de la construction. Vous cherchez et développerez les applications de système existant ou de nouvelles techniques d'utilisation du C.P.M.

Vous formerez les analystes à ces nouvelles méthodes. Enfin, vous verrez à faire exécuter les travaux par les analystes et vous assurez que leur travail respecte nos standards de qualité ainsi que les échéances fixées.

Soucieux d'entretenir de bonnes relations avec vos clients, vous vous efforcerez d'offrir un service personnalisé qui répond adéquatement à leurs attentes et qui leur permette de retirer le maximum de satisfaction du travail accompli.

Permettez-vous de vivre l'expertise de demain, aujourd'hui.

Faites parvenir votre curriculum vitae à
Monsieur Robert Scott.



La Société Internationale
d'Équipement et de Conseil, Inc.

2020 rue University,
Montréal, Canada H3A 2L5
(514) 288-4148, Câble: SINTEC

CHEF - SERVICE des ACHATS

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

- Est responsable du service des achats
- administre les soumissions relatives aux achats effectués par la division des approvisionnements
- procéde aux achats de fourniture en vue de satisfaire les besoins exprimés en ce domaine par les caisses populaires, les unions régionales et les institutions du mouvement des Caisses Populaires Desjardins
- Se renseigne et se documente sur de nouveaux produits et fournisseurs.

LIAISONS:

- Relève du chef de la division approvisionnement.
- Supervise le travail d'une équipe spécialisée dans les achats.

QUALIFICATIONS:

- A) ACADEMIQUES: Cours secondaire plus cours spécialisé donné par l'Association canadienne de gestion des achats.

- B) EXPÉRIENCE: Cinq (5) ans à titre d'acheteur.

APTITUDES:

- Initiative, bon jugement, courtoisie.
- Facilité à communiquer.
- Connaissance de l'anglais nécessaire pour l'exercice de cette fonction.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience
- avantages sociaux complets
- lieu de travail: Lévis

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 9 novembre à la direction du personnel, la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins, 150, avenue des Commandeurs, Lévis.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DES JARDINS 150 AVENUE DES COMMANDEURS, LÉVIS, QUÉBEC G6V 6P8

Le Directeur du Personnel . . .

que nous recherchons possède une expérience marquée de réalisations intéressantes dans la gestion du personnel. Administrateur chevronné dans les domaines de la planification des effectifs, de la formation du personnel, des relations industrielles et de l'administration d'un service, le candidat a une bonne formation scolaire, de niveau universitaire préférablement. La connaissance de l'anglais est un atout important.

Ce poste est offert par une entreprise oeuvrant dans un secteur de haute technologie. Relevant du président, le directeur du personnel devra élaborer et mettre sur pied de nouveaux programmes afin d'assurer une gestion efficiente et dynamique des ressources humaines de l'entreprise. Cette occasion unique est faite à la mesure de candidats ambitieux et désireux de relever un défi. La rémunération est à discuter, le poste est à Montréal.

Communiquez avec Robert Savoie ou faites-lui parvenir votre curriculum vitae le plus rapidement possible.

Conseillers en administration

DU BOIS
FERLAND
ST-HILAIRE ET ASSOCIÉS

1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec
H3B 2J9

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

SURINTENDANT DU SERVICE DU COURTAGE IMMOBILIER

MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, COMPAGNIES ET
COOPÉRATIVES

Poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre associé, planifier, coordonner et diriger les activités relatives à l'application de la loi du courtage immobilier, des règlements afférents et autres lois connexes; assurer une surveillance constante des activités des courtiers et des vendeurs de biens immobiliers; contrôler l'émission des permis et étudier les plaintes; participer à la préparation, la conception et la rédaction des lois, règlements et normes relatifs à ce secteur d'activités.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en droit ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste dont quelques années dans un poste de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — De \$19,000 à \$25,000.

CONCOURS — A620KD/03. Date limite pour l'inscription: 15 novembre 1974.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES RELATIONS DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE - Poste à Québec

LE POSTE —

Sous la direction du sous-ministre adjoint chargé des relations du travail, il organise et coordonne la préparation et la conduite de toutes les négociations des conventions collectives dans la fonction publique et pour le compte de certains organismes du secteur pér-pub.

Il est aussi responsable de l'interprétation des conventions collectives en vigueur dans la fonction publique et en surveille l'application.

LE CANDIDAT —

Il possède une formation universitaire, de préférence en sciences humaines et une vaste expérience dans le domaine des relations du travail. Il a déjà exercé avec succès des responsabilités importantes de direction. Doué d'un esprit d'analyse et de synthèse, il fait preuve d'un solide jugement et exerce ses responsabilités avec dynamisme, tact et entregent.

LE TRAITEMENT —

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

APPEL D'OFFRES

No 74-18

La Commission scolaire du Lac St-Pierre recevra jusqu'à 16.30 heures, le 18 novembre, des soumissions sous enveloppes cachetées pour l'achat:

- D'appareillage
- De mobilier scolaire
- D'appareils audio-visuels

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission scolaire.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier de charges à partir du 4 novembre en s'adressant à monsieur Réjean Levasseur, secrétaire général, 1220, boul. Louis-Fréchette, C.P. 2004, Nicolet. Le numéro de téléphone est le suivant: (819) 293-2051.

Les soumissions seront étudiées lors de l'assemblée du Comité exécutif qui aura lieu le 19 novembre, à 20.00 heures, au centre administratif de la Commission scolaire. Les soumissionnaires peuvent assister à cette réunion.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout en partie.

Réjean Levasseur,
Secrétaire général
Donné à Nicolet, le 1er novembre
1974

AVIS
"Projet Centreville Inc." s'adressera au ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 7 octobre 1974.
Florence Colman
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUP SUPERIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)**

NO: (500) 12-046-744

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

ARLENE COLEY Résident et domiciliée au 18006
rue Perrault à Pierrefonds, dans le district de
Montréal.

REQUERANTE
-vs-

STEPHEN WHITE présentement d'adresse inconnue

INTIME
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, STEPHEN WHITE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'il défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement aménagé, où sera laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

ST-LAURENT, ce 30 octobre 1974
MES DESCOTEAUX, ROSEN & LAVERDURE,
avocats

SIMON DESCOTEAUX
a/s 696 boul. Ste-Croix,
St-Laurent, 379, Québec.

REGRISTRAIRE
ME W. LEFEBVRE

Me WILFRID LEFEBVRE P.A.C.S.M.

Me PIERRE LARUE
a/s MALO WILHELMY & ASS.,
2197 rue Sherbrooke
Montréal, Qué.

PROCEUREUR DE LA
DEMANDERESSE

Me T. KONBRAT
Suite 600
60 St. Jacques O.
Montréal, Québec
Procureur du Requérant

AVIS
AVIS est par les présentes donné que, conformément à l'article 1571 D du Code Civil de la Province de Québec, a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de l'Assomption, le 28 octobre 1974, sous le numéro 173571, une cession-transport verte de laquelle André St-Amour, de L'Epiphanie, Province de Québec, code et présente toutes créances et réclamations, présentes ou futures, à Sun Oil Company Limited.

MONTREAL, le 29 octobre 1974.
SUN OIL COMPANY LIMITED.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-013165-749

ROY & GIBSON, DIVISION DE WCI CANADA LTD., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à l'Assomption district de Québec

-vs-

MARY (Maria) GIELATA-LOPATA, présentement de lieux inconnus (Pologne) Intime

PASQUALE DELLA FORESTA, autrefois résident et domicilié en la Cité de Montréal-Nord district de Montréal, présentement de lieux inconnus.

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur PASQUALE DELLA FORESTA est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Pronez de plus avis, qu'il défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement aménagé, où sera laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 30 octobre 1974

Me WILFRID LEFEBVRE P.A.C.S.M.

Me PIERRE LARUE
a/s MALO WILHELMY & ASS.,
2197 rue Sherbrooke

Montréal, Qué.

Procureur du Requérant

Prenez avis que Thetford Transport Ltd. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à utiliser les services de volontier-tisseur d'Alphonse Giguere, détenteur du permis 24009 V, en vertu des clauses A-B-C-D-G-H-I-K-Q-V-W-X-Y-Z-BB-CC de son permis 3653 V. Alphonse Giguere requiert conjoint dans cette demande.

Tout intéressé pourra faire opposition à cette demande dans les quatre jours suivant cette publication.

Thetford Transport Ltd

par J.M. Gagnon

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-013165-749

JOHN (Jan) LOPATA, résident en domicile en la ville et district de Montréal,

Requérant

-vs-

MARY (Maria) GIELATA-LOPATA, présentement de lieux inconnus (Pologne) Intime

PASQUALE DELLA FORESTA, autrefois résident et domicilié en la Cité de Montréal-Nord district de Montréal, présentement de lieux inconnus.

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, MARY (Maria) Gielata-Lopata est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Pronez de plus avis, qu'il défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement aménagé, où sera laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 28e jour d'octobre 1974

Me WILFRID LEFEBVRE P.A.C.S.M.

Me PIERRE LARUE
a/s MALO WILHELMY & ASS.,
2197 rue Sherbrooke

Montréal, Qué.

Procureur du Requérant

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
VITAL BERGERON, Menuisier
459 Boul. Salaberry,
Châteauguay, Québec

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DES CÉRECIERS**

PRENEZ AVIS que Bernard Bell, 266-76e avenue Ville Lasalle, district de Montréal, demande à la Commission des Transports du Québec, un permis spécial Haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de la Compagnie Atlas Trucking Ltd., permis 1332-V selon toutes les clauses sans restriction du permis que détient Atlas Trucking Co. Ltd., lorsque demandé un permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à la Commission dans les quatre (4) jours de la première publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports située au 800 boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132, P.Q.

DEVEAU & LAVOIE,
Avocats du requérant,
Par Mario Laviole

C. A. MICHAUD
SYNDIC

BUREAU DE:
MYERS & MICHAUD — SYNDICS

1010 Côte Beaver Hall — Suite 607

Montréal, Québec Tel.: 866-5481

Le 30 octobre 1974

CLAUDE BESETTE

Défendeur.

Par Ordre de la Cour

Il est enjoint au défendeur, Claude Bessette, de comparaître au Greffe de la Cour dans les trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration à être faite à son intention au greffe de la Cour.

Montreal, 28 octobre 1974

SELIM NAGUB
Président-adjoint

mes Lemire & Lafaille
3410 Rue Peel, Suite 2401
Montréal, P.Q.

Benoit Grolet
Procureur du requérant

Paquette, Paquette, Perreault & Rivet
avocats.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

**AVIS POUR
PERMIS SPÉCIAL**

PRENEZ AVIS que RIVERAINS TRANSPORT LTD.
201 Curé-Poirier Longueuil, Prov. Québec permis no: 2957-A s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à transporter en conformité du Règlement 19 concernant le transport salué, dans la mesure où il sera autorisé à faire ce transport.

que l'intermédiaire, à charge de charier-parc, les élèves, professeurs et moniteurs fréquentant l'institution d'enseignement COLLEGE EDWARD-MONTPETIT — 945 Chemin Chamilly, Longueuil, du site de cet établissement à destination de tout point situé dans un rayon de 150 km dudit établissement, et retour. Le tout selon la définition du paragraphe 19.14 dudit règlement.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première publication de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

74-257

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à l'Administrateur régional des finances et de l'administration, Ministère des Travaux publics du Canada, 625, avenue du Président-Kennedy (5e étage) Montréal (Québec) H3A 1K3, et portant la mention SOUMISSIONS POUR MONTREAL (QUÉBEC) —

715 RUE PEEL — TERMINUS POSTAL

NETTOYAGE INTÉRIEUR

seront reçues jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), le 27 NOVEMBRE 1974.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du devis et autres documents de soumission ou se procurer SUR DÉPOT de \$100.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, au Ministère des Travaux publics du Canada, Bureau des Soumissions (283-6553, 6554 et 6656), 625, avenue du Président-Kennedy, 5e étage, Montréal (Québec) H3A 1K3.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formulaires imprimés fournis par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le Ministère n'acceptera nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood
Administrateur régional
des finances et de l'administration

Montréal (Québec)

Voir autres Avis légaux, en page 23

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-015271-143
JACQUELINE BALLARD, résident et domicilié en les cité et District de Montréal

-vs-

ROBERT DESMARAIIS, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement de lieu inconnu.

DEFENDEUR

PR PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur ROBERT DESMARAIIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal, le 29 octobre 1974

M. WILFRID LEFEBVRE P.A.C.S.M.

6884 St-Denis, Montréal, Québec

SIGNE: BENOIT GROLET,

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT & RIVET

PROV. PROCUREURS DE LA DEMANDEUSE

PROCUREURS DE LA DEMANDEUSE

Travaux publics Public Works
Canada

RÉGION DU QUÉBEC (MONTRÉAL)
APPEL D'OFFRES

74-257

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à l'Administrateur régional des finances et de l'administration, Ministère des Travaux publics du Canada

football

Ligue Canadienne

Aujourd'hui	Houston à Jets NY
Ottawa à Montréal, 14h	Philadelphia à Pittsburgh
Edmonton à C.-Britannique, 20h	Cincinnati à Baltimore
Demain	Minnesota à Chicago
Toronto à Hamilton, 14h	St-Louis à Dallas
Calgary à Winnipeg, 14h30	Washington à Green Bay
Ligue Nationale	Oakland à Denver
Demain	Giants NY à Kansas City
N.-Orléans à Detroit	Atlanta à Miami
Buffalo à N.-Angleterre	Cleveland à San Diego
	Lundi
	Los Angeles à San Francisco

LIGUE CANADIENNE

Section Est							
	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTREAL	15	8	5	2	312	251	18
OTTAWA	15	7	8	0	241	244	14
TORONTO	15	6	8	1	257	288	13
HAMILTON	15	6	9	0	253	289	12

Section Ouest							
	pj	g	p	n	pp	pc	pts
EDMONTON	15	9	5	1	330	247	19
SASKATCHEWAN	16	9	7	0	305	289	18
COLOMBIE-BR.	15	8	7	0	299	284	16
WINNIPEG	15	7	8	0	239	329	14
CALGARY	15	6	9	0	278	288	12

LIGUE NATIONALE

Division Américaine							
Section Est							
	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
N.-ANGLETERRE	7	6	1	0	193	105	.857
BUFFALO	7	6	1	0	153	111	.857
MIAMI	7	5	2	0	140	118	.714
JETS de NY	7	1	6	0	101	161	.143
BALTIMORE	7	1	6	0	82	186	.143

Section Centrale

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
PITTSBURGH	7	5	1	1	156	116	.786
CINCINNATI	7	4	3	0	181	135	.571
HOUSTON	7	2	5	0	113	167	.286
CLEVELAND	7	2	5	0	121	184	.286

Section Ouest

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
DETROIT	7	6	1	0	183	113	.857
OAKLAND	7	3	3	1	146	143	.500
DENVER	7	3	4	1	113	124	.429
KANSAS CITY	7	3	4	1	129	142	.429
SAN DIEGO	7	1	6	0	93	144	.143

Section Nationale

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
ST-LOUIS	7	7	0	0	172	104	1.000
PHILADELPHIE	7	4	3	0	128	86	.571
WASHINGTON	7	4	3	0	134	101	.571
DALLAS	7	3	4	0	141	112	.429
GIANTS de NY	7	1	6	0	68	141	.143

Section Ouest

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
LOS ANGELES	7	5	2	0	134	87	.714
N.-ORLEANS	7	3	4	0	81	124	.429
ATLANTA	7	2	5	0	70	108	.286
SAN FRANCISCO	7	2	5	0	96	167	.286

hockey

Ligue Nationale

	Association Mondiale							
	Jeudi							
Toronto à Atlanta	San Diego 4, Chicago 3							
Pittsburgh à Vancouver	N.-Angleterre 6, Indianapolis 1							
Détroit à Californie	Cleveland 4, Michigan 2							

Hier soir

	Michigan à Minnesota							
	Phoenix à Houston							
Philadelphia à Montréal	Edmonton à Cleveland							
Boston à Islanders NY	Toronto à Chicago							
Atlanta à St-Louis	Québec à N.-Angleterre							

Demain

	Michigan à Winnipeg							
	Detroit à Philadelphia							
Edmonton à Indianapolis	Chicago à Detroit							
Montreal à Buffalo	Cleveland à Detroit							
Atlanta à St-Louis	Philadelphia à Detroit							

Les compteurs

|<th
| |



Dessin de Dan May, auteur de la BD "Arsène et le syndicat" publiée dans la revue "L'écran".

La ronde des petits bonshommes à Média

par Jacques Thériault

Les p'tits bonhommes du Québec, beaucoup plus nombreux et vivants qu'on pourrait le croire, se retrouvent à la galerie Media-Gravures et Multiples à compter de mardi prochain, à l'occasion d'une exposition particulièrement bien venue sur la bande dessinée.

C'est dans le but de sensibiliser la population sur cette bande dessinée "made in Québec" que MGM a organisé cette exposition pour le moins spéciale. Afin de réunir les éléments représentatifs, la galerie a fait appel au concours des deux groupes qui vivent (disons qui "survivent" pour être plus juste) à peu près exclusivement de la bande dessinée au Québec à l'heure actuelle: celui des éditions de la Nébuleuse animée dont nous évoquions les problèmes financiers encourus par "L'écran" dans notre édition d'hier, et celui de l'Hydrocéphale entité qui publie "Les aventures du Capitaine Kébec" et "L'illustre" à un rythme ralenti et des problèmes pécuniers également.

Cette exposition est intéressante en ce sens qu'elle regroupera les planches originales des artistes qui œuvrent dans le domaine de la BD chez nous; nommons, entre autres, Pierre Fournier, André Carpentier, Albert Chartier, Gite, Tibo, Du-

pras, Michel Fortier, Réal Godbout, Dan May et Fernand Chouette. Cette rétrospective de la BD ne se veut cependant pas exhaustive et ne prétend pas donner un aperçu de tout ce qui s'est fait, ou se fait, en ce domaine au Québec. Ses promoteurs, sans renier pour autant l'art de la caricature dont l'apport est particulièrement important, ont voulu d'abord et avant tout ouvrir les yeux de tout un chacun sur le travail effectué dans le cadre de revues (souvent mortes-nées) parues au cours des quatre ou cinq dernières années en terre québécoise.

À cours de cette exposition de la BD, qui aura lieu jusqu'au 22 novembre prochain, les visiteurs pourront acheter certaines des planches originales des artistes-exposants; Media-Gravures et Multiples nous informe toutefois que toutes ces questions de vente sont laissées à la discrétion de chaque dessinateur.

Pour ajouter un peu de sel à cette rétrospective, MGM a réalisé un diaporama complémentaire aux œuvres exposées. On pourra également assister au visionnement d'un documentaire d'une heure sur la BD telle que pratiquée aux États-Unis, en France et au Québec. C'est le groupe de l'Hydrocéphale en-

tête qui est à l'origine de ce film réalisé à partir de trente heures d'entrevues sur vidéo. On y traite, notamment, des tarifs payés aux artistes œuvrant en ce domaine, des problèmes techniques, de distribution, de publicité, de diffusion, etc.

Intitulé "Zoom sur la bande dessinée", ce film sera projeté vendredi soir et samedi après-midi, les 15 et 16 novembre prochains.

C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une exposition de ce genre se tient dans une galerie, mais le groupe de l'Hydrocéphale entité avait déjà envisagé ce mode de diffusion en organisant une exposition centrée sur ses artistes, en février 1973, au centre social de l'Université de Montréal; par la suite, cette exposition s'était déplacée dans quelques cégeps de la métropole.

L'idée de reprendre cette initiative, en déculpant le nombre des exposants, est opportune. C'est assurément une excellente façon de montrer à tout un chacun que la BD québécoise existe et se porte bien... malgré tous les "Pilote" et compagnie qui font les beaux jours chez nous. Il n'est pas dit toutefois que la vapeur ne sera pas, un jour ou l'autre, renversée.

**Partout...
pour nous
Radio-Canada
est là !**

Rencontres
dimanche à 11 heures
Marcel Brisebois interviewe l'abbé Robert Llewellyn, ancien aumônier des étudiants de l'Université de Montréal.

La Semaine verte
dimanche à 12 heures
Pierre Perreault présente un documentaire intitulé "La Pluie, don du Danube".



D'hier à demain
dimanche à 13 heures
Le pianiste Jean Wiener raconte ses souvenirs des compositeurs qu'il a connus, en particulier Satie et Stravinsky.

Elections municipales en banlieu
dimanche à 23 heures
Résultats des élections des villes de banlieue, avec les reporters François Perreault et Michel Héroux et l'animateur Bernard Deronfe.

**A la télévision
de Radio-Canada**

Biens culturels: la situation s'améliore

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles estime que la situation s'est améliorée depuis la préparation du rapport annuel de la Commission des biens culturels du Québec, qui dénonce vivement l'inaction du gouvernement québécois tandis que celui d'Ottawa prend de plus en plus d'initiatives.

La Commission reproche au ministère québécois son inaction devant plusieurs recommandations pressantes et son refus d'approuver des règlements nécessaires. Elle soutient que le gouvernement ne s'est jamais donné les moyens d'appuyer les politiques qu'il annonce en matière de sauvegarde des biens culturels, et elle dénonce l'invasion physique et financière du gouvernement fédéral dans ce domaine.

A une question de M. Claude Charron (PQ-Saint-Jacques) sur le sujet, M. Denis Hardy fait observer que le rapport porte sur la période du 1er juillet 1973 au 31 mars 1974 et qu'il ne reflète pas la situation actuelle. "Depuis le mois de mars dernier, assure-t-il, beaucoup d'actions ont été prises par le ministère des Affaires culturelles dans ce domaine." Il se propose d'en faire le bilan au cours des prochains jours.

Pour l'instant, le bilan de la Commission présidée par M. Georges-Emile Lapalme, premier titulaire du ministère il y a une douzaine d'années, est proprement accablant et même ahurissant à certains égards.

Créée il y a deux ans, la Commission constate "avec regret que nombre de ses recommandations sont demeurées lettre morte", et elle déplore l'absence de conventions intergouvernementales.

"La Commission sait qu'il n'est pas nécessaire de sortir des limites de l'arrondissement historique du Vieux-Québec pour saisir à quel point tel niveau de gouvernement est mieux outillé que l'autre. Concrètement, cela revient à dire que le gouvernement canadien prend souvent plus à cœur que celui du Québec la conservation et la mise en valeur du patrimoine "national" de coloration culturelle québécoise."

La Commission signale à l'attention publique sa vive appréhension à ce sujet. "Elle croit ne pas se tromper en pensant que le jour où le gouvernement canadien, à l'instar de Parcs-Canada, sera disposé à adopter une législation de son cru, similaire à la loi sur les biens culturels, il aura depuis longtemps embauché les meilleurs effectifs requis pour sa mise en application immédiate. Le Québec se verra alors pris de court pour trouver ceux qui sont encore disponibles et qualifiés pour donner rapidement suite aux exigences de sa propre loi sanctionnée depuis deux ans."

Rappelant l'urgence de créer un Musée de l'Homme du Québec, la Commission rappelle, en déplorant, que sa toute première recommandation, qui remonte à deux ans, n'a pas eu de suite: elle concerne l'élaboration immédiate d'une entente précise entre les deux paliers de gouvernement sur la disposition à demeure des biens culturels québécois.

De même, aucune suite n'a été donnée à la recommandation formulée le 16 mars 1973 concernant la reconnaissance des registres de l'état civil du Québec, propriété de l'Institut généalogique Drouin.

En cours de route, la Commission a appris que "le gouvernement fédéral est seul maître chez lui, ce qui peut dire partout où, au Canada, il a fait l'acquisition d'une portion du territoire provincial", comme c'est le cas à Mirabel.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: — À compter du 6 novembre et ce jusqu'au 14 décembre prochain, Les p'tits enfants Laliberté présenteront au Théâtre d'aujourd'hui une monologuerie bouffie de Jean-Claude Germain qui s'intitule "Les hauts et les bas d'une vie d'une diva: Sarah Menard par eux-mêmes" et qui sera interprétée par Nicole Leblanc et Gaston Brisson, dans une mise-en-scène de l'auteur, une musique de Jacques Perron, des costumes de Diana Paquet, des décors et des éclairages de Claude-André Roy. Les musiques d'enchaînement sont de Gaston Brisson et les décors brossés par Chantal Pépin et Micheline Rouillard.

Conçue comme un gigantesque court-circuit permanent entre l'opéra, le rock and roll, la musique tsigane, les hommes, le couvent, les relations amoureuses, la ville, la campagne et l'Europe, "Les hauts et les bas d'une vie d'une Diva" raconte l'histoire d'une fille game et wide open, SARAH MENARD, qui est à l'aise dans sa peau de diva, à condition qu'on la reconnaisse dans la rue.

La Commission signale qu'elle n'a ni budget, ni personnel spécialement affecté aux diverses études nécessaires. Elle n'a pas non plus de moyens financiers pour procéder aux recherches concernant les arrondissements naturels.

Dans chaque cas, il lui faut recourir aux services du ministère. Le cas le plus notable concernant le pouvoir discrétaire du ministre est celui de la Maison Van Horne, à Montréal, alors que la première recommandation de la Commission fut suivie d'un refus, ce qui donna lieu à une levée de boucliers.

Certaines plaintes qui viennent, par ailleurs, à la Commission concernant les actions destructrices de certains organismes gouvernementaux sont abandonnées au profit d'Ottawa, il va de soi que la loi sur les biens culturels voit automatiquement s'amenuiser sa juridiction... On en arrivera à suivre une voie sinuose entre les territoires provinciaux et fédéraux pour tenter de déorder qui règne dans l'évaluation ou la surveillance des valeurs artistiques faisant partie du patrimoine.

La suite des griefs et doléances est fort impressionnante. L'une des plus percutantes est certes la suivante.

"Il serait fastidieux de dresser ici la liste chronologique des parties du territoire québécois cédées au fédéral; elle indiquerait la lente diminution d'une juridiction qui devrait normalement ressortir à la compétence de cette Commission."

toire sont abandonnées au profit d'Ottawa, il va de soi que la loi sur les biens culturels voit automatiquement s'amenuiser sa juridiction... On en arrivera à suivre une voie sinuose entre les territoires provinciaux et fédéraux pour tenter de déorder qui règne dans l'évaluation ou la surveillance des valeurs artistiques faisant partie du patrimoine.

Dans ce rapport à lire et à annoter, relevons un dernier coup d'épingle de l'ex-ministre libéral envers l'un des thèmes favoris du gouvernement actuel. Il est beaucoup question de la souveraineté culturelle du Québec.

Il apparaît clairement à la commission que cette souveraineté pourrait s'exercer à partir de zéro sur la beauté et la richesse du patrimoine culturel dont peu à peu s'empare l'administration fédérale."

Entendra-t-on alors "le bruit des choses réveillées?"

variétés

Octobre : la révolte en coups de poing !

par Yves Taschereau

"Au nom de tous ceux qui veulent vivre je lève mon poing au ciel!" C'est ça Octobre... Un cri de révolte. Le hurlement de ceux qui commencent à se sentir pris dans l'engrenage de la "maudite machine". L'appel d'un novéau dans la routine du travail, de l'école et même des divertissements: "s'tourner les pouces le samedi soir parce qu'on va toujours aux mêmes places". Mais c'est aussi l'envie de se sauver d'importe quoi: des mots, des sons, des rythmes. C'est une envie d'explosion, l'envie d'un départ pour aller loin de l'étoffement morbide du quotidien, vers de "nouvelles terres" en répondant plus fort, plus haut, aux voix qui appellent... C'est le cri d'une jeunesse qui

refuse de se laisser briser, qui refuse de se dérober à se retrouver pillée et saccagée comme la "grande plaine" sauvage des Indiens l'a été. Mais à travers ce refus filtre la conscience d'un inexorable violent, "sentez les couteaux sur votre dos". Et cette violence attire la riposte d'une autre violence, celles des mots, celle d'une musique qui éclate dans la force de la basse et de la batterie. Leur musique est "populaire" au vrai sens du mot, elle peut rejoindre le plus grand nombre de gens possible, déranger le confort esthétique des intellectuels ou le confort moral des bien pensant.

Et c'est cette beauté d'une musique qui part d'en dedans qui ressortit tellement de leur spectacle au cinéma Outre-

mont, jeudi soir, alors qu'ils lancent leur nouveau microsilicon. On n'analyse pas un spectacle comme celui-là, on ne le discute pas, on est émporté ou on ne l'est pas, mais il n'y a pas de place pour les demi-mesures... Ce n'est pas le désespoir magnifique des 58 ans de Léo Ferré ou celui de Rimbaud qui laisse tout tomber à 21 ans parce que les mots ne changent pas la vie, mais c'est l'espérance que ce cri trouve son écho chez ceux qui l'entendent: "Mais nous avons encore la flamme pour changer rêve en réalité", "Chez nous il faut tout rebâtir Sortir de nos sentiers battus Pousser nos désirs jusqu'au bout Hurler dans vos oreilles jusqu'à mourir".

la paye, ça peut pas attendre

La Commission des accidents du travail de Québec vient d'effectuer une réforme administrative dont l'objectif est de verser le premier paiement d'indemnisation à l'accidenté du travail cinq jours ouvrables après réception de l'avis d'accident.

Il suffira de remplir la nouvelle formule d'avis d'accident immédiatement après tout accident de travail, quelle qu'en soit la gravité, et de la faire parvenir sans délai à la Commission.

La Commission a déjà distribué les nouvelles formules aux employeurs et aux médecins du Québec et demande à tous les travailleurs de toujours utiliser leur numéro d'assurance sociale afin d'accélérer leurs rapports avec la Commission.

La CAT a son siège social à Québec et possède des bureaux à Montréal, Sept-Îles, Rimouski, Chicoutimi, Cap-de-la-Madeleine, Sherbrooke, Hull, Rouyn.



COMMISSION
DES ACCIDENTS
DU TRAVAIL
DE QUÉBEC

